



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

78401 9

04872

SECRET

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
23 mai 1973  
PARIS

CONSULTATION DES PARTIES POUR  
LE DÉVELOPPEMENT DU MONDE

RAPPORT D'EXÉCUTION  
DE LA SECTION DU SECRÉTARIAT

(Industrie chimique - DR DI ref 820/70/314/19-90)

DR

J.-J. French

Expert de l'ONU/UN

1 Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONU.

14.73-3787

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche

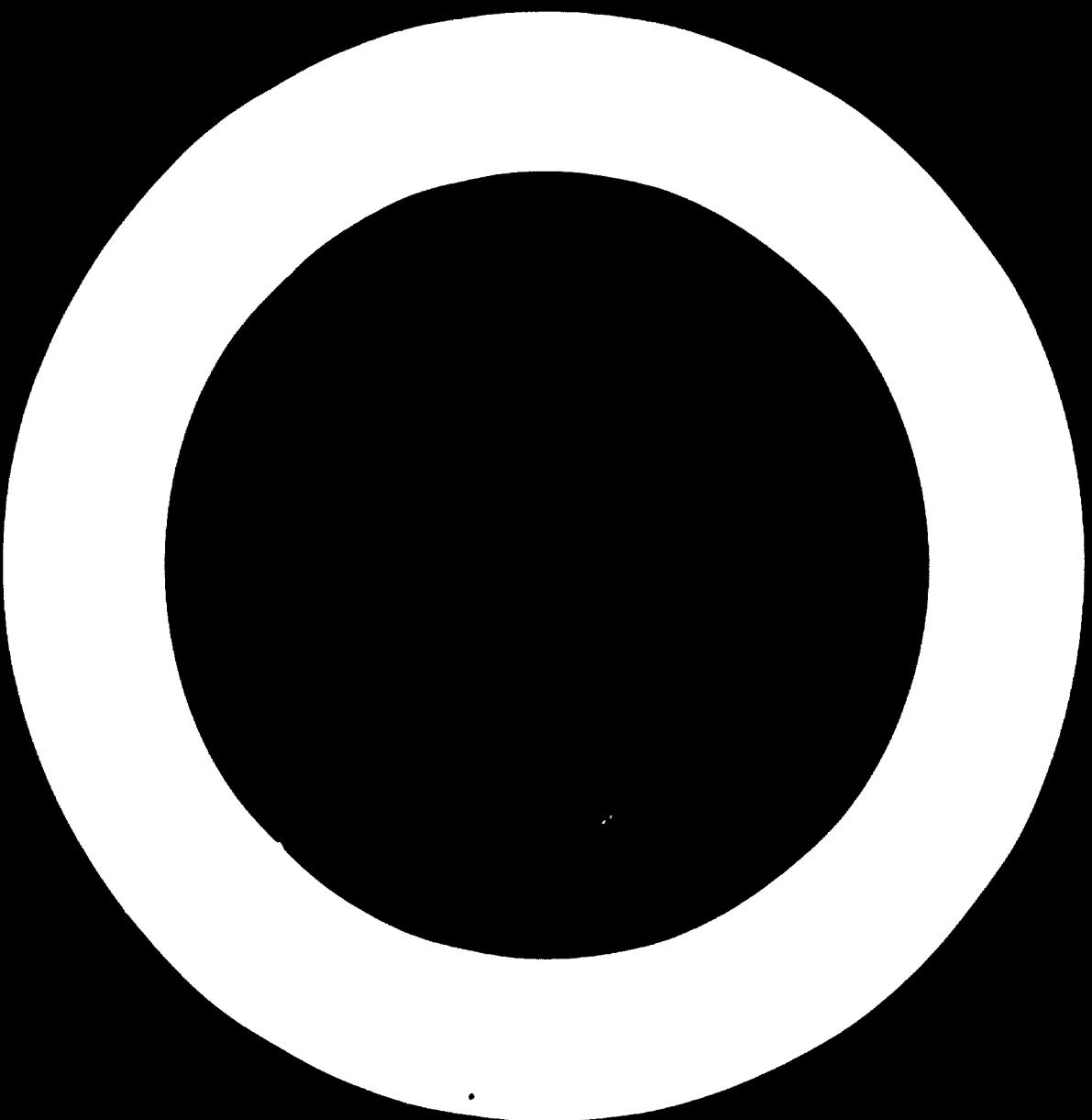


Table 4. *Influence of* *alpha*-*Pinene*

## SULFATE D'ALUMINIUM

I - Conditions de fabrication	Aspects techniques	50
	Aspect économique	52
	Déroulement des études	54
	Conclusion	55
II - Débouché possible du phosphate d'alumine		56
	Conclusion	57

## PRODUCTION DE CHIUX CHASSÉ

Production et caractéristiques de la Chaux		59
Situation actuelle		61
Prévision de débouchés à court		62
Matière première - Calcaire		63
Équipement de producteur de la chaux		64
Investissement - Coût de production		67
Conclusions		68

## CHIUX CAUSTIQUE et CARBONATE de SOUFRE

I - Soude caustique		71
Généralité - Emploi et Production		71
Marché Malgache		71
Marché Africain		72
Aspect économique - Soude caustique électrolytique		73
Débouché du chloré		74
Soude caustique par carbonification		75
II - Carbonate de soufre		76
III - Conclusion du chapitre		77

## SUPPLÉMENT MINERAL PHOSPHATÉ pour élévation du bœuf

Généralité - Marché - Production		78
Marché Malgache - Marché Africain		79
Aspect technique - Purification de l'acide phosphorique		80
Fabrication d'un phosphate soluble		82
Conclusion		84

## MONTEZAC et URME

Marché Malgais actuel		85
Marché Malgais prévisible - Empreis		86
Autre emploi de l'ammoniac		87
Aspect technique		88

**ANNEXES -**

- 1 - Principaux emplois du plâtre
- 2 - Détail du coût d'une cloison enrobée en mortier traditionnel
- 3 - Détail du coût de montage d'une cloison en ciment et plâtre
- 4 - Plâtre en poudre - Coût de production
- 5 - Ciment de plâtre - Coût de production ou 0?
- 6 - Composition moyenne du phosphate d'aluminium de TRIES
- 7 - Schéma de la fabrication du sulfate d'alumine à partir du phosphate d'alumine de TRIES
- 8 - Investissements nécessaires à la production de 6000 tonnes par an de sulfate d'alumine
- 9 - Estimation du prix de revient du sulfate d'alumine à partir d'hydroxyde d'aluminium importé
- 10 - Estimation du prix de revient du sulfate d'alumine à partir du phosphate d'alumine de TRIES
- 11 - Estimation d'un prix de revient pour la production de 300.000 tonnes par an d'alumine
- 12 - Fiche de renseignement de l'UNIDO concernant la fabrication de la chaux
- 13 - Utilisations de la Chaux grasse en FRANCE pendant l'année 1971
- 14 - Chaux grasse - Investissement nécessaire à une installation complète pour la production de 190 tonnes par jour
- 15 - Chaux grasse - Estimation d'un prix de revient
- 16 - Répartition des emplois de la Soude caustique
- 17 - Soude Caustique - Importations Africaines de la CEE en 1971
- 18 - Investissement nécessaire à une installation d'électrolyses produisant 23 tonnes de soude caustique par jour
- 19 - Electrolyses - Production de Soude caustique
- 20 - Energie d'électrolyse fournie par groupes diesels - alternateurs
- 21 - Répartition des emplois du chlore
- 22 - Soude caustique par caustification
- 23 - Carbonate de soude - Importations Africaines de la CEE en 1970 et 1971
- 24 - Carbonate de soude - Prix de production

- 23 - Etudes analytiques d'une échantillon d'acide phosphorique de la 9128
- 24 - Purification de l'acide phosphorique et production de phosphate monocalcique
- 25 - Ammoniac par Ammopac
- 26 - Odeur par Prostane

## **1. Sommaire de la Mission et Conclusions**

Mis par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) à la disposition de la Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielle (S.N.E.P.I.), Mission commune du Gouvernement Sénégalais et de l'ONUDI, pour examiner diverses propositions de l'Industrie Chimique au SENEGAL, j'ai reçu mission d'évaluer l'intérêt de certains projets de fabrication chimique. Ces projets n'étaient pour la plupart qu'à l'état d'idées. Il ne pouvait être question dans le délai de 1 mois que devait durer ma mission de présenter pour chacun d'eux des conclusions précises d'études de rentabilité qui suffisent permis aux autorités responsables de prendre une décision d'éventuelle réalisation. Il s'agissait donc d'un examen de pré-factibilité.

Basé sur une évaluation des débouchés actuels, sur les possibilités de développement des marchés Sénégalais et éventuellement des marchés d'exportation et l'évolution de leur prix, sur leur comparaison avec les possibilités techniques de réalisation présentes, cet examen devait conclure soit à l'intérêt d'engager dès à présent les frais d'études de rentabilité plus précises et plus longues;

soit au rejet provisoire de l'idée de l'une ou l'autre de ces fabrications.

Dans le premier cas, cette appréciation devait être complétée des premières dispositions à prendre pour cadrer cette étude et pour la commencer;

dans le second cas, indications devaient être données des conditions préalables nécessaires pour reprendre l'étude provisoirement abandonnée.

Les idées de fabrication présentées étaient les suivantes :

- production de plâtre à partir de résidus, présentement rejetés, de la fabrication de l'acide phosphorique à l'usine de M'BAO de la Société Industrielle d'Engrais au SENEGAL (SIES);
- production du Sulfate d'alumine à partir du minéral de phosphate d'aluminium extrait à TWIES;
- production de chaux vive;
- production de Soude caustique et de carbonate de soude;

- production d'un supplément minéral phosphaté pour l'alimentation du bétail.

A ces idées de production sont venus s'ajouter :

- examen de l'orientation de la consommation d'engrais au SENEGAL et possibilité d'y produire le ammonium et le nitre;
- examen des possibilités de développement de la production de sel marin;
- interrogation sur la possibilité de créer de nouvelles productions ou activités chimiques ou parachimiques, en particulier celles qui pourraient être liées au projet : DAKAR-SYRINGE de création d'une base importante d'entretien et de ravitaillement de navires et tankers de très gros tonnage .

Les idées de production font chacune l'objet d'un chapitre du présent rapport. Les conclusions de l'étude de chacun des projets, et les réponses aux questions posées sont les suivantes :

**Nota Bene** - En raison des fluctuations de la valeur des monnaies survenues au cours de février 1973, les rapports entre monnaies citées dans cette étude sont : \$ (monnaie de compte) = 250 FCFA = 1 FF.

**NN.BB** - Les prix calculés ne sont que des évaluations approximatives. Les 3e et 4e chiffres qui peuvent paraître dans ces prix ne sont que les résultats d'opérations arithmétiques.

## I - PRODUCTION DU PLATRE

I-1

- La production et l'emploi du plâtre en construction, au SENEGAL et dans les Pays Africains de l'Ouest, sont pratiquement inexistantes. Des exploitations de gypse (pierre à plâtre) et des productions de plâtre existent cependant au MACHRER.

Techniquement, la production de ce plâtre (dit : "chimique" ou "de synthèse" ou "de provenance phospho-gypse" en raison de son origine) est réalisée ou en cours de réalisation à une échelle industrielle en FRANCE, en ALLEMAGNE, en BELGIQUE, aux PAYS-BAS. De par sa nature, ce plâtre chimique convient particulièrement bien pour la fabrication d'éléments préfabriqués (carreaux de plâtre) pour la confection des murs et cloisons d'habitations. Ces éléments présentent en effet des avantages : rapidité et facilité de pose; amélioration de l'aspect et du fini des surfaces sans qu'un enduit, ainsi économisé, soit nécessaire avant peinture; isolation thermique et phonique;

## Incombustibilité.

I-2

- Au SENEGAL, ces éléments préfabriqués seront faiblement adaptés pour la construction si le métal (carré ou rond ou de mur) monté et acheté, vient au même prix que le métal Carré (encastré) en éléments traditionnels + parpaings, bâtons ou briques.

Ceci peut être obtenu si :

- un seul type d'élément préfabrique (carré ou rond) est produit,
- le débouché est d'au moins 14.000 tonnes de carreaux (soit 12.000 tonnes de plâtre) correspondant à une surface d'éclisons de 300.000 m<sup>2</sup> (sans les dimensions du carreau du type admis).

L'enquête faite sur le marché sénégalais a montré qu'à la cadence actuelle et prévue de la construction une surface équivalant à 300.000 m<sup>2</sup> pourrait aisément être exécutée en carreaux de ce type. Le débouché d'équilibre existe donc.

L'investissement en matériel, monté est estimé à - 150.000.000 FCFA.

Il fournirait 40 à 70 postes d'emploi.

I-3

- Une étude précise de réalisation et d'implantation, dont le début est en cours chez le SIPS peut donc être entreprise et poursuivie. Elle devra faire le choix entre les procédés et équipements existants mais elle exige cependant avant décision de réalisation, encore des contrôles techniques (opérations pilotes), en complément de ceux déjà exécutés, et, de ce fait, des frais à ajouter à l'investissement. Le détail des opérations qu'il est nécessaire d'entreprendre est exposé à la fin du chapitre traitant ce produit.

Les conditions précédemment indiquées (quantité et chiffre d'affaires) pour l'équilibre d'un marché Sénégalais sont inférieures à celles, trois fois plus élevées, généralement admises pour des exploitations analogues des pays industriels. Cela tient en grande partie à l'absence de concurrence, au SENEGAL, des mêmes fabrications à partir du gypse naturel. Elles paraissent néanmoins adaptées à la situation locale, ce qu'entre autre devra confirmer l'étude précise que je conseille de mener à son terme.

## II - PRODUCTION DE SULFATE D'ALUMINE

II-1        - Au SENEGAL, la consommation actuelle est de moins de sulfate d'alumine cristallisé à 8700 t à 1970, soit 2700 tonnes par an, actuellement ramené en moyenne à 1500 tonnes par an, et une autre moindre consommation à l'importation de l'eau.

L'exportation d'une quantité du même ordre que les Pays Africains voisins, pour le même marché, est possible. La condition que ce produit revienne au même prix que celui du produit importé, généralement à Dakar, n'est à dire qu'il soit livré à un prix FOB + KAP équivalent au prix FOB-port Dakar. Pour ceux de ces Pays qui envisageront la production de sulfaté ou de selles et deviendront ainsi gros consommateurs de sulfate d'alumine, il est assez vraisemblable qu'ils en entreprendront eux-mêmes la fabrication pour leurs propres besoins. Le projet Sénégalais de la SIES de production de sulfaté d'alumine est donc justement limité à 5 000 à 6 000 tonnes par an.

II-2        - Le prix du sulfaté d'alumine dépend du prix de l'acide sulfurique, actuellement produit à l'usine de TIC de la SIES, et de celui de l'alumine.

Si cette dernière est produite à partir du minéral de phosphate d'alumine de THIES, il faudrait :

- investir environ 150.000.000 FCFA pour cette fabrication,

- que le prix de l'acide sulfurique = 997 soit

au plus bas à l'environs 3000 FCFA le kg pour arriver à un prix intérieur Sénégalais de 26 FCFA/kg du sulfaté d'alumine. Soit au prix d'importation compris de 4 à 8 FCFA par kg de selles, taxes et taxes

au plus bas à l'environs 2 FCFA/kg du sulfaté d'alumine FOB-Dakar, soit au prix d'importation de 15 FCFA/kg du sulfaté d'alumine FOB-Dakar, soit au prix de 8 40 le tonne FOB-port Dakar.

Ce dernier prix de 2 FCFA/kg étant manifestement insuccèsible, il paraît raisonnable de ne pas poursuivre le projet de production, au moins, à 5 000 à 6 000 tonnes par an de sulfaté d'alumine à partie du minéral de phosphate d'alumine de THIES.

II-3        - Pour cette même production de 5 000 à 6 000 tonnes par an de sulfaté d'alumine, si l'alumine sera produite, sans plus à part de minéral

在 1990 年，中国开始实施“西部大开发”战略，旨在促进西部地区的经济发展和基础设施建设。

- ~~RECORDED BY TELSTAR~~ ~~1964~~ ~~1965~~ ~~1966~~ ~~1967~~ ~~1968~~ ~~1969~~

卷之三十一

19. *Leucosia* *leucostoma* *Leucosia* *leucostoma* *Leucosia* *leucostoma*

• [View Details](#) • [Edit](#) • [Delete](#) • [Print](#) • [Email](#)

19. *Phragmites australis* C. Nees var. *australis*

**Section 100-1000** **Section 100-1000** **Section 100-1000** **Section 100-1000** **Section 100-1000**

~~the bounded frames~~ - it's up to the client to convert the data to the format it needs.  
~~It is very common for an application to receive a large amount of unstructured data from the user.~~  
~~It can happen that the user has no knowledge of the structure of the data he wants to send.~~  
~~Therefore, there is a need to define a standard way to represent data.~~

1

L'application de la loi de l'isotherme de Raoult à l'équilibre de dissolution d'un solide dans une solution diluée nous donne l'expression suivante :  $\frac{P_1}{P_0} = \frac{P_1^0}{P_0^0} \cdot \frac{1 - x}{1 - x + \frac{m}{M}x}$ , où  $P_1$  et  $P_0$  sont les pressions totale et atmosphérique, respectivement, au-dessus de la solution ;  $P_1^0$  et  $P_0^0$  sont les pressions totale et atmosphérique au-dessus de l'équilibre de dissolution d'un solide dans un état pur ;  $x$  est la fraction molaire du solide dans la solution ;  $m$  et  $M$  sont les masses molaires du solide et de l'eau.

• I expect to make numerous contacts with other local authors and others  
from overseas to discuss my latest book and to consider areas of common  
interest concerning right understandings of our basic religious and spiritual principles.  
• I expect to receive many personal messages from people who have been  
impressed by my book.

A class of experts can contribute to the well-being of a society by understanding and applying scientific knowledge to practical problems.

1990-1991  
1991-1992  
1992-1993  
1993-1994  
1994-1995  
1995-1996  
1996-1997  
1997-1998  
1998-1999  
1999-2000  
2000-2001  
2001-2002  
2002-2003  
2003-2004  
2004-2005  
2005-2006  
2006-2007  
2007-2008  
2008-2009  
2009-2010  
2010-2011  
2011-2012  
2012-2013  
2013-2014  
2014-2015  
2015-2016  
2016-2017  
2017-2018  
2018-2019  
2019-2020  
2020-2021  
2021-2022  
2022-2023  
2023-2024  
2024-2025  
2025-2026  
2026-2027  
2027-2028  
2028-2029  
2029-2030  
2030-2031  
2031-2032  
2032-2033  
2033-2034  
2034-2035  
2035-2036  
2036-2037  
2037-2038  
2038-2039  
2039-2040  
2040-2041  
2041-2042  
2042-2043  
2043-2044  
2044-2045  
2045-2046  
2046-2047  
2047-2048  
2048-2049  
2049-2050  
2050-2051  
2051-2052  
2052-2053  
2053-2054  
2054-2055  
2055-2056  
2056-2057  
2057-2058  
2058-2059  
2059-2060  
2060-2061  
2061-2062  
2062-2063  
2063-2064  
2064-2065  
2065-2066  
2066-2067  
2067-2068  
2068-2069  
2069-2070  
2070-2071  
2071-2072  
2072-2073  
2073-2074  
2074-2075  
2075-2076  
2076-2077  
2077-2078  
2078-2079  
2079-2080  
2080-2081  
2081-2082  
2082-2083  
2083-2084  
2084-2085  
2085-2086  
2086-2087  
2087-2088  
2088-2089  
2089-2090  
2090-2091  
2091-2092  
2092-2093  
2093-2094  
2094-2095  
2095-2096  
2096-2097  
2097-2098  
2098-2099  
2099-20100

（1）水銀：水銀是汞的俗稱，它是一種液體金屬，具有良好的導電性。

Fig. 12. - *Leucaspis* sp. (new species) female. Holotype. - *Leucaspis* sp. (new species) female. Holotype.

10. The following is a list of the names of the members of the Board of Directors of the Company.

10. **What is the best way to reduce the risk of infection?**

The best way to reduce the risk of infection is to avoid contact with infected individuals.

RECORDED AND INDEXED BY [REDACTED] ON [REDACTED]

la otra es que existen otras muchas más que se han quedado sin nombre. La otra es que la gente no sabe que tienen. Por lo tanto, el problema es que la gente no sabe que tienen y no sabe que tienen.

www.EasyEngineering.net

Le présentement, le Comité de l'ERIF pour la production d'énergie est  
l'organisme qui participe à l'élaboration des normes et règles établies par le  
Comité de l'Energie et le Comité de l'Énergie du SENECI.

199-9      Les fabricants pratiquent l'économie par la fabrication de 10 à 50.000 tonnes de chaux par an pour les besoins des usagers de calcaire de qualité consommable (90 % de carbure de calcium) tout en y conservant (réserve suffisante, facilite l'exploitation régionale du revêtement de transport et d'emballage à favoriser la production de chaux).

Le rapport concernant l'activité de cette protéine est de l'ordre de 100 000 fois de PEP et lorsque le produit s'il est congelé dans une saline hydroalcoolique extrait en solution tamponnée, phosphate et dans le cadre d'une séparation par polyacrylamide à 10% par rapport au gel.

**How can we make our cities more sustainable?**

Il ne devrait permettre la réunion de la chancery avec un seul voisin du sein

199-9 - Dans ces conditions l'étude prévoit un projet de production de 30 000 à 30 500 tonnes de charbon grecque que on est recommandé. Cette étude demande pour les deux finales mentionnées :

- l'importation,
- la pôle de ravitaillement,
- les importations d'exploitation et d'importation,
- l'assouplissement le plus immédiat.

Les documents être demandés par le Gouvernement Ministériel aux entreprises et organismes dont habilitées - pour leur propre activité actuelle et par

leur emplacement à cette nouvelle fabrication.

#### IV - PRODUCTION DE PRODUITS SOUDÉS - Soude caustique et Carbonate de Soude

La production de soude caustique, soit par électrolyse du chlorure de sodium, soit par caustification à la chaux du carbonate de soude, et la production de carbonate de soude ont été examinées successivement.

IV-1

- La totalité de la soude caustique, solide ou sous forme de lessive à 50 %, consommée en Afrique est importée.

La consommation totale actuelle des Pays Africains de l'Afrique de l'Ouest est d'environ 32.500 tonnes de soude solide à 50 % NAOH,

sur lesquelles la consommation totale des Pays Africains francophones est d'environ 10.000 tonnes par an, auxquelles s'ajoutent : 50.000 tonnes reçues en tankers sous forme de lessive à 50 % pour l'usine d'alumine de KALI en GUINÉE.

Sur cette consommation de 10.000 tonnes des Pays de l'Afrique francophone, la consommation propre du SÉNÉGAL est annuellement de l'ordre de 5 000 tonnes, et sauf création de nouvelles industries très fortement consommatrices, on ne peut prévoir le doublement de cette consommation avant une dizaine d'années.

Une exportation d'un producteur éventuel AFRICAIN vers un autre Pays Africain ne serait possible qu'au prix international.

IV-2

- Une électrolyse de 5 000 tonnes annuelles de soude caustique produirait simultanément 4.400 tonnes de chlore, dont la consommation actuelle Sénégalaise est inférieure à 500 tonnes par an. D'autre part, le chlore liquéfié, transporté ainsi sous pression en containers, voyages difficilement (l'exportation des pays industriels est inférieure à 1 % de leur production). L'investissement nécessaire à une telle électrolyse de 5 000 tonnes de soude caustique par an (qui pourrait aller jusqu'à une production de 8 000 tonnes) est estimé à environ 500.000.000 FCFA.

Le prix de revient de 1 tonne de soude caustique + 280 % de chlore ne serait pas inférieur à 42.000 FCFA, prix très supérieur aux prix des produits actuellement importés (transport maritime, douane et taxes compris) et à fortiori aux prix possibles d'exportation.

Une production électrolytique de soude caustique pour assurer les besoins proprement Sénégalais ne serait pas rentable jusqu'à la création d'un débouché proprement Sénégalais du chlore correspondant (4.400 tonnes de chlore pour 5.000 tonnes de soude caustique), débouché qui devrait s'accroître en proportion de la production de soude caustique.

IV-3 - Une production de soude caustique avec production simultanée de chlore, c'est à dire par caustification à la chaux de carbonate de soude importé est résumé dans le tableau ci-après :

Production annuelle	10.000 tonnes	30.000 tonnes	40.000 tonnes
Investissement	400.000.000 FCFA	750.000.000 FCFA	950.000.000 FCFA
Prix de revient par tonne de soude caustique	40.000 FCFA	35.000 FCFA	34.000 FCFA

Le prix actuel de la tonne de soude caustique est :

- départ usine des pays industrialisés : équivalent à 10.000 à 17.500 FCFA
- prix d'emploi au SENEGAL (frêt, douane, taxes et manutention comprises) 24.000 FCFA

Il faudrait donc, l'exportation à ce dernier prix étant impossible, avoir un débouché proprement Sénégalais pour 40.000 tonnes par an de soude caustique, pour arriver à un prix de production égal au prix actuel intérieur Sénégalais (douane et taxes comprises).

IV-4 - Ce prix ne serait pas réduit (il serait même probablement plus élevé) si on remplaçait l'importation du carbonate de soude, matière première primaire, par sa production de 50.000 tonnes au Sénégal, quantité nécessaire à la fabrication de 40.000 tonnes de soude caustique.

Il faudrait une production voisine de 150.000 tonnes par an de carbonate de soude pour arriver à un prix voisin du prix Européen (\$ 50 la tonne). Mais une telle production est hors de proportion avec la consommation actuelle de tous les Pays de l'Afrique de l'Ouest qui n'est que de l'ordre de 15.000

tonnes par an.

Il est donc raisonnable de renoncer à l'étude de ces fabrications jusqu'à ce que se manifestent des débouchés :  
soit d'au moins 4 000 à 5 000 tonnes de Chlore par an au SENEGAL.  
soit d'au moins 100.000 tonnes de carbonate de soude pour l'ensemble des Pays de l'Afrique de l'Ouest.

#### V - PRODUCTION DE SUPPLÉMENT MINÉRAL PHOSPHATE POUR L'ALIMENTATION DU RETAIL.

V-1 - Un plan de développement de l'élevage bovin dans la zone silvo-pastorale de LINGUERE doit être mis en application cette année au SENEGAL. Ce plan doit débouter, selon le projet soumis par le Fonds Européen de Développement (FED), par l'exécution de forages de 76 puits profonds susceptibles de fournir l'eau nécessaire à l'abreuvement des 120.000 bovins environ qui transhument dans cette zone pendant la saison sèche. Pour éviter l'amincissement de ce cheptel qui trouve peu de nourriture pendant cette période sèche, il est prévu de lui fournir un complément d'alimentation minérale phosphatée sous forme "un phosphate dissous dans l'eau d'abreuvement".

Le choix du laboratoire vétérinaire de l'IEVVT de Dakar qui a entrepris et poursuit cette étude, s'est fixé sur le phosphate monocalcique, bien que d'autres formes de phosphates solubles (phosphates de soude, phosphates d'ammoniac, acide phosphorique, phosphate d'urée) soient également envisageables.

V-2 - La consommation de phosphate monocalcique, basée sur la ration pour 120.000 têtes, serait de l'ordre de 2 000 tonnes par an, quantité qui, par la suite, s'étendrait aux 3.000.000 de bovins du SENEGAL, puis à une quantité bien plus importante dans l'ensemble de la zone Soudano-Sahélienne.

Ce produit est soumis à des normes de pureté, dont la plus importante est une teneur en fluor inférieure à 0,2 %.

Une installation réduite de phosphate monocalcique, d'une capacité de 35 tonnes par jour, fabriqué par neutralisation à la chaux d'acide phosphorique

produit par la SIES et orficiellement purifié peut être rentable.

Son investissement, y compris celui de l'équipement nécessaire à la purification de l'acide phosphorique brut, non concentré, à 30 %, est de l'ordre de : 100.000.000 FCFA.

Le prix de revient de la fabrication de 2 000 tonnes par an de produit ainsi fabriqué dépend évidemment de la valorisation de l'acide phosphorique. Sur la base de valorisation de celui-ci à 35 FCFA le kg de  $P_2O_5$  (l'acide produit en TUNISIE ou au MAROC étant à un prix inférieur à 150 Fcfa/tonne de  $P_2O_5$ ) on devrait pouvoir fabriquer le phosphate monocalcique (24 % de P) à environ 90 FCFA/le Kilo, prix à comparer avec celui du Monophos (22 % de P) fabriqué et vendu en FRANCE à : 700 FF pour 1000 kg (équivalent à 35 FCFA le Kg).

#### V-3

- L'étude entreprise par la SIES d'une production Sénégalaise d'un phosphate soluble alimentaire est ainsi parfaitement justifiée et il y a tout intérêt à la poursuivre. Elle comprendra :

- la vérification sur place, en laboratoire puis en pilote du procédé de défluoration suffisante de l'acide phosphorique brut produit par SIES à son usine de YIRAO pour parvenir aux normes de la pureté requise

- l'étude en commun avec le laboratoire de l'IFST :

d'un produit de formulation satisfaisante (phosphate monocalcique plus ou moins additionné d'un antimoult, phosphate d'urée, acide phosphorique) y compris sa manipulation désable et sans éclaboussure et sa conservation;

de son introduction par dose mesurée dans l'eau d'arrosage;

- la fixation du prix de vente nécessaire pour valoriser justement l'acide phosphorique.

#### VI - PRODUCTION D'AMMONIAC ET D'URÉE

##### VI-1

- L'usine de la SIES à YIRAO a été créée en 1968 pour fournir d'abord au SENEGAL des engrains phosphatés à partir du phosphate minéral tricalcique Sénégalaïs de TAÏMA, et éventuellement pour exporter ces engrains. Mais la consommation Sénégalaïse de ceux-ci, dont l'importation avait progressé jusqu'à 60.000 tonnes en 1968, a sensiblement diminué depuis cette époque jusqu'à 30.000 tonnes par an, obligeant d'une part la SIES à exporter un surplus

de production à des conditions peu favorables et d'autre part le Gouvernement Sénégalais à lui verser de très importantes indemnités contractuelles. Cette diminution de consommation à pour origine le manque de ressources des agriculteurs dont les recettes d'arachides ont pendant plusieurs années consécutives, été réduites par suite de la sécheresse l'année de la moitié des récoltes normales.

VI-2 - Ce défaut d'application d'engrais a considérablement réduit la fertilité du sol dont la fertilité naturelle est faible. Quelque soit la nature des cultures qui seront maintenant entrepris, et l'amélioration progressivement apportée aux méthodes culturales (labour, enfouissement des déchets des récoltes précédentes, sélection des semences) ce sol a besoin de recevoir au départ la restitution des éléments consommés par les cultures précédentes, puis annuellement la quantité de ces éléments compensant la quantité enlevée par les récoltes annuelles. Un thème dit "thème lourd" a été établi par l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales (IRAT) pour pallier aux aléas du climat et gérer le stock réduit d'eau. Son principe est :

- corriger la carence du sol par un gros apport immédiat de phosphate tricalcique;
- adapter des fumures, en fonction des besoins des récoltes, par des engrains plus riches;
- application d'urée pour certaines de ces cultures : céréales vivrières, riz pluvial, coton, canne à sucre, cultures maraîchères.

VI-3 - L'application théorique des doses préconisées à l'hectare conduirait pour l'ensemble des surfaces cultivées au SENEGAL à une consommation de plus de 70.000 tonnes d'azote par an, dont les 2/3 sous forme d'urée, et 1/3 sous forme de phosphate d'ammoniac. De telles quantités seront très loin d'être atteintes même dans un avenir de 10 ans.

Ces besoins d'azote agricole, couverts actuellement par l'importation d'ammoniac et d'urée, seront augmentés dès 1973/74 d'une consommation de 6 000 à 7 000 tonnes d'ammoniac pour le traitement des tourteaux d'arachides contaminés par l'aflatoxine.

En tenant compte que les engrains soutenus actuellement répandus au SENEGAL ou exportés par la SIES sont essentiellement constitués par des phosphates et sulfate d'ammoniac fabriqués par la SIES à partir de ses propres productions d'acide

phosphorique et sulfurique, il est naturel d'étudier le remplacement des importations d'ammoniac (qui vont atteindre annuellement 15.000 à 20.000 tonnes, y compris les quantités nécessaires au traitement de l'aflatoxine) et de l'urée (actuellement de 7.000 tonnes mais vont atteindre 6.000 tonnes par an en raison du développement des surfaces cultivées pour la canne à sucre) par une petite fabrication locale, à partir du naphta produit par la raffinerie de pétrole SAR qui est mitoyenne de la SIES.

VI-4 - Il existe en effet un type d'installation légère d'ammoniac (Ammopac) de 70 tonnes par jour, suivie d'installation simplifiée d'urée (Fertipac) de 30 tonnes par jour d'urée (consommant 17 tonnes d'ammoniac). Installation d'urée très simplifiée parce que le gaz d'échappement, riche en ammoniac, est utilisé à la production de phosphates et sulfates d'ammoniac dans les installations mêmes existantes à l'usine de l'PPN de la SIES.

De telles installations coûteraient un investissement estimé à  
1.000.000.000 FCFA pour un Amnopac de 70 tonnes d'ammoniac/jour  
150.000.000 FCFA pour un Fertipac de 30 tonnes d'urée par jour  
375.000.000 FCFA pour les installations annexes

. total 1.525.000.000 FCFA

et produiraient à partir de naphta à 10 FCFA le Kg.

- de l'ammoniac à 24 FCFA le Kg (prix égal au prix d'importation actuel de l'ammoniac par tanker), cette production annuelle de :

20.000/23.000 tonnes d'ammoniac étant ainsi utilisée :

6.000/7.000 tonnes pour le traitement de l'aflatoxine,

5.000/5.500 tonnes pour la production de 9.000 à 1.000 tonnes d'urée

9.000/11.000 tonnes pour la production d'engrais ammoniacaux

- de l'urée à un prix estimé à 23/24 FCFA le Kg, voisin du prix actuel d'importation.

De telles fabrications ne fourniront pas des engrais meilleur marché que ceux actuellement importés, mais permettraient à l'Economie Sénégalaise d'économiser les 3/4 des sommes importantes dépensées pour l'achat des produits importés.

L'étude complète, technique et économique d'un tel projet dont la réalisation peut être envisagée est donc recommandée.

Les tableaux synoptiques à la fin résument les conclusions des chapitres précédents.

VII - Les deux questions suivantes n'ont pas fait l'objet d'études, faute du temps nécessaire pour les entreprendre. N'ayant été examinées que superficiellement, elles ne seront pas développées dans un chapitre suivant, mais seulement exposées ci-après.

VII-1 - Possibilité de développement de la production de SEL MARIN.

VII-1-1 - Le sel marin est exploité depuis fort longtemps, en marais salants au SENEGAL, par les Salines du SINE-SALOU. Le site de ces marais salants est particulièrement propice à l'estuaire du SALOU, de faible profondeur, est normalement salé, sauf pendant les mois de la période pluvieuse de l'hivernage au cours de laquelle cette salinité est très réduite. Hors de cette période pluvieuse, l'eau de mer tropicale, normalement salée ( $32^{\circ}$  soit 32 grammes au litre) y pénètre et est dirigée sur 1000 Ha de bassins de préconcentration, où sa concentration s'accroît jusqu'à  $10^{\circ}$  ( $100$  grammes au litre) puis sur 100 Ha de tables de dépôt, où dès saturation ( $24^{\circ}$  ou  $310$  grammes au litre), le sel marin se dépose à raison de 1 mm par jour. Le sel est relevé lorsque la couche atteint environ 20 cm (200 jours). Stocké au soleil en terril, il est repris mécaniquement au fur et à mesure des besoins, concassé, criblé, emballé et expédié. La production peut atteindre facilement 140.000 à 150.000 tonnes d'un très beau produit, parfaitement blanc et cristallisé, vendu comme sel alimentaire, dont plus de 100.000 tonnes à l'exportation.

Il y aurait également possibilité d'alimenter dans un certain rayon, des industries consommatrices de sel, sous forme de saumure (électrolyse, carbonate de soude) et cette forme d'emploi est évidemment beaucoup moins onéreuse. Il en a été tenu compte dans les chapitres étudiant ces possibilités de fabrication.

VII-1-2 - Si le site se prête particulièrement bien à cette exploitation et offre aisément la possibilité d'étendre la surface de préconcentrateurs et des tables de dépôt à une production 3 ou 4 fois plus importante, la position du quai d'embarquement, au fond de la baie du SALOU est assez peu favorable : seuls des bateaux de faible tonnage (2000 à 3000 tonneaux) et de très faible tirant d'eau (moins de 2 m.) peuvent venir s'y charger et renrent même

quelquefois les difficultés pour gagner la haute mer, un dragage de maintien d'un chenal de profondeur suffisante sur une quarantaine de kilomètres devrait être exécuté en permanence et cette solution serait vraisemblablement trop onéreuse même si les marchés possibles à l'exportation atteignent plusieurs centaines de milliers de tonnes.

VII-1-2 - Le développement de cette saline passe donc par 2 impératifs :

- le principal est de trouver des débouchés internationaux et à des prix permettant la compétition : débouchés urbains et industriels
- le second est, dans ce cas, de mettre en œuvre des moyens de gros débits et peu onéreux pour charger des bateaux de fort tonnage, par exemple près de TOUNDIOUNE ou en aval, en eau profonde, c'est à dire y amener le sel en vrac et y disposer d'installations de chargement à terre ou flottantes.

Diverses techniques pour aborder ce dernier problème et les aspects financiers qu'elles soulèvent sont actuellement étudiés par la Société des Salines.

VII-2 - Possibilité de créer de NOUVELLES PRODUCTIONS ou ACTIVITÉS chimiques ou para-chimiques.

VII-2-1 - Les conclusions précédentes ont montré que d'une manière générale, le développement d'une production déjà existante au SENECAL, ou la création d'une nouvelle industrie se heurtent à l'étroitesse des marchés Sénégalais et des Pays Africains voisins où l'exportation est possible - ceux qui n'ont pas de frontière maritime. C'est semble-t-il vers l'exportation plus lointaine qu'il faut chercher la voie de nouvelles activités, et cela suppose au moins deux conditions :

disposer de services commerciaux internationalement bien structurés ; s'aligner sur les prix mondiaux.

Cette dernière condition sera d'autant mieux atteinte qu'il s'agira de produits non pas spécifiques, mais plus élaborés et différenciés et dont les prix sur le marché mondial sont moins bien précisés. Puisqu'il ne peut être question de fabriquer au SENECAL, d'un bout à l'autre, ces produits très élaborés, on est conduit à penser que les activités à créer devraient être des industries de transformation finale (ou d'assemblage) de produits importés et si possible de valeur élevée.

Ces opérations de transformation finale, ou d'assemblage ou de présentation sous une forme l'emballage typique, n'exigent pas toujours des investissements considérables : elles peuvent être traitées par des entreprises de moyenne importance.

Le travail - façonné ou la sous-traitance pour des entreprises déjà exportatrices des pays industrialisés ouvrirait une voie dans la direction recherchée. Déjà des entreprises sénégalaises y ont songé, mais peut-être trop axées sur ce marché Africain trop étroit. Je citerai un exemple :

VII-2-2 - La mise sous forme d'aérosols des produits les plus divers : des entreprises de pays industrialisés, européens et non européens, sont spécialisées dans la mise sous forme d'aérosols de tous les produits les plus divers qui leur sont présentés : produits ménagers, d'entretien, cosmétiques, hygiène, insecticides etc... Cette opération est fréquemment exécutée à façon pour les producteurs des produits ainsi "aérosolisés", qui les vendent ensuite sous cette forme sur les marchés mondiaux.

Déjà, au SENECAL, VALDA-ATRIOUT présente ainsi certains insecticides, et la Société Sénégalaise d'Energie et de Produits Chimiques (SSEPC) met au point une unité analogue pour des cosmétiques destinés au marché sénégalais. Y aurait-il possibilité de ne pas se limiter à certains produits et certains marchés, mais de s'inspirer de l'exemple ci-dessus rappelé et d'envisager la mise sous forme d'aérosols de tous produits, en cherchant à le faire à façon pour ces entreprises industrielles qui pratiquent déjà cette activité ?

VII-2-3 - On pourrait faire une suggestion semblable pour les produits pharmaceutiques vendus sous forme de spécialités et de médicaments.

Il est fréquent que les Laboratoires de produits pharmaceutiques ne fabriquent que la substance active, alors que le médicament est individualisé :

- d'une part, par l'incorporation de certains excipients, voire quelques charges, strictement dosés et contrôlés, diluants, absorbants, agglutinants, déshérents, les plus variés mais appropriés tels que : sucres (saccharine, lactose, glucose), gélatine, alginates et gomme arabique, amidon et dextrine, talc, magnésie, stearates, etc...
- d'autre part, par la présentation (comprimés, gelules, granules et granulés)

et le conditionnement (par exemple comprimés sous feuille d'aluminium).

Ce sont fréquemment des Entreprises Spécialisées qui font ces opérations à façon pour les Laboratoires pharmaceutiques. Ceux-ci leur fournissent avec la matière active les conditions de mise sous forme de médicament et de son conditionnement.

Ne peut-on supposer qu'un tel travail de façonnage pour les spécialités variées destinées à l'exportation soit confié à des entreprises Sénégalaises, liées à des entreprises de conditionnement existantes, mais sans lien nécessaire avec les Laboratoires de fabrications pharmaceutiques ?

VII-2-4 - Dans le même ordre d'idée, on pourrait envisager la transformation et le façonnage pour re-exportation de matières plastiques importées (robinetterie, équipements agricoles, électriques, mécaniques, d'entretien, domestiques etc...).

VII-3 - En relation avec le projet de DAYA : - APTE -

en plus des fournitures nécessaires au ravitaillement et à l'entretien des bateaux et des installations portuaires, dont beaucoup ne pourront être fabriquées sur place, on songerait plutôt à des activités de mise en œuvre et de prestations de services par exemple :

VII-3-1 - La protection des surfaces : il s'agit de travaux de la préparation des grandes surfaces avant peinture et de l'application de ces peintures elles-mêmes :

- décapage, déshuillage,

- application de "primers", d'antifouling, et pour les petites surfaces, phosphatation, par herisation, nickelage chimique, polissage chimique de l'aluminium.

Les 2 plus importantes entreprises Sénégalaises fabricantes de peinture fabriqueront sans difficultés la plupart des produits nécessaires à ces travaux qui, eux cependant correspondent à l'activité d'entreprises spécialement équipées pour les exécuter.

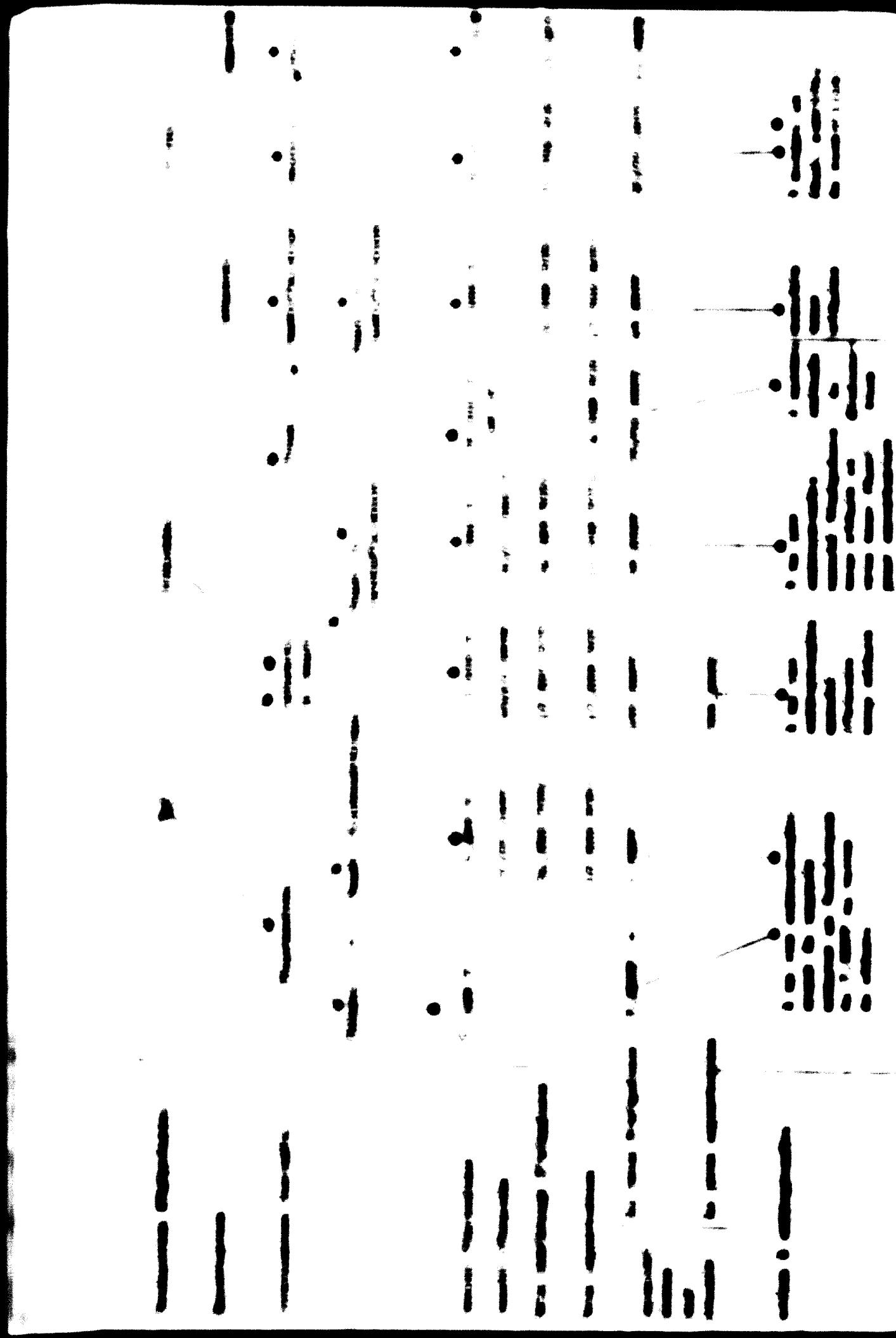
VII-3-2 - Également, soudure et recharge de tous métaux, comportant un

entre les fabrications de

filas de soldadura, Electrodes, transformadores (varios).

Il est à noter que ces travaux sont dans l'ensemble satisfaisants & au-delà des expectations.





## Chapitre 4 : Conclusion

### Conclusion du rapport d'expérimentation

Il s'agit à ce stade une volonté de faire faire nous étudier un processus dans le cadre de la Société Nationale d'Etudes et de Promotion Industrielles, des projets de recherche dans le secteur des Industries Chimiques et possiblement d'autre.

- 1 - étude chimique des hydrocarbures
- 2 - étude des propriétés de dissolution de ces hydrocarbures
- 3 - recherche de moyen (métal ou métal sulfure) de réduire l'acidité
- 4 - étude d'application - partie de recherche d'application.

Les deux derniers sont les plus importants et doivent faire place, à nos études au général, à l'avenir il va falloir d'un autre de mission élaborer une étude sur l'application du Projet.

Il s'agit dans tous les cas de concevoir la fabrication à grande échelle, sans pour empêcher des expérimentations, mais pour utiliser les méthodes possibles disponibles.

Les résultats nous donnent une bonne estimation de l'état de nos projets actuels et futurs.

Il faudra nous bien à notre disposition cette nouvelle et utiliser à une échelle plus grande que ce que nous avons fait de l'application existante. - tenir un rôle aux deux derniers.

Il devrait aussi se faire une étude dans le but de développer toutes les autres applications qui seraient nécessaires de fabriquer nous d'autre possibles produits que ceux que nous avons.

En conclusion, nous espérons que tout de la mission il sera aboutie à :

- réunir au préalable

- une documentation technique permettant de chiffrer les résultats des études dans l'état où elles se présenteraient.
- des informations sur la situation du SENEGAL, son économie, son secteur industriel et les statistiques y afférentes;
- prendre connaissance sur place :
  - des projets,
  - du contexte dans lequel ils devraient éventuellement être réalisés,
  - des conditions locales qui leur seraient applicables.
- conclure enfin, si dans l'état du marché du SENEGAL, de ses possibilités d'exportation, des développements escomptés, les réalisations proposées avaient des probabilités d'être économiquement viables et leurs investissements rentables.

Les méthodes proposées pour remplir cette mission ont été exposées dans un plan de travail préliminaire.

#### I-2

En l'absence de présentation de projets étudiés et suffisamment étayés, la durée de mon séjour au SENEGAL ne permettait que d'aboutir à des conclusions de pré-factibilité, c'est à dire à indiquer :

s'il y avait des probabilités raisonnables pour qu'une étude précise de rentabilité, à poursuivre ou à entreprendre, aboutisse à des conclusions suffisamment nettes pour permettre aux responsables de prendre une décision de réalisation;

ou si cette rentabilité était trop improbable pour valoir les dépenses de son étude.

Mon séjour au SENEGAL (octobre 1972 à janvier 1973) a donc surtout été employé à rechercher des informations, soit statistiques (réduites) soit par interviews auprès de l'Administration et des Entreprises. J'ai été très aidé dans cette recherche par le concours de tous les collaborateurs de la SONERI qui y ont très efficacement contribué. L'étude de ces informations a servi de base à la rédaction, à la fin de ce séjour, de conclusions provisoires.

I-3 Par la suite, le présent rapport, appuyé sur les calculs qui y sont annexés, donne des conclusions plus précises. Chacun des cas examiné dans les chapitres suivants a donné lieu à :

- précision de la nature et des caractéristiques du produit que l'on se proposait de fabriquer
- estimation du marché dans sa situation présente et ses possibilités de développement au SENEGAL, et quand cela a été possible, en AFRIQUE;
- examen des techniques et matières premières à employer.
- choix de la capacité de production.
- estimation de l'importance de l'investissement et du coût de production.

La comparaison du coût de production et du prix du marché permet de conclure cette étude de pré-factibilité par une proposition :

- soit d'une étude de rentabilité précise
- soit d'ajournement.

Le contenu de chacun de ces éléments d'appréciation est ainsi précisé :

I-3-1 - La nature et les caractéristiques du produit à fabriquer sont surtout importantes lorsqu'il en existe plusieurs formes.

Elles sont déterminées par les différents emplois et sont fixées soit par les normes commerciales habituelles,  
soit par les circulaires et notices commerciales des producteurs.

Elles sont souvent précisées par des documents émis par les Chambres Syndicales des producteurs qui fournissent également des indications sur les différents emplois possibles, et la part que chaque emploi représente sur le marché.

Ces caractéristiques ont été discutées, toutes les fois que cela a été possible, avec les consommateurs actuels ou potentiels sénégalais.

I-3-2 - L'estimation du marché comprend celle des quantités et celle des prix.  
Elle a débuté par l'examen des statistiques douanières pour les importations au SENEGAL,  
d'exportation de la CEE, des pays de l'AEC, de l'OCDE,

des Chambres Syndicales et Groupeement de producteurs.

Elle aurait dû être complétée par des évaluations, par branche, de l'Administration; à son défaut elle a été contrôlée par des interviews avec les importateurs et les principaux consommateurs.

Les prix départ, sont donnés par les mercuriales, les mêmes statistiques d'exportation, ajustés par des offres réelles de fournisseurs, contrôlées, après addition des coûts de frêt, par les mêmes statistiques de valeur douanières des importations, puis après addition des droits de douane, taxes et frais divers, par les valeurs d'emploi chez les industriels Sénégalais.

L'évolution possible du marché Sénégalais s'est inspiré des Plans successifs et de leurs résultats d'exécution.

I-3-3 - Les techniques de fabrication, le choix des matières premières font l'objet d'une courte description ou d'un schéma. Certains procédés ont pu être étudiés chez des entreprises qui les exploitent, ou avec des engineerings et fournisseurs d'équipement qui les proposent.

I-3-4 - L'estimation des investissements est la plus délicate, et, à ce stade, la moins précise. Elle a été faite : soit par comparaison avec des installations récemment exécutées en leur appliquant le coefficient de grandeur; soit sur des offres d'engineering spécialiste; soit sur des offres réelles de fourniture d'équipements.

Une évaluation a été faite :  
des frais de transport,  
des travaux qui peuvent être exécutés sur place (charpente, chaudronnerie, génie civil),  
des frais de montage.

Lorsque cela a été possible, une vérification a été faite par application d'un coefficient de transfert, de l'ordre de 1,1 à 1,2, du coût d'une installation en EUROPE et du coût de la même installation au SENEGAL.

Pour l'évaluation de ces investissements, il n'a été tenu aucun compte de droits d'entrée, douane et taxes.

Cette évaluation est d'ordinaire limitée aux équipements industriels de production et ne comprend pas :

- le terrain, sa préparation, sa viabilité (voirie, égouts, éclairage)
- les Services Généraux (distribution d'eau, de vapeur, l'électricité), annexes (entretien, magasins), administratifs et sociaux, qui dépendent de l'environnement et de la construction éventuelle dans le cadre d'une installation déjà existante;

elle comprend dans certains cas les productions de fluides auxiliaires lorsque celles-ci sont spécifiques à l'installation étudiée (courant continu pour l'électrolyse, vapeur haute pression pour le reforming de gaz de synthèse de l'ammoniac, vapeur haute pression et production de gaz carbonique pour les productions d'urée, de carbonate de soude).

Dans tous les cas, il ne s'agit donc que d'évaluations larges et assez peu précises.

I-3-5

- L'estimation des coûts de production comprend :

- les frais proportionnels et semi-proportionnels : matières premières et auxiliaires, fluides et utilités, main d'œuvre. Les estimations des quantités sont assez précises, et aussi celles des prix unitaires grâce aux études générales, préalables de la SONERI, confirmés par les entreprises Sénégaliennes;
- les frais fixes : entretien, amortissement, charges : comme dans ce genre d'études, les frais d'entretien sont évalués en pourcentage (de 2 à 7%) de l'investissement en matériel; l'amortissement a été calculé à un taux de 9 %, sur 10, 15 ou 20 ans suivant le type d'investissement (matériel spécialisé, matériel non spécialisé, bâtiments et Services généraux). Les installations sont toujours supposées fonctionner à leur pleine capacité.

N'ont pas été pris en compte :

les assurances et impôts,  
les frais généraux administratifs, financiers et charges de fond de roulement, les frais commerciaux,  
tous éléments difficiles à évaluer à ce stade d'étude et qui peuvent cependant être pris en compte.

dant représenter 10 à 20 % du total précédent.

On remarquera la part très importante du prix de production que représentent les amortissements des investissements surtout pour les exploitations dont la capacité de production est relativement faible. Comme ces investissements ont été évalués avec une certaine imprécision, il s'ensuit que les conclusions tirées de ce qui précède doivent toujours être prudentes, et aboutir généralement au conseil d'étude de rentabilité plus précise, sauf lorsque ces prix de productions sont manifestement trop éloignés des prix du marché.

I-4-1      - Dans le cas où des études précises de rentabilité sont conseillées, celles-ci pourront généralement adopter les capacités de production prévues, mais elles devront ensuite se dérouler en suivant les étapes successives de:

- détermination précise de l'objet et du but du projet de fabrication,
- opérations pilotes pour fixer la technique et l'appareillage du procédé adopté;
- cahier des charges pour l'étude d'engineering;
- étude d'engineering, spécification des appareils, établissement de cahiers des charges pour la fourniture des équipements
- calcul de l'investissement global basé sur des consultations de fournisseurs d'équipement,
- calcul de la rentabilité basé sur des débouchés et prix de vente assurés et sur un prix de revient (amortissement compris) assez précis.

I-4-2      - Dans le cas où la poursuite d'étude du projet est déconseillée, une indication est donnée sur les conditions préalables (généralement de débouchés suffisants) qui permettraient de les reprendre.

PLATRE  
partir de phosphogypse

Le problème du phosphogypse

Parmi les techniques de production de l'acide phosphorique pour ses importants emplois industriels (engrais, détergents), l'attaque sulfurique du minéral de phosphite tricalcique en fournit mondialement la plus grande quantité. L'acide phosphorique ainsi obtenu est dit "acide de voie humide" par opposition à l'acide phosphorique dit "thermique" résultant de la combustion du phosphore préalablement produit au four électrique.

Differents processus sont mis en oeuvre pour cette attaque sulfurique dont la réaction de base est :



A côté de l'acide phosphorique obtenu, plus ou moins pur, coloré, concentré, on recueille du sulfate de calcium. En réalité, le sulfate de calcium résiduaire est obtenu, suivant les procédés mis en oeuvre, sous des formes plus ou moins hydratées. Ces quantités résiduaires (phosphogypse) sont très importantes : environ 1 fois le poids d'acide ( $P_2O_5$ ) produit, ou 40 % de plus que le poids de minéral de phosphate tricalcique mis en oeuvre.

Or, la fabrication de plâtre, principalement pour la construction, résulte d'une déshydratation par calcination à température plus ou moins élevée d'un minéral naturel, le gypse, qui est le "dihydrate du sulfate de calcium" :  $SO_4 Ca, 2 H_2O$ .

Cette déshydratation fournit :  
soit du plâtre hemi-hydraté :  $SO_4 Ca, 1/2 H_2O$  dont il existe 2 formes  $\alpha$  et  $\beta$  ;  
soit de l'anhydrite :  $SO_4 Ca$ .

Hemi-hydrate ou anhydrite (le plâtre commercial est un mélange de ces 2 formes), mis en présence d'eau dans des conditions convenables, sont susceptibles de se réhydrater et de reformer plus ou moins rapidement, du gypse, c'est à dire du plâtre qui a fait prise.

Les emplois du plâtre dans la construction sont très anciens et bien connus. Des devantures de murs extérieurs à "colombage" existent encore à Paris depuis 100 ans. Les enduits au plâtre ont été employés bien avant ceux en ciment. Les revêtements de stuc résultent de l'incorporation de différentes fibres et colles dans le plâtre.

Un nouveau mode d'emploi du plâtre s'est considérablement développé depuis une dizaine d'années : ce sont les matériaux pré-fabriqués sous forme de carreaux ou de plaques. Ils servent principalement à la confection de cloisons intérieures, ou de parements intérieurs ou extérieurs aux murs extérieurs, ou encore au remplissage entre poteaux pour la confection de murs externes. D'autres éléments de construction ont également été fabriqués : le placoplâtre, sandwich d'une plaque de plâtre de 1 à 2 cm entre 2 feuilles de cartons, sert aussi bien par assemblage à la confection de parois creuses, qu'à celle de plafonds. L'intérêt de ces éléments pré-fabriqués est leur fini. Ils présentent une surface lisse ne nécessitant pas d'enduit. Ils sont légers, incombustibles, insonores et thermiquement isolants.

Enfin, dernier et récent emploi fort prometteur : construction par projection de plâtre sur armature.

Ces différents emplois du plâtre qui mettent chacun en œuvre un matériau de caractéristiques bien définies, sont exposés en détail dans l'annexe I.

La pierre à plâtre, le gypse, est un minéral commun et fort répandu dans certaines régions (région parisienne par exemple, Afrique du Nord). Mais certains pays en sont totalement dépourvus. D'où l'idée, dès il y a une trentaine d'années au Japon, pays totalement dépourvu de gypse, d'utiliser le sulfate de calcium résiduaire de la fabrication l'acide phosphorique de voie humide, pour fabriquer du plâtre. Et de fait des quantités importantes y sont produites et employées, par différents procédés adaptés eux-mêmes aux différents procédés de fabrication d'acide phosphorique.

Le besoin s'en faisait moins sentir dans les pays industriels dont certaines régions sont largement pourvues de gypse. Mais à ce moment, un autre problème s'est posé : celui de l'évacuation des résidus (phosphogypse) de fabrication de l'acide phosphorique de voie humide produit en

quantités croissantes.

On a d'abord envisagé son emploi en cimenterie, qui consomme d'importantes quantités de gypse. Sans y avoir renoncé (en raison des caractéristiques requises pour cet emploi et de sa faible valorisation) cette utilisation est difficile, mais sa possibilité n'a pas été négligée.

On a alors pensé soit à extraire du phosphogypse l'acide sulfurique et de le recycler en fabrication d'acide phosphorique, soit à le calciner en plâtre. Les deux ont été employés avec des fortunes diverses. Le procédé d'extraction de l'acide sulfurique, dû à l'un des procédés effectivement appliqués à la fabrication d'acide sulfurique à partir du gypse naturel, a pu parfois s'avérer alors que le soufre était rare et cher. Ce n'est plus autre le cas depuis que la désulfurisation du pétrole et du gaz naturel met à la disposition de l'industrie et de l'agriculture les quantités nécessaires à un prix convenable. Cependant quelques exploitations fonctionnent ainsi, mais comme elles produisent simultanément du ciment, on considère qu'elles ne sont rentables que dans les conditions particulières (capacité d'au moins 1000 tonnes par jour d'acide sulfurique concentré combustible bon marché).

Le procédé de production de plâtre à partir de phosphogypse a été lent à se développer en Europe, l'abord pour des raisons de qualité, lorsqu'on est parvenu à produire un matériau de caractéristiques convenables, le coût de ce traitement permettait difficilement de concurrencer le plâtre du gypse naturel, obtenu dans des installations de forte capacité, et ceci d'autant plus que le plâtre, produit de faible valeur surtout dans les régions où il est produit, peut être économiquement transporté à certaines distances.

Une importante entreprise britannique y a renoncé<sup>1</sup>; je ne connais pas d'installations aux USA. Même moins, des installations industrielles fonctionnent actuellement, surtout au Japon, mais aussi en Europe, en particulier en Allemagne et en France; d'autres sont en construction aux Pays-Bas et en Belgique.

## Situation de l'Afrique de l'Ouest

L'Afrique Occidentale ne possède guère de gypse. Les exploitations les plus proches sont malaises et lacunes et l'on connaît aussi les gisements en MURITANIE. Un certain tonnage de gypse est importé au SENEGAL du MAROC (5 à 8.000 tonnes par an à un faible prix : 2.500 FCFA la tonne) pour emploi en cimenterie. Quant au plâtre qui revient à un prix relativement élevé (10 à 12 FCFA/g) avant douane, mais en réalité à 25 FCFA à pied d'œuvre, étant donné le coût de son transport, il n'est à peu près pas utilisé en construction dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, et les petites quantités qui sont importées (200 à 300 tonnes par an du MAROC et de FRANCE vers le SENEGAL) sont uniquement destinées au meulage et au staff.

Il était donc parfaitement légitime que la SIES, productrice d'acide phosphorique à son usine de "Bao" à 20 km de DAKAR, envisage l'étude d'une installation productrice de plâtre, à partir de phosphogypse actuellement rejeté.

L'étude préliminaire comportait 3 phases :

Une 1<sup>re</sup> phase qualitative des possibilités techniques et comprenant :

- étude des différentes formes d'emplois possibles du plâtre au SENEGAL, particulièrement à DAKAR, et caractéristiques requises pour chacune de ces formes :

- possibilité technique d'obtenir à partir de la matière première disponible (phospho-gypse résiduaire du phosphate de Taïbi) les caractéristiques requises pour les différentes formes et différents emplois.

Une 2<sup>e</sup> phase quantitative s'appliquant à la construction au SENEGAL comprend :

- l'estimation des quantités globales de plâtre consommables au SENEGAL, pour toutes les formes et tous les emplois reconnus possibles;

- l'estimation des emplois dans lesquels le plâtre serait susceptible de remplacer les matériaux actuellement mis en œuvre, et évaluation d'un pourcentage raisonnable et vraisemblable de ce remplacement.

Une 3<sup>e</sup> phase essaie de définir les conditions économiques d'une fabrication ; elles sont basées sur :

- prix de vente du plâtre (ou des éléments pré-fabriqués) permettant

l'envisager le remplacement d'une partie des matériaux actuellement utilisés

- conditions à remplir pour qu'une installation produise du plâtre à ce prix (types de plâtre ou de matériaux, et coûts de production et de fabrication, capacités, investissement, coût de production).

Chacune de ces 3 phases a fait l'objet d'enquêtes, le rassemblement d'informations, d'études et de calculs qui avaient déjà été entrepris et sont poursuivis par la STEF, les commentaires y ont été apportés. Les résultats dont les détails sont donnés en annexes peuvent être exposés. La conclusion permet de fournir les éléments d'une étude établie à entreprendre maintenant, étude dont les différents stades sont énumérés, et qui permettra de tirer, d'une manière approchée mais suffisamment précise la rentabilité d'une installation basée sur ces données.

#### Etude qualitative des possibilités techniques

##### Differentes formes d'emploi du plâtre

Le plâtre est généralement obtenu sous forme de poudre plus ou moins fine et de caractéristiques normalisées. Les différents emplois peuvent être classés en :

- Plâtre de construction

- Plâtre pour enduits

- Plâtre pour éléments préfabriqués

- Plâtre à projeter

- Plâtre à mouler.

Ces différentes possibilités d'emploi sont connues au SENEGAL, mais, sauf le moulage n'y sont pas appliquées. La plupart des promoteurs, maîtres d'ouvrages, architectes et maîtres d'œuvre, entrepreneurs consultés ne voient comme objection à ces emplois que le prix trop élevé du plâtre importé. Une entreprise artisanale exécute de fort élégantes moulures à décoration en staff, moulage de maquettes ou masques mortuaires.

Pour chacun de ces emplois, le plâtre en poudre doit répondre à des caractéristiques normalisées dont le détail est donné en Annexe 1.

Ces caractéristiques portent :

sur le plâtre en poudre (finesse, coloration);

sur la matière d'hydorisation (teneur à l'eau, teneur en sel, température, résistance mécanique)

A ceci s'ajoute les conditions d'application (quantité et température de l'eau) et les caractéristiques de fabrication (sous-tension à l'humidité, stabilité de forme, stabilité à la peinture, coefficient de solubilité, résistance au feu, etc...).

Differentes époques entrent dans une fabrication, mais les plus importantes sont :

- l'origine et les caractéristiques du gypse peuvent se mettre en jeu
- le processus d'hydratation (et notamment le temps de placement diversifié d'hydroxylation)
- la finesse du produit.

Tout gypse, matière première, n'est pas susceptible de donner des produits répondant aux caractéristiques de toutes les différentes qualités de plâtre.

Un matériau de fabrication quelconque n'est pas non plus susceptible de traiter n'importe quelle qualité de gypse sous réserve à valoir l'une ou l'autre qualité de plâtre.

Toute nouvelle matière première - peu importe sa provenance doit être, avant toute mise en œuvre, faire l'objet d'essais pour déterminer si son utilisation est ou non possible pour un à la complète satisfaction.

Le plâtre gypse diffère du gypse naturel grâce à des différences suivant l'origine de l'apport de chaux. Il est donc de tout suivre le processus de traitement qui a permis de l'obtenir. Il contient des impuretés qui sont incompatibles avec l'humidité d'eau (matières organiques, produits chimiques, sédiments) et qui lui donnent une certaine coloration. Il faut donc établir comment et dans quelles cas il suffit de purifier et d'humidifier. Selon ces processus de sélection, on obtiendra ensuite par élaboration différentes qualités de plâtre, susceptible d'être utilisées en applications d'humidité normale. Cependant, ces différentes qualités ne sont généralement pas toutes possibles à la fois.

But you can't stop the world from being what it is. It's not your fault.

**the features offered by the bank, the bank's name and address, and the telephone number.**

**ANSWER** **to** **other** **questions** **about** **the** **same** **topic**

**ANSWER** *the teacher educated the students*

On 1 August 1945 the British Government issued a statement of its intentions concerning

**100** **Indicates** **whether** **former** **name** **is** **the** **same** **as** **the** **new** **name**  
**provided** **in** **the** **application** **for** **the** **Proposed** **name**  
**Indicates**

- we have made progress in the negotiations with our opponents - they are the  
our intention is to repeat what I have said to everybody the relationship  
between the opposition to strive their influence or cause to spread  
the influence over other as

Some odd time dimensions are also mentioned. Interactions with the space  
are known to affect the time dimension. Effects of the gravitation field  
are known as the redshift of the light waves. Effects of motion on time  
are known as the time dilation.

~~The following sections of the original document have been redacted.~~

These two sets of results & analysis do indicate major evidence that the effects of the policies discussed can be considered successful. In some instances the improvements & changes have been so substantial as to affect factors as the "firms' responses to PPF" or "responses to new information" which measure one of the stated contributions made by following a "rationalistic and strategic" framework to address a particular issue to ~~the environment~~ to climate. It is clear the ~~the~~

100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

卷之三十一

姓名	性别	年龄	民族	文化程度	政治面貌	工作单位	联系电话
王伟东	男	35	汉族	高中	群众	无	13833998866
李晓东	男	35	汉族	高中	群众	无	13833998866
王伟东	男	35	汉族	高中	群众	无	13833998866
李晓东	男	35	汉族	高中	群众	无	13833998866

1986-1987  
1987-1988  
1988-1989  
1989-1990  
1990-1991  
1991-1992  
1992-1993  
1993-1994  
1994-1995  
1995-1996  
1996-1997  
1997-1998  
1998-1999  
1999-2000  
2000-2001  
2001-2002  
2002-2003  
2003-2004  
2004-2005  
2005-2006  
2006-2007  
2007-2008  
2008-2009  
2009-2010  
2010-2011  
2011-2012  
2012-2013  
2013-2014  
2014-2015  
2015-2016  
2016-2017  
2017-2018  
2018-2019  
2019-2020  
2020-2021  
2021-2022  
2022-2023  
2023-2024

1966-1967  
1967-1968  
1968-1969  
1969-1970  
1970-1971  
1971-1972  
1972-1973  
1973-1974  
1974-1975  
1975-1976  
1976-1977  
1977-1978  
1978-1979  
1979-1980  
1980-1981  
1981-1982  
1982-1983  
1983-1984  
1984-1985  
1985-1986  
1986-1987  
1987-1988  
1988-1989  
1989-1990  
1990-1991  
1991-1992  
1992-1993  
1993-1994  
1994-1995  
1995-1996  
1996-1997  
1997-1998  
1998-1999  
1999-2000  
2000-2001  
2001-2002  
2002-2003  
2003-2004  
2004-2005  
2005-2006  
2006-2007  
2007-2008  
2008-2009  
2009-2010  
2010-2011  
2011-2012  
2012-2013  
2013-2014  
2014-2015  
2015-2016  
2016-2017  
2017-2018  
2018-2019  
2019-2020  
2020-2021  
2021-2022  
2022-2023  
2023-2024  
2024-2025  
2025-2026  
2026-2027  
2027-2028  
2028-2029  
2029-2030  
2030-2031  
2031-2032  
2032-2033  
2033-2034  
2034-2035  
2035-2036  
2036-2037  
2037-2038  
2038-2039  
2039-2040  
2040-2041  
2041-2042  
2042-2043  
2043-2044  
2044-2045  
2045-2046  
2046-2047  
2047-2048  
2048-2049  
2049-2050  
2050-2051  
2051-2052  
2052-2053  
2053-2054  
2054-2055  
2055-2056  
2056-2057  
2057-2058  
2058-2059  
2059-2060  
2060-2061  
2061-2062  
2062-2063  
2063-2064  
2064-2065  
2065-2066  
2066-2067  
2067-2068  
2068-2069  
2069-2070  
2070-2071  
2071-2072  
2072-2073  
2073-2074  
2074-2075  
2075-2076  
2076-2077  
2077-2078  
2078-2079  
2079-2080  
2080-2081  
2081-2082  
2082-2083  
2083-2084  
2084-2085  
2085-2086  
2086-2087  
2087-2088  
2088-2089  
2089-2090  
2090-2091  
2091-2092  
2092-2093  
2093-2094  
2094-2095  
2095-2096  
2096-2097  
2097-2098  
2098-2099  
2099-20100

and that the government has the power to do all that may be necessary to prevent and suppress the rebellion of the slaves and their supporters, to subdue the rebels, and to restore the Union. The President has authority to call out the militia of the states to suppress the rebellion, and to employ such force as may be necessary to subdue the rebellion, and to restore the Union. The President has authority to call out the militia of the states to suppress the rebellion, and to employ such force as may be necessary to subdue the rebellion, and to restore the Union.

For more information about the Project, contact the Project Manager or the Project Office.

Alouatta palliata	3	•
Alouatta palliata	10	•
Alouatta palliata	15	•
Alouatta palliata	11	•
Alouatta palliata	10	•
Alouatta palliata	10	•
Alouatta palliata	10	•

• **Part 3: Summary of results from the 7 LSC and ILC studies and conclusions**

Ainsi que le sera au fil des éditions futures de l'ouvrage (qui, à l'exception de la première édition, ne sera pas signée par les auteurs), le chapitre sur l'opposition de l'effacement et de l'effacement préférable et son rôle dans la théorie de l'éthique. Pour se faciliter l'écriture, il nous donne aussi un résumé de ce qu'il faut pour se servir de l'effacement dans l'élaboration d'un système de philosophie morale. Ensuite, dans une partie intitulée "Les étapes de l'écriture", les auteurs nous donnent une liste de 15 feuilles de papier où sont consignées par 2 feuilles 10 énoncés qui sont les "liens entre elles en forme d'arbre".

Les stations de 7 m<sup>2</sup>, en moyenne toutes localisées par rapport à l'axe + 50 cm au sud alors qu'il y a 10 kg au sud, et la surface globale étant pratiquement homogène.

en cloisons minces de 7 cm	90.000 à 100.000 m <sup>2</sup>
en cloisons épaisses de 7x7 = 2x90.000 à 100.000 = 180.000 à 200.000 m <sup>2</sup>	
bâtiments publics	7 à 10.000 m <sup>2</sup>
marchands de matériaux	7 à 10.000 m <sup>2</sup>
caisse en cours de transport	8 à 10.000 m <sup>2</sup>
	<hr/>
	194.000 à 330.000 m <sup>2</sup>

Compte tenu d'un emploi moyen de 4 % de briques, il est raisonnable de penser que progressivement et en quelques années, les 2/3, soit l'équivalent de 180.000 à 200.000 m<sup>2</sup> de cloisons de carreaux de 7 cm pourraient être annuellement montées.

Il faut maintenant déterminer si elles pourraient l'être au prix brut actuel des cloisons en briques ou en parpaings.

#### Conditions économiques d'emploi du carreau de plâtre

D'après les entrepreneurs consultés, les débours actuels sont (prix brut des débours de matériaux, produits et main d'œuvre) engagés dans la confection d'un mur enduit sur ses 2 faces sortant de :

cloison de 7 cm - en briques creuses	1 083 FCFA/m <sup>2</sup>
- en agglomérés (suivant qualités)	1045 à 1230 FCFA/m <sup>2</sup>
cloison de 15 cm - en briques creuses	1 372 FCFA/m <sup>2</sup>
- en agglomérés (suivant qualités)	1274 à 1670 FCFA/m <sup>2</sup>

Il convient cependant d'éliminer les agglomérés de qualité inférieure (voir détail en Annexe 2).

Pour arriver aux mêmes prix au m<sup>2</sup> de cloisons en carreaux de plâtre, il faut tenir compte d'une moindre main d'œuvre de montage et de l'absence des enduits que le m<sup>2</sup> de carreaux livrés au chantier de construction, soit au plus bas 1.

Carreaux pour une cloison de 7 cm : de 886 FCFA/m<sup>2</sup> à 1079 FCFA/m<sup>2</sup>

Carreaux pour une double cloison de 7 cm :

complétant une cloison portante ou un mur de 15 cm : 468 FCFA/m<sup>2</sup> à 906 FCFA/m<sup>2</sup> (voir détail en Annexe 3)

Dans quelles conditions de fabrication neuton arriver à vendre les carreaux de plâtre à ces prix concurrentiels ?

#### Conditions techniques de fabrication

De ce qui a été expliqué précédemment, il conviendrait de ne fabriquer que des carreaux de plâtre d'une seule dimension, de première qualité et de très belle apparence. La production du plâtre en poudre, à partir du phospho-rypso, puis la fabrication du carreau, à partir de ce plâtre en poudre sont examinées séparément.

##### - Fabrication de plâtre en poudre.

Quel que soit le procédé reçu (procédé RHONE-PROGIL, procédé CDF-CHEMIE, procédé CEPPROS) cette fabrication comporte :

la reprise, la classification, la purification, la neutralisation du phospho-rypso;

la calcination - déshydratation en atmosphère contrôlée;

le refroidissement, addition et mélange éventuels, stockage stanche.

Après étude de différents cas et différentes capacités, on a retenu la production annuelle de 12.000 tonnes de plâtre en poudre en 240 jours (production quotidienne de 50 T.).

Cette quantité permet la fabrication annuelle de 16.000 T. de carreaux soit 200.000 m<sup>2</sup> (70 K par m<sup>2</sup>).

Bref sur l'installation de 100 T/jour fonctionnant depuis 2 ans chez RHONE-PROGIL, compte tenu :

- du matériel à importer (cuves et matériel de transfert en polyester armé et en acier inox, four et réfractaires, son alimentateur et ses brûleurs, l'appareillage mécanique et électrique), son emballage, transport, montage et en l'absence de tous droits d'entrée (douanes et taxes);

- que le Génie Civil, les bâtiments et charpentes intérieures, et la plus grande partie des "off site" seront exécutés par des moyens locaux; l'investissement complet du matériel monté est estimé à :

200.000.000 FCFA (Annexe 4)

Dans ces conditions, le coût de production de la tonne de plâtre poudre, comprenant :

- Phospho-cyprée compté pour zéro
  - Produits, utilités, main d'œuvre
  - Entretien
  - Mortissement
  - Provision pour omission
- est estimé à

5 110 FCFA pour 1 000 kg

(détail en Annexe 4)

pour mémoire : Prix industriel de vente du ciment : 4.500 FCFA la tonne

- Fabrication de carreaux

Cette fabrication comporte :

le mélange précisément dosé du plâtre-poudre et de l'eau;

le moulage : mise en moule et démoulage;

le séchage;

la mise en paquets pour stockage et expédition.

Pour obtenir très régulièrement la très belle apparence de la très qualité nécessaire à concurrencer les matériaux actuellement employés, une installation très précise et très mécanique (ce qui ne veut pas dire automatique, car elle peut être commandée manuellement) est indispensable. Il faut en effet obtenir des éléments parfaitement lisses et plats, dont les bords sculptés à rainures et languettes de grande précision permettent un montage par emboîtement extrêmement précis et aisné. J'ai personnellement vu fonctionner 4 installations équipées de 3 types de matériel différents, et ai reçu l'offre et étude détaillée d'un 4e type. Leurs productions s'échelonnent entre 600 et 4.000 m<sup>2</sup>/j.

L'étude ci-après a été faite pour une production mécanisée de :  
900 m<sup>2</sup> par 24 heures

en carreaux de plâtre pleins, de 7 cm d'épaisseur à bords sculptés à rainures et languettes, permettant d'accrocher avec le plâtre issu du phospho-cyprée, une production de 200.000 m<sup>2</sup> en 250 jours (56 T/jour ou 14.000 T/an). Les dimensions utilisées des carreaux sont aux normes européennes les plus fréquentes (30 x 66,6 cm = 3 m<sup>2</sup>), mais la machine peut accrocher d'autres

dimensions (50 cm x 50 cm = 4 m<sup>2</sup>). Elle peut également fabriquer des carreaux plus grands, de mêmes dimensions.

Le séchage est supposé être fait, non pas en séchoir clos, chauffé et ventilé (ainsi que cela se pratique en Europe pour obtenir un séchage en 20 heures) mais simplement sur châssis à l'air libre, ainsi qu'il est pratiqué à DAKAR pour les moulures de plâtre. Ce mode de séchage implique en contre partie une grande surface, un nombre important de chariots, châssis et voies sur sol cimenté ainsi qu'une main d'œuvre de manutention.

Le stockage doit être obligatoirement fait à l'abri de la pluie éventuellement sous bâches de plastique .

Basé sur les installations existantes leurs récents débours d'extension et les offres des fournisseurs de matériel, l'ensemble de l'installation montée, en ordre de marche correspond à un investissement estimé à :

mécanique et électrique (buseule, doseur, malaxeur,	18 000 000 FCFA
matériel de moulage, de démoulage, de manutention, matériel auxiliaire, moteurs et commandes électriques)	3 000 000 FCFA
silo, extracteur, clôtures et chariots, empaquetage	10 000 000 FCFA
Voies, wagonnets, palettes	5 000 000 FCFA
Bâtiment 10 m x 20 m - C3nie Civil	
	36.000.000 FCFA

Cette évaluation ne comprend pas la préparation du terrain.

Dans ces conditions, le coût de 1 m<sup>2</sup> de carreaux, rendu chantier, de construction, et comprenant :

- Platre + poudre
- Utilités, main d'œuvre
- Entretien, amortissement
- Transport en chantier
- Provision pour frais généraux, et profit

est estimé à :

504 FCFA/m<sup>2</sup>

(Détail en Annexe 5)

Pour référence : Prix de vente en FRANCE des carreaux de 7 cm : 10,90 FF/m<sup>2</sup>

En se reportant aux indications précédemment données, on voit que pour les cloisons de 7 cm, ce prix de 584 FCFM au m<sup>2</sup> de carreaux de plâtre est à comparer à ceux de 886 FCFM à 1079 qui résultent de l'égalité de prix du m<sup>2</sup> de cloison montée en briques ou en moellons. Il est donc favorable au carreau de plâtre, sur la vente duquel un bénéfice aurait pu être espéré.

Pour les cloisons doubles, ce prix de 584 serait à comparer à celui de 586 résultant de l'égalité de prix de revient de cloison de 15 cm montée dans la meilleure qualité actuelle (à moellons de béton (basalte)).

Comme il n'est pas possible de vendre les mêmes carreaux de plâtre à 2 prix différents suivant leur emploi pour cloisons minces ou double, on devra les vendre au prix le plus faible permettant cependant leur débouché (nécessaire) pour les murs et cloisons doubles. On peut donc considérer que les carreaux de plâtre seront vraisemblablement préférés aux autres matériaux pour les cloisons minces, et pour celles-ci, il en résultera une diminution de leur prix. Pour les murs et cloisons de 15 cm, la construction avec l'un ou l'autre matériau sera sensiblement au même prix, et c'est la qualité du carreau de plâtre qui devra être l'argument de sa préférence. Cependant, lorsque le prix de la main d'œuvre de construction, actuellement anormalement faible, reviendra progressivement à son niveau normal (ce qui aura une incidence beaucoup plus importante sur le montage des murs en agglomérés ou en briques (il en faut 12,5 éléments au m<sup>2</sup> et ils sont beaucoup plus lourds) que sur le montage des murs en carreaux de plâtre (il n'en faut que 3 au m<sup>2</sup> et ils sont plus légers)), le mur monté en carreaux de plâtre prendra, par son meilleur prix, un avantage supplémentaire beaucoup plus net sur le mur monté en moellons.

#### Conclusion

Elles ne sont pas aisées à tirer d'une manière catégorique : Il est cependant bon de rappeler, dans le tableau comparatif ci-dessous, la situation des pays industrialisés où l'emploi de carreaux de plâtre (principalement à partir de gypse naturel) se développe très rapidement, en particulier

en raison du prix élevé de la main d'œuvre à construction et incite les fabricants de carreaux à accroître leurs installations.

	Prix français en FF	Prix équivalent CFA en FCFA	Prix Sénégalais en FCFA
Prix de la tonne de plâtre	70/60	2500/3000	prévision 5 110
Prix de la tonne de ciment (Portland classique)	PF	4000	5 500
Prix du m <sup>2</sup> de carreaux de plâtre	10,50	525	prévision 584
Prix du m <sup>2</sup> de cloison de 7cm montée quel que soit le matériau	22/25	1100/1250	1083/1238
Quantité à partir de laquelle on admet qu'une fabrication de carreaux de plâtre est rentable : 600 000 m <sup>2</sup> /an soit un chiffre d'affaires	6.300.000	315.000.000	prévision 119.000.000

En ce qui concerne le phospho-gypse, sa récupération, là où elle est entreprise est principalement motivée par des raisons d'environnement (se débarrasser d'un résidu encombrant). Elle n'atteint d'ailleurs pas la totalité de ces résidus qui, s'ils ne conduisent pas à un prix de plâtre actuellement plus élevé que celui obtenu à partir du gypse naturel, submergeraient le marché. De sorte que dans les pays industrialisés, si l'avenir de l'industrie des carreaux de plâtre est prometteur, il est difficile de se prononcer sur laquelle des 2 matières premières, gypse naturel ou phospho-gypse, cette industrie se développera.

La situation est différente au SÉNÉGAL : la concurrence du plâtre à partir du gypse naturel n'existe pas, sa production à partir de phospho-gypse met à la disposition de la construction un nouveau matériau, beaucoup plus fini et pas plus cher que ceux actuellement employés. Mais cette fabrication peut-elle être source de profit ?

L'évaluation dont il a été rendu compte ci-dessus n'est qu'une approximation assez large d'un ordre de grandeur. On peut en conclure qu'il

est certainement nécessaire et utile de faire une évaluation de rentabilité beaucoup plus précise qui portera sur l'investissement et l'exploitation de 2 installations industrielles :

- l'une pour la production de 50 tonnes/jour (12.000 tonnes/an) de plâtre-poudre à partir de phospho-gypse
- l'autre pour la fabrication de 800 m<sup>2</sup>/jour (200.000 m<sup>2</sup>/an) de carreaux de plâtre à partir de ce plâtre-poudre.

Ces études, dont les éléments ont déjà été donnés dans les conclusions privatives sont d'autre part déjà entreprises et poursuivies avec diligence par le SIFS.

#### Localisation

La production de plâtre-poudre serait nécessairement située près de la source de phospho-gypse, c'est à dire à l'usine de l'UPC de la SIES.

Pour la fabrication de carreaux, la proximité de la fabrication du plâtre est favorable et économique, donc souhaitable, bien que d'autres considérations puissent amener à dissocier ces 2 installations.

#### Actions à entreprendre

Techniquement, il y a lieu de fixer :

- pour le plâtre-poudre :  
le choix du procédé à employer pour la purification et pour la calcination-déshydratation
- pour le plâtre-poudre et la fabrication de carreaux :  
le choix des appareils et équipements, en se rapprochant le plus possible d'appareils et équipements effectivement en fonctionnement assuré.

On s'assurera par un essai de production de plâtre sur place dans un petit pilote approprié de la bonne adaptabilité du phospho-gypse au procédé et à l'appareillage choisi. D'autre part on procèdera avec le plâtre réellement issu de ce pilote à un essai réel de fabrication des carreaux, qui serviront aux tests indiqués ci-après.

Sur la base de ses capacités nécessaires et son emplacement ainsi défini, on entreprendra l'exécution d'un engineering de réalisation. Celui-ci permettra sur appel d'offres de fixer avec une certaine précision :  
l'investissement nécessaire à cette réalisation  
le coût de production.

Ces opérations ne devraient pas faire plus de 6 mois.

En même temps aurait entrepris une série d'essais sur carreaux fabriqués avec le cimentophosphate de la SIES, à faire exécuter par le LBTB à DAKAR sur avis des bureaux de contrôle Sénégalaïs VERITIS ou SOCOTEC, afin de confirmer les essais déjà effectués en Turquie et par la SIES à DAKAR, et la parfaite adaptabilité de ce matériau à la construction Sénégalaise.

#### Commerciallement :

- quelques centaines de m<sup>2</sup> de carreaux (une cinquantaine de tonnes) seraient mises à la disposition des principaux entrepreneurs afin de réaliser une opération pratique l'introduction sur le marché Dakarois. Cette opération permettrait d'évaluer les avantages de la construction avec ce matériau, d'en fixer assez précisément le prix de vente et d'évaluer avec une bonne approximation son marché pour la première année.

Les résultats de ces déterminations conduiraient à évaluer, d'une manière relativement précise la rentabilité de l'investissement, d'envisager son financement, d'en déterminer un planning d'exécution et un échéancier.

Ces opérations ne se feront pas sans frais. Il importe qu'elles soient dégrevées de toutes charges et soient incorporées dans l'investissement.

Il appartient évidemment à la SIES, sous le contrôle des autorités de tutelle, de prendre sa décision et d'en fixer elles-mêmes les moyens. Cependant, comme il s'agirait pour cette Société d'entrer ainsi dans un nouveau domaine d'activité industrielle qu'elle ne connaît qu'imparfaitement, les Conseils, voire l'association avec un fabricant expérimenté dans la fabrication d'éléments pré-fabriqués seraient susceptibles de réduire les risques et les aléas de cette nouvelle entreprise.

## SULFATE D' ALUMINE

Il m'a été demandé d'examiner la possibilité et l'intérêt de créer une fabrication de sulfate d'alumine au SENEGAL à partir du phosphate d'aluminium minéral de TUIES. Ce phosphate dont la composition est donnée en Annexe 6 est probablement le seul minéral de cette nature exploité dans le monde. Un peu plus de 200.000 tonnes sont annuellement utilisées après calcination (phospal; polyphos) principalement comme engrangé phosphaté et aussi comme supplément minéral pour l'alimentation du bétail.

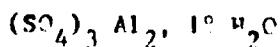
Le problème ainsi posé recouvre en réalité 2 problèmes différents :

- celui de la production de sulfate d'alumine
- celui de débouchés possibles du phosphate d'aluminium minéral de TUIES.

Il faut les examiner séparément.

### I.- Production du sulfate d'alumine

Ce produit se présente sous forme cristallisée de formule :



Le produit commercial, défini par son titre en matière active, l'alumine :  $\text{Al}_2\text{O}_3$  a pour composition approximative :

sel anhydre $(\text{SO}_4)_2 \text{Al}_2$	: 57 %
eau de cristallisation	: 43 %
alumine : $\text{Al}_2\text{O}_3$	: 17 à 18 %
équivalent en hydroxyde d'aluminium : $\text{Al}(\text{OH})_3$	: 26 à 27,5 %
équivalent en acide sulfurique : $\text{SO}_4^{\text{H}_2}$	: 40 %

Ses plus importantes utilisations découlent :

- soit de sa propriété de s'hydrolyser dans certaines conditions d'acidité en donnant un "floc", précipité volumineux d'hydroxyde d'aluminium  $\text{Al}(\text{OH})_3$ , susceptible d'entrainer les impuretés en suspension d'un liquide à clarifier (clarification des eaux, des lessives glycerineuses, mousses d'extincteurs d'incendies);
- soit de former des composés insolubles hydrofugeants (encollage du papier,

hydrofugation du textile, tannerie, pigments).

C'est un produit industriel de grosse consommation et de faible valeur. A titre d'exemple :

La France produit environ 120.000 T. le sulfate d'aluminium dont les utilisations ont été en 1971 :

Papeteries	65 %
Assainissement des eaux	30 %
Peintures	2 %
Extincteurs	0,05 %
Divers	2,95 %

Son prix est de l'ordre de 260 à 300 F pour 1000 Kg.

Aux U.S.A. la consommation a atteint en 1969 + 1.300.000 tonnes

dont 65 % pour la pulpe et le papier

32 % pour la purification des eaux

3 % pour divers

Son prix est de l'ordre de \$ 60 à 62 la tonne.

Ce produit a d'abord été fabriqué à partir de la bauxite lorsque sa teneur en fer et sa coloration n'étaient pas trop prises en considération. Actuellement, la bauxite est généralement remplacée par de l'hydroxyde d'aluminium afin d'obtenir un produit cristallisé pratiquement pur (moins de 0,15 % d'impuretés (non toxiques) dont moins de 0,005 % de fer.

L'approvisionnement mondial de sulfate d'alumine a été longtemps l'apanage des pays producteurs ou utilisateurs d'alumine (généralement producteurs d'aluminium). Mais l'hydroxyde d'aluminium étant un produit mondialement commun, les plus importants utilisateurs qui emploient le sulfate d'alumine en solution (épuration de l'eau, traitement de la pulpe et du papier) et qui peuvent se procurer aisément l'acide sulfurique, ont pris l'habitude de fabriquer eux-mêmes cette solution. Cela est avantageux lorsque la récupération de l'alumine après emploi du sulfate, est possible, récupération qui fait actuellement l'objet de mise au point dans les grandes stations d'épuration d'eau.

Au SENEGAL, le sulfate d'alumine est principalement employé par la Cie Nationale des Eaux et Electricité du Sénégal (SONEES) pour la clarification de l'eau avant sa distribution. Cette entreprise est susceptible de consommer, sur la base d'une distribution de 40.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, 2.000

à 3.000 tonnes/tonne sulfure d'alumine ( $17\% \text{ Al}_2\text{O}_3$ ). Le sulfaté d'alumine qu'elle importe sur la base de 20 FCFA le kilo CIF DAKAR (ou 20 FCFA après douane et taxes), lui revient à 30 FCFA à la station d'approvisionnement de l'ONERIS, et il est alors vendu à 35 FCFA dans l'eau distribuée. Il est donc parfaitement logique que la SIES, seul producteur standardisé d'acide sulfurique et la SONERIS principale consommatrice de sulfaté d'alumine au SENEGAL, cherchent à produire ce produit et à améliorer son prix.

La plupart des pays africains de l'Ouest ne disposent pas de production d'acide sulfurique, sont obligés d'importer le sulfaté d'alumine pour le traitement des eaux usées, éventuellement sous eau qui l'accompagne, pour le traitement de la mélasse. Ils pourraient être clients d'un producteur standardisé qui leur fournirait le même produit à un prix au plus bas à celui qu'ils paient actuellement.

Sur les bases, la SIES envisage la fabrication de 5000/6000 tonnes par an de sulfaté d'alumine ( $17\% \text{ Al}_2\text{O}_3$ ), dont 2000 à 3000 tonnes seraient consommées au SENEGAL, et 3000 à 3500 t. exportées.

#### Conditions de cette fabrication

##### Aspect technique

La fabrication du sulfaté d'alumine cristallisé à partir de l'hydroxyde d'aluminium pur et d'acide sulfurique ne présente pas de difficulté. L'hydroxyde d'aluminium  $\text{Al}(\text{OH})_3$ , reçu en poudre ou en vase, est dissous dans l'acide sulfurique, à concentration et température convenable. La très grande solubilité à chaud permet d'obtenir aisément la cristallisation soit par refroidissement, soit par évaporation. En raison de l'acidité des solutions et du produit, il est recommandé de réaliser l'équipement de fabrication en inox. ou polytétrafluoréthylène (PTFE). Le produit séché, éventuellement broyé ou cassé, peut être livré en vase ou en sacs papier.

La fabrication à partir du phosphate d'aluminium stérile du TNERIS consiste à produire d'abord l'hydroxyde d'aluminium  $\text{Al}(\text{OH})_3$ , à partir de ce phosphate; puis la fabrication qui fait suite du sulfaté d'alumine est en-

loger à cette question à être difficile. C'est pourquoi nous avons étudié la présence dans une petite population pondicéenne (1000 personnes) d'un peptide (l'insuline) qui joue un rôle important dans le métabolisme des lipides et des glucides. Nous avons également étudié l'effet de l'insuline sur les tissus adipeux et musculaires de ces personnes. En effet, les résultats de nos études montrent que l'insuline a un rôle régulateur dans la synthèse et la dégradation des lipides et des glucides.

卷之三

que signifie une guerre contre l'Europe de l'Est ? Il nous faut faire face à ce que nous devons faire pour empêcher la guerre mondiale. Si nous ne le faisons pas, nous courrons le risque de perdre notre sécurité et notre stabilité. C'est pourquoi il est essentiel que nous continuions à travailler ensemble pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes qui nous opposent.

— 1 —

Le phosphate de calcium et calcium sont utilisés pour servir à la fabrication d'un désherbant ou d'un engrangement de légumes.

L'ensemble de ces procédures doit fonctionner pour les deux dernières étapes.

L'essai de séparation à 104 °C sur une solution diluée de sucre montre le dédoublement par la dissociation des liaisons hydrogène entre les molécules des bimacromolécules polymériques attribuées à la fraction sucre et amidon. La séparation est réalisée par le filtre du séparateur de sucre dans l'essai précédent (fig. 1), sur séparation de la fraction de sucre.

L'hypothèse de la relation d'adaptation avec dimension de l'importance d'une situation, évidemment trouvée dans une situation autre que, mais cependant en rapport d'adaptation ( $r = .77 \pm .11$ ,  $n = 10$ ), n'est pas admise.

sur les modifications apportées aux normes relatives à la vente et à l'importation de sulfure d'ammonium

Importation et vente

Il est nécessaire d'apporter des modifications et des règles de vente et d'importation pour assurer l'hygiène et l'assurance sanitaire au niveau de la vente et de l'importation de sulfure d'ammonium.

Il est nécessaire d'assurer les règles de distribution du sulfure d'ammonium en respectant strictement sa composition (10% ou 12% de soufre) et de l'assurer d'importation de ce même produit. De plus, il est nécessaire que son emballage ne contienne pas de sulfure d'ammonium (SA) ou d'acide sulfureux (AS).

Le sulfure d'ammonium sera vendu par sac de sulfure d'ammonium à 175 kg.

Il est nécessaire d'apporter deux modifications de la norme pour assurer la vente et l'importation de sulfure d'ammonium dans le respect de la sécurité du produit et de l'assurer d'importation dans un emballage qui ne contient pas de sulfure d'ammonium. Par exemple, le sac de sulfure d'ammonium contenant moins de 10% de sulfure d'ammonium.

Il est nécessaire d'apporter la modification entre les paragraphes du tableau de la norme à 175 kg. Il faut que l'apport des paragraphes de la composition de la vitesse soit de l'acide sulfureux (AS) pour assurer la vente et la distribution du sulfure d'ammonium.

Il est nécessaire d'apporter une modification, autres du sulfure d'ammonium, pour assurer la vente et l'importation de sulfure d'ammonium et de l'assurer dans un emballage qui ne contient pas de sulfure d'ammonium.

Il est nécessaire d'apporter une modification, autres du sulfure d'ammonium, pour assurer la vente et l'importation de sulfure d'ammonium.

Il est nécessaire d'apporter une modification, autres du sulfure d'ammonium, pour assurer la vente et l'importation de sulfure d'ammonium.

Il est nécessaire d'apporter une modification, autres du sulfure d'ammonium,

Il est nécessaire d'apporter une modification, autres du sulfure d'ammonium,

Il est nécessaire d'apporter une modification, autres du sulfure d'ammonium,

1 tonne par jour (1500 t/sem)

soit 6 000 tonnes par an de sulfat d'élément (177 t/1500 t)

Le perte d'éléments minéraux et phosphate d'élément de STIES étant de 1233 PCPA pour 1000 kg, et la proportion du P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> (phosphore et phosphate tricalcique pris ensemble) étant comprise pour la même valeur (7,7% - 81 par unité de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>)

#### Fabrication de STIES de sulfat d'élément (177 t/1500 t) à partir de

	Hydroxyde d'élément + saccharate de phosphate d'élémentum de STIES	Hydroxyde d'élémentum + saccharate de phosphate d'élémentum de STIES
taux d'éléments	10 000 kg PCPA	150 000 kg PCPA
taux de produits par kg de sulfat d'élément	17,600 t/tonne sulfatique 100 %	•
	•	•
	10 PCPA, 70	14 PCPA, 95

(Voir Annexes 8, 9, 10)

#### II s'ensuit que

- Pour la consommation Résidentielle, et à condition de vendre le sulfat d'élément produit au même prix que le sulfat véritablement importé, la valorisation de l'acide sulfurique 100 % de STIES serait :

Fabrication à partir d'hydroxyde d'élément importé : 34 PCPA 80 kg Kg d'acide

Fabrication à partir de minerais de ThIe : 22 PCPA 60 kg Kg d'acide

- Pour l'exportation, et à condition de vendre le sulfat produit au même prix PCP DAKAR, que PCP France ou 18 %.

Fabrication à partir d'hydroxyde d'élément importé : 9 PCPA 80 kg Kg d'acide

Fabrication à partir de minerais de ThIe : 2 PCPA 14 kg Kg

(Voir Annexes 9 et 10)

Si pour fixer les taxes on admet que sur 6 000 t/an de Sulfate d'élément à produire : 3 000 tonnes seront vendues au SÉPPAL et 3 000 tonnes à l'exportation,

- 1) on obtient un perte moyen de valorisation de l'acide sulfurique de : 22, PCPA 20/1500 t/acid : cas de l'importation d'hydroxyde d'élément importé 10,70 kg d'acide : cas du traitement du phosphate d'élément résiduel de STIES.

Mais il faut souligner que ces indications ne sont que des ordres d'une très large approximation qu'une étude serrée devrait ajuster en particulier pour l'investissement dont l'amortissement intervient pour près de 30% dans le prix de revient estimé à partir du phosphate minéral de THIES, alors qu'il n'intervient que pour 5% dans celui fabriqué à partir d'hydroxyde d'alumine importé.

### Discussion des résultats

A première vue, la comparaison entre les 2 procédés se traduirait ainsi :

en investissement 130.000.000 FCFA supplémentaires, supposés obtenus d'un organisme étranger : le traitement du phosphate d'alumine minéral :

a) provoquera une sortie annuelle de devises, pour amortissement de l'investissement, de 18.000.000 FCFA

b) mais économisera en devises d'importation de produits étrangers :

45.000.000 FCFA pour l'hydroxyde d'aluminium

moins 7.400.000 FCFA pour la soude (la chaux étant supposée produite au SENEGAL)

Économie 37.600.000 FCFA

c) réduisant cependant les recettes fiscales (taxes douanières)

d'environ 8.700.000 FCFA

d) distribuer en salaires et charges : 10.000.000 FCFA

créant 40 à 50 emplois supplémentaires

e) réduire la valorisation de l'acide sulfurique de 22 FCFA, 30 à 14 FCFA, 78, soit une perte de profit pour la SIES de :

$$2.940 \text{ tonnes d'acide } (22,30 - 14,78) = 22.000.000 \text{ FCFA} \\ \text{par an}$$

Mais cette comparaison théorique ne peut être retenue. Elle a été en effet établie en supposant inchangé le prix du sulfate d'alumine consommé au SENEGAL, le prix à l'exportation étant aligné sur celui des fournisseurs étrangers.

Or il a bien été précédemment souligné l'inédit pour l'économie du SENEGAL de réduire le prix d'emploi du sulfate d'alumine afin de réduire le prix du m3 d'eau distribué. Cette réduction ne peut évidemment provenir

que d'une valorisation réduite de l'acide sulfurique, qu'il ne serait pas raisonnable d'escampter sur son prix moyen de 14 FCFA, 78/Kg tel qu'il résulte de sa valorisation estimée par le processus de traitement du phosphate d'alumine minéral de THIES.

### Conclusion

Si on considère que les 2 processus ont en commun la même fabrication de sulfate d'alumine ( $\text{A } 17\% \text{ Al}_2\text{O}_3$ ) à partir de l'hydroxyde d'alumine :

- soit importé
- soit obtenu par traitement à la soude du phosphate d'alumine minéral, la décision la plus prudente et la plus raisonnable consiste à envisager, pour débuter, seulement l'installation de cette fabrication commune (6 000 tonnes/an ou 15 tonnes/jour de sulfate d'alumine à 17%  $\text{Al}_2\text{O}_3$ ), qui fonctionnera d'abord à partir d'hydroxyde d'aluminium importé. La SIES étudie cette réalisation.

C'est à l'examen de ses résultats : quantité et prix de sulfate d'alumine ainsi produit et réellement livré, tant à la consommation sénégalaise qu'à l'exportation, qu'une décision pourra être prise de construire (ou non) en amont, une installation pour la production d'hydroxyde d'aluminium à partir de phosphate d'alumine minéral de THIES.

### II. Débouché possible du phosphate d'alumine minéral de THIES

C'est la 2ème problème qu'il convient d'examiner.

En effet, la seule production de 6 000 T. de sulfate d'alumine ( $\text{A } 17\% \text{ Al}_2\text{O}_3$ ) à partir de ce minéral n'en consommerait que 4 130 tonnes et la charge des amortissements de son investissement, intervenant pour environ 30% dans son prix de revient, rendrait celui-ci difficilement compétitif. D'autre part, une production très importante de sulfate d'alumine au SENEGAL, dont on n'aurait pas l'absolulement, ne peut être envisagée.

Un emploi important de minerais de phosphate d'alumine suppose des débouchés importants pour les produits qui en seraient issus : d'une part du

phosphate et d'autre part de l'alumine, c'est à dire pour cette dernière non pas seulement en vue de la fabrication de sulfate d'alumine d'écoulement limité, mais de l'alumine elle-même, hydroxyde ou oxyde d'aluminium. Simultanément, une utilisation pour un débouché suffisant du phosphate est à rechercher.

Ce problème a fait depuis plus de 10 ans et continue à faire l'objet d'études très poussées : il n'a pas encore abouti à une solution économique :

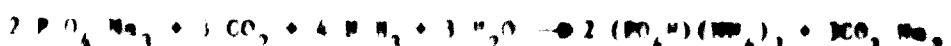
Le traitement le mieux connu consiste à la réécoulération séparément du phosphate et de l'alumine est celui par voie anodique (BAVER) (anode caustique ou carbonate de soude) (fig 3 schématisé prédominante par :



qui produit l'hydroxyde d'aluminium commercialisable tel quel ou sous forme d'alumine après déshydratation.

Suivant ce schéma : 1 tonne d'hydroxyde d'aluminium sec à 99% Al(OH)<sub>3</sub> consomme 2 T. 7 de minerais  
1 T. de soude 100%

et produit simultanément 2 tonnes, 75 de phosphate triionique cristallisé (à 12 H<sub>2</sub>O). Mais l'écoulement du ce devenir un gros temps est difficile. Il vaut mieux le transformer par carbonatation active en phosphate triionique (DAP) engraiss plus aisément vendable



la soude étant récupérée par évaporation du carbure de soude



Suivant ce processus, la production d'une tonne d'alumine consomme :

minerais de phosphate d'alumine : 4 T 130

soude 100 % : 0 T 200

chaux 92 % : 1 T 600

0 T 207 d'ammoniac pour la production de 1 T 309 de DAP.

Sur la base de ce schéma, l'usine II indique que, par une coûte-matière très large :

pour produire 300.000 tonnes d'alumine Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> (ou 600.000 tonnes d'hydroxyde d'aluminium Al(OH)<sub>3</sub>) et ammoniaque 674.000 tonnes de phosphate d'ammonium

que (engrais), il fautrait un investissement d'environ 12.000.000 F.F.PA d'équipements (Services connexes non compris), pour obtenir un tonne de ciment de l'usine de :

### • 120 t/h (ciment silicate de calcium)

(ou 8.000 t/h pour 100% exploitation) cela renfermerait sans doute avec le produit existant de l'usine à partir de la hauteur de 10 et fournirait 125.000 tonnes par an d'engrais à phosphate d'ammonium.

### C. Conclusion

L'impossibilité des investissements et des quantités d'engrais nécessaires entraînent que les études plus détaillées que les estimations effectuées sont nécessaires. Elles doivent être réalisées en quelques mois de travail alors que les installations industrielles leur consacrent depuis plusieurs années.

Elles sont d'autant plus détaillées que elles doivent être faites, que le marché connaît des engrains phosphatés et ammoniacaux dans les meilleures proportions au cours des prochaines années. Malheureusement si imparfaites que seront les dernières prédictions, elles indiqueront que ces études pourront aboutir très rapidement après une confrontation des perspectives des deux usines.

Ce qu'il faut également à l'heure, c'est qu'en tel nombre soit 150 à 200 des équipements en étude et en construction. Il n'est pas assuré, pour les usines installées dans l'avenir, d'assurer de la manière que la production de ces dernières au moins les équivalent à leur entraînement la compétition internationale. Il existe de nombreux établissements de P.R.G. en URSS, capables de 40 à 50.000 tonnes par an de engrais ammoniacal à cette fabrication.

En conclusion, il est nécessaire d'entamer immédiatement la réalisation d'un tel programme, d'ailleurs bien difficile à réaliser commercialement, il vaudrait d'en rappeler régulièrement l'heure d'aujourd'hui, de la capacité à certaines usines appartenant aux pouvoirs d'engager les fonds nécessaires à une telle période de transition.

## PRÉVISION DE LA CHAÎNE PRODUCTION

La chaîne industrielle de STETIKER est dans le plancher des pieds de l'heure actuelle et est connectée à l'ensemble d'usines.

Il faut une heure pour le départ (20 min + 120 min de travail) auquel il faut ajouter deux heures supplémentaires (15 min PPA) ou toute combinaison entre ces deux. Aussi la production de chaîne a été souvent empêchée dans les dernières périodes de l'année.

Le problème de production de chaîne au STETIKER avec récupération électrique a entraîné certaines difficultés pour nos clients. Il a été nécessaire d'ajouter à nos clients de la PPA, alors que la récupération de l'énergie dans l'usine de chaîne a été mise en fonction et le rejeté par le Procédé Mécanique. Même avec cette PPA (environ 10000 kWh/jour), nous avons été obligés de faire une autre partie de la PPA en éviter dépendant du reste de la production. C'est pour ce raison que l'usine a été fermée pendant par le Gouvernement. Malheureusement à Richard le 1<sup>er</sup> et le projet STETIKER n'a pas pu être fini car la faible production environ 15 000 tonnes par an pour la construction de la chaîne de production reporté au printemps dernier de 1978 lorsque nous avons fait nos dernières réunions.

Malheureusement nous avons été contraints par la nécessité de la chaîne à faire certaines modifications et améliorations des techniques des chaînes de chaîne à cause de la faible PPA. Mais nous avons en revanche des informations quantitatives démontrant que un très forte partie d'entre elles d'ailleurs. Les causes de l'insuffisance de nos chaînes sont surtout liées au temps de chargement dans l'atelier de la fabrication d'après chargement dans la chaîne.

Le projet de construction de chaîne a proposé recommandations des experts qui se rapportent à différentes questions. Production en fabriquant, amélioration des techniques de chaîne.

Quand à la récupération d'énergie électrique, cela n'a pas été enough pour la chaîne. Cette récupération n'a d'efficacité d'environ un

- Il ne peut tenir une utilisation sur place - fabrication de carbonate de soude SURETAT, ou - le, l'fabrication d'azote, lequel fixe définitivement l'emplacement du four à chaux. De
- la personne a déjà construit son four à chaux pour ses propres besoins simultané de chaux et de son carbonate.
  - la fabrication du carbonate de soude demande seulement 3/4 de la force du gaz carbonique et de la chaux. Mais cette fabrication de carbonate de soude n'est pas encore envisageable, et si celle-ci était réalisée sur le lieu de production de la soude estime, avec certitude première nécessaire pour cette fabrication, il est à faire actuellement. Cela n'est évidemment pas particulièrement favorable pour la construction du four à chaux du gaz carbonique en raison de son dégagement des éléments de construction. Il pourrait cependant être envisagé avec d'autres fabrications, où l'une des intuitions qui y sont associées s'y intéressent.
- La production d'azote est - de son côté, également suivant l'ordre - la production d'ammonium qui simultanément au hydrate carbonique et ammonium. Dans le cas d'une production indépendante d'azote, l'alimentation en gaz carbonique pourrait être réalisée d'une autre manière (récupération des gaz de combustion).

Pour toutes ces raisons, la récupération de gaz carbonique produit en même temps que la chaux, n'a pas été actuellement envisagée.

#### Production et consommation de la chaux

La chaux (cappo de calcaire (CaO) est généralement produite par calcination à plus de 1000° de calcaire naturel (carbonate de calcium + CaCO<sub>3</sub>) dans différents types de four - four à coke ou four sociétal. Le chauffage, totalement étalé au coke, puis au gaz de coke, il est entièrement par des bûches à fuel ou par vaporisation d'essence.

Un four, il faut distinguer différentes qualités de chaux :

- la chaux hydraulique, qui contient une certaine proportion de silicate d'aluminosilicate de calcaire et de composition déterminée. Elle trouve son emploi en construction. Elle doit régulièrement incorporer un élément basé de la fabrication du cendre, mais aujourd'hui la tendance des fabrications de chaux est de toujours la fabriquer en même temps que le cendre,

et même de produire directement le clinker par mélange et dosage de calcaire marneux et treilleux, de sorte que l'emploi de la chaux telle quelle en cimenterie a tendance à diminuer.

- La chaux grasse est un produit sensiblement plus pur, fabriqué à partir d'un calcaire riche. Suivant la richesse de ce calcaire qui doit titrer au moins 95% de carbonate de calcium, la chaux titrera au moins 92% et jusqu'à 96/98% d'oxyde de calcium.

La chaux grasse existe sous 2 formes :

- La chaux vive est le produit directement obtenu du four à chaux, et c'est elle qui titre au moins 92% d'oxyde de calcium. Elle se présente sous forme de roches d'1 à 100 mm, ou sous forme plus fine de 1 à 4 mm. Bien qu'elle s'expédie en vrac, la chaux vive, caustique, demande des précautions de manutention, d'emploi et de stockage (abri de l'humidité ou d'une atmosphère carbonatante).

- La chaux éteinte provient de la chaux vive après hydratation qui la transforme en hydroxyde de calcium. Elle peut se présenter sous forme d'une poudre sèche, ou d'une suspension dans l'eau (lait de chaux). La chaux éteinte sèche peut s'expédier en vrac, mais dans la mesure du possible on préfère l'éteindre sur le lieu d'emploi pour éviter de transporter un poids majoré de 30%. Le lait de chaux est également préparé pour un emploi immédiat.

La chaux grasse, vive ou éteinte, présente de très nombreuses possibilités d'utilisation dans les domaines les plus variés. L'annexe 1) donne par exemple la répartition entre les différents emplois des tonnages de chaux fabriqués et commercialisés en France en 1971, compte non tenu des fabrications de chaux "captives" (fabrication de carbonate de soude, de carbure de calcium, acieries, usineries). Tonnages et répartition sont fonction du prix de ce produit; un très bas prix permet d'envisager des emplois qui ne seraient plus justifiés avec un prix plus élevé. Des transports de chaux relativement lointains sont souvent possibles: des exportations par voie maritime sont réalisées.

## Situation actuelle

Elle est sensiblement la même au SENEGAL et dans les Pays de l'Afrique de l'Ouest. Les chaux n'y sont produites qu'en très petite quantité par des artisans et pour des besoins locaux.

Une certaine quantité de chaux, provenant de la fabrication de l'acétylène par hydratation du carbure de calcium serait également disponible. Mais autre qu'elle se présente sous forme de lait de chaux plus ou moins humide et pâteux, elle est très impure et nauséabonde (présence de sulfure et de phosphure) ce qui la rend peu convenable à quelqu'emploi. Il n'y a pratiquement aucune transaction de chaux entre les pays de l'Afrique de l'Ouest. La chaux qui y est consommée est importée, généralement en petites quantités pour les emplois utilisatoires (amendement calcique, épuration de l'eau, décarbonatation de l'air) donc à un prix élevé qui freine ou même arrête d'autres possibilités d'utilisation. En effet son prix est de l'ordre de 15.000 FCFA la tonne CIF port Africain, alors qu'il n'est que de 70 à 120 FF (équivalent à 3.500 à 6.000 FCFA) suivant les lieux d'emploi en France.

Au SENEGAL même l'importation a plafonné à moins de 2 000 T/an dont environ 400 T. pour l'épuration de l'eau, et pour les amendements calciques. Et cette situation va vraisemblablement être modifiée pour 2 raisons :

d'abord, la construction à Richard Toll d'un four à chaux par la Société Sucrerie Sénégalaise, pour ses propres besoins ; mais comme sa production de chaux sera excédentaire jusqu'à pleine réalisation du programme sucrier, il pourra aisément alimenter l'installation d'épuration de l'eau de la Société des Eaux SONTES à N'GOM (Lac de CUIERS) distante d'à peine 40 Km et fournir localement certains amendements calciques.

d'autre part, on ce qui concerne les amendements calciques on envisage d'une manière plus générale et dans l'ensemble du pays de développer soit l'emploi du phosphate-type résiduaire de la fabrication d'acide phosphorique à l'usine de N'DAO de la SIES, soit l'emploi de fond de phosphates minéraux, tricalciques ou alumino-calciques largement produits à TAIBA et à TNIES.

Cette situation est d'ailleurs liée à la rareté, générale dans les pays Africains considérés, d'un célerié riche nécessaire à la fabrication

de la chaux grasse. Lorsqu'un éisement convenable a été signalé (par exemple au SENEGAL - Annexe 12, page 4) la faible consommation présente n'a incité d'envisager que des productions trop faibles pour pouvoir être réalisées à un prix attractif, et les demandes de création d'installations (Annexe 12, page 7) sont restées sans réponse.

Dans l'ensemble de ces pays Africains un seul emploi est alimenté par l'importation d'un tonnage important celui de 30.000 t par an environ de chaux utilisée en GUINEE pour le traitement de la bauxite et la production d'alumine à FRIA. Le transport maritime à partir d'un quelconque producteur de chaux Européen est généralement fait à faible frais par le retour d'Europe, vers la GUINEE, des importateurs aluminiers qui y ont apporté l'alumine. Dans ces conditions, la chaux vive, en vrac, peut être achetée à un faible prix aux pays producteurs Européens. Ce prix, déjà indiqué, est actuellement de l'ordre de 70 FF la tonne alongside.

#### Prévision de débouchés futurs

L'examen des emplois possibles de la chaux grasse, vive ou éteinte, supposée obtenue à un prix qui ne freine pas ses débouchés a été fait en étudiant le tableau de consommation de chaux grasse, en France, en 1971, et les commentaires qui l'accompagnent (Annexe 13). C'est en effet la chaux grasse surtout la chaux vive (la chaux éteinte qui s'obtient facilement à partir de la chaux vive ne représentant que 10% en poids soit 7% de la chaux vive) qui offre le plus grand nombre de débouchés.

En se limitant aux domaines dans lesquels ces emplois sont possibles au SENEGAL et dans les pays Africains voisins, on retiendra les consommations pour :

- emploi routiers et stabilisation des sols,
- épuration des eaux usées,
- amendement des sols,
- construction,
- éstréciculture.

Ce sont les emplois routiers qui, en raison de leur importance ont été particulièrement étudiés.

Ces emplois sont parfaitement connus des Services Sénégalais des Travaux

Routiers et en particulier de cette Direction du Ministère des Travaux Publics. Ils le sont aussi bien du Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), laboratoire de ce ministère, et qui travaille en étroite liaison avec le Centre d'Expérimentation Français de Recherches d'Etudes du Bâtiment et des Travaux Publics (ru : FRANCION à Paris).

Dans le cas africain, il devrait peut-être être utilisée pour l'amélioration des caractéristiques d'aterrages, immobiles ou à long terme, les sols fins, en particulier pour la stabilisation des sables fins limoneux ou argileux et des sols gravels ou graticieux. On étudie également son emploi sur sols gonflants pour stabiliser les carrefours des routes marquées.

Si ce dernier emploi n'a été traité lors de la 2<sup>e</sup> conférence Africaine de mars 1972 (Laboratoire public d'essais et d'études de Casablanca (CERTP), le fait a fait l'objet d'une présentation tout en soulignant les résultats favorables obtenus depuis 5 ans au CERTP.

Ce procédé n'a pas été développé dans les Pays Africains possédant les mêmes types de sol, en raison du prix trop élevé de la chaux, mais le LBTP vient de proposer au ministère Sénégalais des Travaux Publics, une série d'essais - comme cela a été fait à aussi un CITEPHOIRE.

Deux entreprises de travaux routiers prises parmi les plus importantes travaillant au SENEGAL, ont également donné leur avis :

pour l'une, la chaux permettrait une économie possible suivant son prix, pour stabiliser les très mauvaises latérites (au lieu d'aller en chercher plus loin de meilleures). Elle pourrait également être utilisée comme filer pour les enrobés, et si son prix le permet pour la confection de la couche de fondation;

l'autre entreprise est prête, sur demande de la Direction des Travaux Publics, à l'emploi sur sables limoneux ou argileux en CASAMANCE (pour lesquels on emploie 20.000 tonnes de ciment), et éventuellement sur latérite.

Cet ensemble d'avis techniques concorde donc parfaitement avec les commentaires du Syndicat Français des Fabricants de chaux rappelés ci-dessous sur le développement futur de ce débouché, les restrictions formulées par celui-ci sur la régularité des approvisionnements en raison des intempéries affectant les travaux routiers étant réduites au minimum en Afrique.

Une estimation de la consommation annuelle de chaux pour environ 120 Km de routes bitumées sur le bassin du S. le chiffre sera 10% du volume de la couche de base (20 cm d'épaisseur sur 6 m de large) équivaut à 1 m<sup>3</sup>, soit 100 t de chaux par kilomètre soit 14.400 tonnes pour 120 Km de route.

De son côté le traitement des déchets (en cours de recherche pour concasser 3 - 4 000 t de chaux), et la stabilisation sur sol confine à 1 000/2 000 t.

La consommation annuelle annuelle de chaux au GENERAL - appels essentiellement sur routes, recouvre véritablement tout secteur productif, mais assez rapidement, 18 à 20 000 t/an, à la condition toutefois que son prix soit comparable à celui du ciment actuellement de l'ordre de 6 FCFA, 50 le kg. Or ce n'est pas au niveau de la chaux actuellement importée de 15 FCFA CIF (fig. 3).

Compte tenu de l'alimentation actuelle d'environ 2 000 t de chaux et des débouchés qui seraient créés en prix réduit (sauvegarde des usages tannerie, métallerie, enlèvement pour la construction, agriculture...) on peut admettre que progressivement la consommation prévue du GENERAL pourrait atteindre 20 à 25 000 tonnes/an.

L'exportation vers les pays Africains serait possible sous certaines conditions, parce que :

- l'exportation du ciment est actuellement réalisée dans les conditions analogues, vers la MURMANIE, le NIGER, le NIGERIA, le COTE D'IVOIRE, le GABON;
- la chaux n'y reviendrait pas plus cher et même probablement moins cher que celle importée actuellement d'Europe;
- les besoins en chaux, en particulier pour routes ou feront très prochainement au fur et à mesure de l'industrialisation de ces pays,
- des approvisionnements Africains d'une partie des besoins nécessaires pourraient être envisagés à l'équivalence de prix unités CIF. Dans le cas actuel de l'alimentation de l'usine d'alumine de PRTA en GUINÉE, le transport pourrait être assuré dans les mêmes conditions qu'à sortir d'un port Européen, par le frêt de retour des navires aluminiums, et les combinaisons de chargement de ces navires au GENERAL arrivent à compenser celles des

... . . . . . . . . . .

~~entraîne l'absence de tout résultat dans le temps~~ et de tout résultat dans l'espace.

1990s, but failed to do much to reduce the gap between rich and poor. In fact, the gap grew wider. The gap between rich and poor in the United States is now the largest in the developed world. This is due to several factors, including globalization, technological change, and changes in the labor market.

THE JESSE Project • 11

Our too rapid return to work after birth can contribute to fatigue and subsequent depression. It is also important to take time off to rest and recuperate. We have found it useful to take a break from work for at least two weeks following birth, during which time we can focus on our family and ourselves. This can help us to feel more energized and ready to return to work. It is also important to take time off to rest and recuperate. We have found it useful to take a break from work for at least two weeks following birth, during which time we can focus on our family and ourselves. This can help us to feel more energized and ready to return to work.

On peut penser que le temps de la braise dans cette configuration avec appuis aussi haut et trop long que les deux précédentes entraînerait une décomposition, l'effet de la loi de BERNARD et l'absence de la partie de forte vitesse dans le temps à l'origine. Les configurations de extrémité y seraient alors pratiquement si faibles qu'il n'y a pas d'effet sur le CEST.

• The following are the names of the persons who were present at the meeting:

10. The following is a list of the names of the members of the Board of Directors of the Company.

1970-1971  
1971-1972  
1972-1973  
1973-1974

10. The following table shows the number of hours worked by each employee.

This situation is now considered our best method & technique  
during the winter months. It is necessary to catch the fish first & then to clean  
them & then to freeze them. The fish can then be stored  
in deep freezers.

Digitized by srujanika@gmail.com

四、關稅：本會所收之關稅，由總會代為辦理，並請各會會計監督。

**1. New student enrollment (new)**      **2. Total**

卷之三十一

In fact I have said those thoughts - don't you see that's what the article had  
me do? I'm supposed to say that I'm not going to do any more than to be  
obliged to them. So I'm going to say that I'm not going to do any more than to be  
obliged to them.

For more information on the application process or to request a copy of the application, contact the Office of the Secretary, U.S. Department of State, Washington, D.C. 20520.

The House of Representatives, by a vote of 218 to 197, passed a resolution to establish a Select Committee on Small Business.

• Berlin, the former capital of Prussia, is now the capital of the Federal Republic of Germany. It is a large, modern city with a rich history, featuring many landmarks such as the Brandenburg Gate, the Reichstag, and the Berlin Wall.

**2010-11-01** The **new** **rule** **for** **local** **water** **management** **is** **now** **available** **on** **the** **water** **ministry** **web** **site**.

La France a donc immédiatement été mise à l'abri contre les menaces de la guerre que le front russe ait pu établir. Elle a pu également se préparer à l'éventualité d'une guerre contre l'Allemagne. Mais elle n'a pas pu empêcher que l'Allemagne, qui dépendait de nombreux ouvriers russes dans l'industrie, n'ait pu faire ample profit des succès allemands dans la guerre. Les révoltes en Russie relatives au front russe (1917) ont été

Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus pour la méthode de l'analyse des fréquences et pour la méthode de l'estimation de la loi de Poisson. On voit que la méthode de Poisson est meilleure que la méthode de l'analyse des fréquences complétée par la méthode de l'estimation de la loi de Poisson. La qualité de la méthode de Poisson dépend de la qualité de la qualité de la chose qu'on étudie.

The third feature, therefore, is a change in the (P<sub>1</sub>), and one which may well have been an addition of blue to the colour mix and quite possibly perhaps some sort of red, since there are no purples or blues visible in the original.

— 1 —

It should be noted that one important reason I was unable to contribute to the meeting to discuss our plan, originate in strong opposition to the new scheme to finance the economy based on capital accumulation. In fact, there were

sceptible de fonctionner également en crise dans les mêmes conditions économiques avec une production réduite jusqu'à 50 ou 60 tonnes par tonne.

Après consultation l'entreprise allemande, française, belge, italienne, spécialisée dans la construction de fours industriels, on peut chiffrer l'investissement global nécessaire à la construction et au fonctionnement d'un four à cuve chauffé au fuel, et les années nécessaires à

on 190 millions to France CFA (annex 16)

Une telle installation est susceptible d'apporter de la chaux vive en poches (40 à 100 kg) à 90%, au prix, à un prix (compte tenu de l'entretien régulier de l'installation, de l'entretien et d'une provision de 20% pour frais généraux, charges commerciales et financières, profit), compte tenu :

4,624 PCPA 10 tonne/year van production commences April 1989?

(Continued)

Cette estimation suppose la présence totale, moyenne, à l'emplACEMENT du four à chaux.

900 PCPA le boeuf - sensibilité 1.000 PCPA le miel  
peut empêcher l'absorption de l'acétylénodiol et d'un  
transfert dans lait à 10 kg.

On admet généralement que la chaux étatée blanche (flame de chaux) est produite à un prix inférieur à celui de la chaux vive en partie, l'augmentation du poids de la roquette lors de l'hydrogénération (H2) faisant plus que compenser les frais et l'énergie consommée de l'autogénération.

L'étude a été faite en supposant un aménagement du pour la future  
habitation, mais ne tient toutefois pas compte des frais de l'acquisition  
d'une maison neuve. Par conséquent il faut faire au Paredo, sans évoquer  
autres factures, le montant des sommes nécessaires pour

Avant tout, une bonne installation favorise positive stances dans un cadre convivial et accueillant dans un fonctionnement, et équipes de la meilleure manière au service des citoyens. De plus, l'application de la loi sur les franchises de vente

Chaque fabricant entreprendra explicitement l'analyse, finement détaillée, de son potentiel, de ses besoins et de sa situation. L'intégration d'une exploitation existante devrait se faire à prévaloir les investissements et les frais d'exploitation qu'il impliquerait alors au chiffre total des projets.

#### Chapitre 10

Elles offriront à la commission les deux méthodes de la chose - importation et exploitation de la chose à portée de main pour produire annuellement 10 000 à 30 000 tonnes.

Prix moyen en minimum (en francs) : 10 FRS soit 1 000 FCFA le tonne. Chose être portée sur le plan.

Prix de l'importation CIF à Dakar : 15 FCFA le tonne.

Prix d'importation à prix de vente : 5 000 à 7 000 FCFA le tonne.

Prix de l'exploitation de la chose par:

des producteurs de 10 000 à 30 000 t. : 12 000 à 15 000 FCFA le tonne.

des loueurs nécessitant une aide : 15 000 à 18 000 FCFA

Employés + fonctionnement : 15 à 20 millions FCFA

Gérance : 15 à 20 millions FCFA

Les conditions nécessaires pour faire l'aller-retour du transport marécageux sont les suivantes : il faudra établir trois routes de transport autre possible de 75 000 à 100 000 tonnes de charbon.

(15 à 25 km de distance)

Si 15 000 à 18 000 tonnes de charbon peuvent être transportées par l'intermédiaire de bateaux

pour 1 camion à la fois, la route de transport devra être étayée pour 10 camions.

Une fourchette de la chose de 75 000 tonnes par an, avec une chose possible à 50 000 tonnes pour être comparée au commerce. Si le marché chose correspondrait tout à fait à l'importation d'une chose à 100 000 tonnes, alors que l'importation d'une chose de 100 000 tonnes soit dans un territoire intérieur, et inverse, alors chaque chose devra être une chose complète ou partie de quelque chose.

Les conditions de cette chose, qui est 10 000 000 tonnes chose, sont les

conclusions presented in section 1 on values of some social variables.

## ~~SECRET~~ APPROVAL OF THE PLAN TO ASSIST

In addition to the information contained in the preceding pages, the  
~~SECRET~~ force to be used in order to facilitate the operation. The greater the  
number of personnel required, the greater the cost will be. It is  
estimated to employ about one thousand men in the campaign, or about 10% of the  
population. In order to minimize the expense, it is proposed to employ  
D'Addario and his wife, the author of "The Plan", as the principal  
agents to facilitate the negotiations. It is also proposed to employ D'Addario's  
son, who is a member of the Communist Party, to assist him.

The author has not yet determined the exact date of the plan. It is  
desirable, however, to begin as soon as possible. There should be  
no publicized announcement of the plan at this time.

## ~~SECRET~~ APPROVAL OF THE PLAN

### ~~SECRET~~ APPROVAL OF THE PLAN

If this is adopted as the final plan, it is recommended that the  
plan be submitted to the Central Committee of the Communist Party  
and to the Central Committee of the Chinese People's Democratic  
League.

- It is further recommended that the plan be submitted to the  
Chinese People's Democratic League, the Chinese People's  
Democracy and the Chinese People's Association, and to the Chinese  
People's Association for the Protection of Democracy. This will  
be done through their respective Central Committees.
- It is also recommended that the plan be submitted to the Chinese  
People's Association for the Protection of Democracy, the Chinese  
People's Democracy and the Chinese People's Association, and to the Chinese  
People's Association for the Protection of Democracy.
- It is also recommended that the plan be submitted to the Chinese  
People's Democracy and the Chinese People's Association, and to the Chinese  
People's Association for the Protection of Democracy.

It is also recommended that the Chinese People's Association for the  
Protection of Democracy, the Chinese People's Democracy and the Chinese  
People's Association for the Protection of Democracy.

l'industrie papetière à l'heure actuelle, l'effacement des déchets est une chose forte. Le déchetterie offre la chance de faire

des économies dans deux sens. Il suffit de faire une répartition pour que certains déchets deviennent un produit en valeur de 100% et ne plus être déchets.

Industrie des pâtes et papier à base	10 %
Industrie des pâtes et papier à base de la houille et du charbon	10 %
Industrie de l'acier et industrie de l'automobile	10 %
Industrie des électriciens	10 %
Industrie chimique, plastique et caoutchouc	10 %
Énergie liquide	10 %

Le travail industriel des produits sur l'ensemble

- le deuxième est la classification par le réseau. On continue de faire le raccord de production sur le réseau

$$E_1, E_2 + E_3 + E_4 = E_5, E_6 + E_7 + E_8$$

Le troisième est encore utiliser au maximum tous les matériaux produisant des combustibles fossiles. Par exemple, en 1974, en Suisse, 111 000 tonnes de carbone se trouvent dans 130 000 tonnes produites par le produit PIREX, soit 27% de cette production, une part à la fabrication de 79 000 tonnes de caoutchouc.

- le produit le deuxième le plus utilisé est l'électrolyse qui utilise de l'eau et de l'énergie sous forme d'électrolyseur ou oxygène ou dans des batteries à hydrogène. L'électrolyse produit plusieurs substances :

- de la soude caustique,
- de l'acide (acide),
- de l'hydrogène.

Au cours des 2 dernières années, l'électrolyse a été largement développée pour la production de chlorure, nécessaire au raffinerie à la fabrication de matériaux plastiques, permettant de diminuer de 30% PIREX (produit à l'électrolyse) qui a connu une progression rapide et considérable. Au moment, la quantité de soude caustique étant continue croissante diminue plus difficilement un élément correspondant et une partie d'en revient au bateau.

Dans ce deuxième cas, les deux dernières lignes de l'apporteur du tableau ci-dessus restent inchangées. Cependant, puisque qu'il n'y a pas de partie supplémentaire de la liste d'importations dans le tableau relatif au PIB, l'ajout d'un deuxième élément peut faire une différence notable sur la contribution faite au PIB par les importations. On a alors remplacé le troisième élément par une autre ligne qui est la somme des deux dernières lignes.

On voit que les parts relatives de la morte, maladie et de l'importation sont approximativement de 0,39, à 0,39. Il y a un résultat moyen à 0,39.

Les résultats de l'apporteur de l'importation sont très bien évalués et si les estimations étaient très basse qu'une autre analyse rendrait toutefois possible l'approximation d'une contribution plus élevée à celle de la mortalité.

#### Second budget

Ainsi que nous l'avons vu à l'appartement de l'apporteur de la mortalité par le PIB, le second budget n'a pas amélioré cette fois l'importation des perturbations économiques dans

les contributions	estimées à 0,39 à 0,39	réelles après 1960
de l'apporteur	0,39	à 0,39

#### La Production

l'apporteur de la mortalité	estimée à 0,39 à 0,39
d'après	0,39 à 0,39

l'apporteur de la mortalité	estimée à 0,39 à 0,39
par	0,39

Les importations dont parlent ces trois contributions sont les mêmes, mais calculées de façon à suivre les modifications successives entre 1960 et 1970, pour s'en servir pour la morte mondiale. Les deux dernières lignes sont exactes dans le cas de l'apporteur mondial du PIB (qui s'applique à la mort mondiale). Il y a également une ligne de l'apporteur de la mortalité

L'apporteur mondial de la mortalité mondiale n'a pas l'importation parmi ses contributions estimées :

- variation de prix et grandes difficultés d'approvisionnement en matière de sucre. Pour les Suisses, les économies constituent les seules trois raisons banques dépendent le fonctionnement, et cela contribue aux sommes importantes.
- la grande croissance de la force de travail (entre 1970 et 1978, la force de travail a augmenté plus que de 1% dans la RDC, que la baisse (environ 0,2% en plus par rapport à 1970).
- les factures sont très élevées et elles, également non évidentes, avec un effet déterminant sur les forces très faiblement développées des soutiens des partis. La réduction dans leur élégance de cette marchandise est une preuve dangereuse et impressionnante de la force romaine (travaux, construction, enseignement) particulièrement forte.

#### Rapport Africain

Le rapport est à l'image du modèle stalinien. Les pays africains de l'Ouest sont estimés au grand succès en tant que l'empire africain s'efface et un peu entame une nouvelle ère de paix et de stabilité dans le continent africain.

<b>Rapport Africain France africaine</b>	1970/71	1 000 ?
Côte d'Ivoire	1 000 ?	
Sénégal	2 000 ?	
Afrique	1 000 ?	
<b>Rapport Africain sud-africain</b>	1970/71	10 000 ?
Namibie	4 000 ?	
Afrique	1 000 ?	
	30 à 35 000 ?	

#### Rapport Afrique Europe (P)

Indication des chiffres rapportés et démontrant que ces paragraphes sont être exacts.

Ensuite, le rapport indique une grande importance de l'ordre de 10 millions à 100 000 à 100 000 personnes (plus 1000) démontre au contraire de la théorie à l'origine de PISA pour la participation à l'ordre.

que permet son importance des tentes de zones d'activité, ou bien et au moment le plus important.

La croissance des pays africains peut s'accompagner brusquement par appariation de nouvelles industries économétrices : papier, textile. Mais ces industries de nouvelles industries spécifiquement faites économétriques de grande échelle, la croissance le constate, compte tenu de la diversité de cette espèce d'industrie au rythme de l'industrialisation de ces pays.

Et si dans un tout le croissance annuelle de 5%, on peut penser que, tout ce stade de ces nouvelles industries très économétriques, l'importance de la croissance de grande échelle que le tout sera dans la consommation de PTA peut également sur le tableau ci-dessous

Développement annuel de grande échelle (tous PTA) 1972

Pays africain	1972	1977	1982	1987
<b>OMS</b>	5.000 T	5.500 T	10.000/11.000 T	11.000/12.000 T
<b>Pays africains</b>				
Fréquentation de l'Afrique de l'Ouest				
Exemple OMS	10.000 T	10.000	11.000/12.000	12.000/13.000
en 1982)				
<b>Doublez les pays</b>				
Afrique de l'Ouest	12.000 T	20.000/22.000	22.000/24.000	24.000/26.000
pour obtenir PTA 30.000				

L'importante croissance de ces importations africaines à partie d'une production africaine assez rapidement possible à envoyer vers l'UE, c'est à dire approximativement au prix PTA des pays industrialisés. Quelle possibilité ? Il faut constater l'aspect favorable de certaines de ces tendances de production : characterize et capitalisation.

### Conclusion

Il convient donc cligner sur : l'importante et le rôle de production export envers pourvoir les productions contournées de 10 000 T. 20 000 T - 22 000 T, de grande échelle.

## Soude caustique électrolytique

Il s'agit d'**électrolyse du chlore de sodium (sel)**. Les conditions auxquelles doit satisfaire une production de soude caustique électrolytique sont :

- un approvisionnement en chlore de sodium (sel) bon marché (1 T 55 kg sel par tonne de soude caustique NaOH 100%)
- de l'énergie bon marché (1000 à 1500 kWh par tonne de soude NaOH 100%)
- l'écoulement d'une coproduction de chlore (980 kg de chlore par tonne de NaOH 100%).

L'électrolyse ayant lieu sous courant continu d'environ 4 volts, la production d'un électrolyseur est fonction de l'amplitude de la cellule d'électrolyse qui peut varier de 5 000 à 100 000 ampères.

L'installation comportera donc un plus ou moins grand nombre de cellules suivant la production et l'amplitude choisie. Elle comportera également une source de courant continu (sous l'amplitude choisie), généralement obtenue soit par des transformateurs à courant continu soit par des commutatrices soit par des redresseurs.

2 types d'électrolyseurs sont couramment employés : à mercure ou à diaphragme. Les avantages de l'un et l'autre type sont schématisés ci-après :

**Cellules à mercure** - Investissement plus élevé en raison de l'achat d'une quantité initiale de mercure, consommation unitaire de courant plus élevée obtention directe d'une solution de soude caustique à 90% (au dégagement de vapeur sauf pour le filage) produit (soude caustique, chlore hydrogène) très pur, robustesse et simplicité des cellules, corrosion réduite; mises en route et arrêts très rapides sans inconvenients.

**Cellules à diaphragme** - Investissement moins élevé, consommation moyenne de courant plus faible, obtention d'une lessive de faible concentration et consommation de sel, qu'il faut compenser en consommation de la vapeur (3,5 à 6 kg/m³ de vapeur par tonne de NaOH 100%)

Produit consommant du sel et quelquefois du chlore, cellules plus difficiles à mettre en route et qu'il faut mieux faire fonctionner de manière continue. Il est nécessaire répondant de les nettoyer et de les cuire périodiquement.

pour changer les diaphragmes, entretien plus délicat et de coût plus élevé.

A l'origine, les cellules étaient surtout des cellules à diaphragme. Elles ont été largement remplacées depuis une quarantaine d'années par des cellules à mercure, mais des progrès récents ont été faits (anodes en titane) qui donnent un intérêt nouveau aux cellules à diaphragme.

Dans la suite, je considérerai seulement les cellules au mercure, les différences des investissements et des prix de production entre les 2 types d'électrolyseurs étant inférieures à la précision de cette pré-étude.

Le tableau de la page suivante résume les éléments de production du soude caustique par électrolyse et la comparaison avec les prix actuellement pratiqués dans les pays industriels.

#### éléments de production du soude caustique électrolytique sous forme de lessive à 50%

##### Résumé présentant

##### soude caustique

Soude caustique l'empêche en 1968 1968	21 tonnes/jour	25 tonnes/jour	115 tonnes/jour
	(1000 tonnes/an) (20000 tonnes/an)	(4000 tonnes/an)	(40000 tonnes/an)
Chlore (1kg/tonne)	20 tonnes/jour	25 tonnes/jour	100 tonnes/jour
	(1000 tonnes/an) (20000 tonnes/an)	(35000 tonnes/an)	(35000 tonnes/an)
Investissement (en millions de FCFA)	100	900	1 100
Prix de revient du compte			
1 Tonnes Soude 1968 1 tonne fourre de lessive à 50%	30 000 FCFA	20 000 FCFA	27 000 FCFA
plus			
2, soude 50% de chlore (1kg/tonne)			
total : Investissement compte, Prix de revient du compte			
Prix d'achat du sel	1000 FCFA/tonne	1000 FCFA/tonne	1000 FCFA/tonne
Prix d'achat du gaz	0 FCFA	0 FCFA	0 FCFA

Éléments de comparaison

Prix de vente actuelle dans les pays industrialisés

	Équivalent en PCPA
Lessive à soude 10 kg = 1000 F pour 1000 kg soit 10,000 à 12,000 FPCPA	
+ 1000 F pour le lessive	
Soude solide coulée 1 tonne = 1400 à 1500 F pour 1000 kg soit 14,000 à 15,000 FPCPA	
+ 1000 F	
Chlore gazeux	= 180 F pour 1000 F
Chlore liquide	= 150/300 F pour 1000 F
+ 1000 F	12,000 à 15,000 FPCPA
Sel pour l'électrolyse	= 12 F pour 1000 F
	par PCPA

Pour détails voir :

Annexe 18 : détail de l'investissement d'une installation produisant 25 tonnes par jour (8000 FPCPA par tonne) de soude caustique électrolytique.

Annexe 19 : Détail de prix de production d'unités de 25 tonnes par jour (8.000 tonnes par an)  
15 tonnes par jour (12.000 tonnes par an)  
115 tonnes par jour (60.000 tonnes par an) de soude tout 800 F

Annexe 20 : Prix du kWh par écoupage liquide (pour une électrolyse produisant 25 tonnes à 800 FPCPA par 24 heures).

Pour l'obtention de soude caustique coulée à 98,5 % Mat., il faut ajouter environ 4 000 FPCPA par tonne (voir détail à Annexe 19 (suite)) ; on en déduira la valeur de production du couple : 1000 kg soude solide + 300 kg de Chlore liquide.

Pour l'unité de 8.000 tonnes par an	40.000 à 45.000 FPCPA
Pour l'unité de 10.000 tonnes par an	32.000 à 33.000
Pour l'unité de 40.000 tonnes par an	23.000 à 25.000

Ces valeurs sont à comparer à celle obtenue pour le même couple dans les pays industrialisés : en équivalence PCPA : 18.000 à 15.000.

On the other hand, the first two terms in the right-hand side of (2) are bounded by  $C_1 \delta^{-1} \log \delta^{-1}$ , which is bounded by  $C_2 \delta^{-1}$  for some constant  $C_2$ . This completes the proof.

卷之三

~~• The following is a list of the agents of the~~

Be as much as possible to the point of being a bore, and I hope you will be able to respond, even if it is only to say that you are not interested in the information.

- **cont** à plus de 10 % de la population d'un état donné pour lequel il existe des données financières
  - **cont** à la totalité de la population d'un état pour lequel il existe des données financières
  - **cont** à 95 % de la totalité de la population d'un état pour lequel il existe des données financières

Once in office, his administration had a number of issues over which it had to haggle with Congress. One of the most important was how to handle the budget deficit.

It would have reflected a 1% rise per annum in average income, or an even 2% rise in the rate of economic growth, which would be equivalent to 1.5% more coffee production by 2010. At 4%, however, significant negative income production potential is shown.

Pourraient alors éventuellement être effectuées à l'aide d'une ou de deux ou de plusieurs personnes, mais il est préférable que ce soit une personne seule qui effectue l'opération. Il faut alors prendre les précautions nécessaires pour empêcher la mort de l'animal.

Bonus se van, en d'interdit de commander la grande campagne qui devait le  
succéder aux combats de l'île - malheureusement ces combats ne furent pas livrés du fait  
d'une épidémie à Malte.

D'autre part, si l'intercalation de cations à des sites de carbone par un autre métal peut être utilisée pour obtenir la stéréorégularité, le

compte à l'heure de quatre à 200 kg de charge à l'heure et délivrance à 200 kg dans un  
tire chargeur tout le moment de l'ordre.

— 100 tonnes à 400 kg/h = 250 kg/tire charge

On utilise alors pour la chargeuse de charge constante un autre système de  
charge qui est une charge constante de 200 kg, la chargeuse délivrant de  
la charge sur 100 h. Soit de 200 tonnes à 100 kg à 100 tonnes/h  
de charge tout au long du transport la chargeuse.

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

qui devient le moyen pour éliminer — 100 tonnes à 100 kg/h

On trouve que l'effort de tirage dépend de la charge constante et de la charge  
constante de 100 kg au maximum et que ce sont ces deux charges qui détermine la charge.

On peut trouver que les deux charges sont en une force équivalente pour que la chargeuse de la charge soit de 100 kg/h.

Il faut donc faire l'effort de tirage de la chargeuse pour déterminer la charge constante et de la charge constante de 100 kg qui dépend de la charge constante de 100 kg et de la charge constante de 100 kg/h.

— 100 tonnes à 100 kg/h

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

— 100 tonnes à 100 kg/h = 100 kg/tire charge

• [About](#) • [Contact](#) • [Privacy Policy](#) • [Terms & Conditions](#)

the following is a brief outline of what we have to do to accomplish our goal.

~~too numerous to mention~~

~~and although one government would not interfere in another's internal affairs~~

~~the best comments I made were those made by the other members of the panel.~~

Phosphate is often added to the medium to increase the pH. It is also used to reduce the solubility of calcium ions.

卷之三

19. *Leucania* *luteola* (Hufnagel) *luteola* Hufnagel, 1823.

THE UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARIES  
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

卷之三

A gel electrophoresis image showing DNA fragments. The lanes are labeled with numbers 1 through 10. Lane 1 has a prominent band at the top. Lanes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, and 10 show bands at various positions, with lane 10 having a very strong band at the bottom.

the other areas after having been to another. And this action may be differentiated from the usual "I'm interested" one used to prove the existence of goods. In this case he wants to indicate that he has seen the evidence he needs. It is also important to note that if he says "he wants to see what you registered" and he asks "Observations" it is possible that he is indicating that he wants to know more about the evidence registered by someone else. In this case he is asking for information.

The other type of question to check whether or not he wants to see the goods is the simple question "Are you interested?"

Another extremely important technique is to ask him "What do you want to see?"

#### IV. Questions to Check

It is very important to remember that the questions which are used to check the existence of goods can be used to check other types and that the questions used to check other types can be used to check the existence of goods. This is particularly true when there is a question of whether or not there are other goods in the same place.

Question	Response
Do you want to see the goods?	Yes / No
Are you interested?	Yes / No
Do you want to see what I registered?	Yes / No
Do you want to see my observations?	Yes / No
Do you want to see what you registered?	Yes / No
Do you want to see what I registered?	Yes / No

Year	Month	Day	Time	Location	Event	Notes
2023	July	15	10:00 AM	Central Park, New York	Observation	Clear skies, 72°F
2023	July	15	10:00 AM	Central Park, New York	Observation	Clear skies, 72°F
2023	July	15	10:00 AM	Central Park, New York	Observation	Clear skies, 72°F

中華書局影印  
新編全蜀王集

1960-1961  
1961-1962  
1962-1963  
1963-1964  
1964-1965  
1965-1966  
1966-1967  
1967-1968  
1968-1969  
1969-1970  
1970-1971  
1971-1972  
1972-1973  
1973-1974  
1974-1975  
1975-1976  
1976-1977  
1977-1978  
1978-1979  
1979-1980  
1980-1981  
1981-1982  
1982-1983  
1983-1984  
1984-1985  
1985-1986  
1986-1987  
1987-1988  
1988-1989  
1989-1990  
1990-1991  
1991-1992  
1992-1993  
1993-1994  
1994-1995  
1995-1996  
1996-1997  
1997-1998  
1998-1999  
1999-2000  
2000-2001  
2001-2002  
2002-2003  
2003-2004  
2004-2005  
2005-2006  
2006-2007  
2007-2008  
2008-2009  
2009-2010  
2010-2011  
2011-2012  
2012-2013  
2013-2014  
2014-2015  
2015-2016  
2016-2017  
2017-2018  
2018-2019  
2019-2020  
2020-2021  
2021-2022  
2022-2023  
2023-2024  
2024-2025  
2025-2026  
2026-2027  
2027-2028  
2028-2029  
2029-2030  
2030-2031  
2031-2032  
2032-2033  
2033-2034  
2034-2035  
2035-2036  
2036-2037  
2037-2038  
2038-2039  
2039-2040  
2040-2041  
2041-2042  
2042-2043  
2043-2044  
2044-2045  
2045-2046  
2046-2047  
2047-2048  
2048-2049  
2049-2050  
2050-2051  
2051-2052  
2052-2053  
2053-2054  
2054-2055  
2055-2056  
2056-2057  
2057-2058  
2058-2059  
2059-2060  
2060-2061  
2061-2062  
2062-2063  
2063-2064  
2064-2065  
2065-2066  
2066-2067  
2067-2068  
2068-2069  
2069-2070  
2070-2071  
2071-2072  
2072-2073  
2073-2074  
2074-2075  
2075-2076  
2076-2077  
2077-2078  
2078-2079  
2079-2080  
2080-2081  
2081-2082  
2082-2083  
2083-2084  
2084-2085  
2085-2086  
2086-2087  
2087-2088  
2088-2089  
2089-2090  
2090-2091  
2091-2092  
2092-2093  
2093-2094  
2094-2095  
2095-2096  
2096-2097  
2097-2098  
2098-2099  
2099-20100

卷之三

PHOTOGRAPH BY R. B. COOPER FOR THE NEW YORK TIMES  
A woman who identified herself as a member of the group of women who were held captive by the Khmer Rouge for nearly two years, stands in front of a wall covered with portraits of the four leaders of the group, in Phnom Penh, Cambodia, yesterday. The portraits are of Pol Pot, Ieng Sary, Ieng Thirith and Nuon Chea.

— 1 —

Figure 1. The effect of the addition of 10% (v/v) of *S. cerevisiae* culture supernatant on the growth of *Candida albicans* and *Candida krusei*. The control was 10% (v/v) of yeast extract.

Digitized by srujanika@gmail.com

卷之三

卷之三十一

卷之三

— 1 —

— 26 —

**ANSWER** *What is the name of the author of the book?*

卷之三十一

— 7 —

• 100 •

卷之三

13

卷之三

\_\_\_\_\_

卷之三

• It can be a source of new information about  
• It can help to identify the best way to approach  
• It can allow one to make better decisions  
• It can reduce risk

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100  
101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200  
201  
202  
203  
204  
205  
206  
207  
208  
209  
210  
211  
212  
213  
214  
215  
216  
217  
218  
219  
220  
221  
222  
223  
224  
225  
226  
227  
228  
229  
230  
231  
232  
233  
234  
235  
236  
237  
238  
239  
240  
241  
242  
243  
244  
245  
246  
247  
248  
249  
250  
251  
252  
253  
254  
255  
256  
257  
258  
259  
260  
261  
262  
263  
264  
265  
266  
267  
268  
269  
270  
271  
272  
273  
274  
275  
276  
277  
278  
279  
280  
281  
282  
283  
284  
285  
286  
287  
288  
289  
290  
291  
292  
293  
294  
295  
296  
297  
298  
299  
300  
301  
302  
303  
304  
305  
306  
307  
308  
309  
310  
311  
312  
313  
314  
315  
316  
317  
318  
319  
320  
321  
322  
323  
324  
325  
326  
327  
328  
329  
330  
331  
332  
333  
334  
335  
336  
337  
338  
339  
340  
341  
342  
343  
344  
345  
346  
347  
348  
349  
350  
351  
352  
353  
354  
355  
356  
357  
358  
359  
360  
361  
362  
363  
364  
365  
366  
367  
368  
369  
370  
371  
372  
373  
374  
375  
376  
377  
378  
379  
380  
381  
382  
383  
384  
385  
386  
387  
388  
389  
390  
391  
392  
393  
394  
395  
396  
397  
398  
399  
400  
401  
402  
403  
404  
405  
406  
407  
408  
409  
410  
411  
412  
413  
414  
415  
416  
417  
418  
419  
420  
421  
422  
423  
424  
425  
426  
427  
428  
429  
430  
431  
432  
433  
434  
435  
436  
437  
438  
439  
440  
441  
442  
443  
444  
445  
446  
447  
448  
449  
449  
450  
451  
452  
453  
454  
455  
456  
457  
458  
459  
460  
461  
462  
463  
464  
465  
466  
467  
468  
469  
470  
471  
472  
473  
474  
475  
476  
477  
478  
479  
480  
481  
482  
483  
484  
485  
486  
487  
488  
489  
490  
491  
492  
493  
494  
495  
496  
497  
498  
499  
500  
501  
502  
503  
504  
505  
506  
507  
508  
509  
510  
511  
512  
513  
514  
515  
516  
517  
518  
519  
520  
521  
522  
523  
524  
525  
526  
527  
528  
529  
530  
531  
532  
533  
534  
535  
536  
537  
538  
539  
540  
541  
542  
543  
544  
545  
546  
547  
548  
549  
549  
550  
551  
552  
553  
554  
555  
556  
557  
558  
559  
559  
560  
561  
562  
563  
564  
565  
566  
567  
568  
569  
569  
570  
571  
572  
573  
574  
575  
576  
577  
578  
579  
579  
580  
581  
582  
583  
584  
585  
586  
587  
588  
589  
589  
590  
591  
592  
593  
594  
595  
596  
597  
598  
599  
599  
600  
601  
602  
603  
604  
605  
606  
607  
608  
609  
609  
610  
611  
612  
613  
614  
615  
616  
617  
618  
619  
619  
620  
621  
622  
623  
624  
625  
626  
627  
628  
629  
629  
630  
631  
632  
633  
634  
635  
636  
637  
638  
639  
639  
640  
641  
642  
643  
644  
645  
646  
647  
648  
649  
649  
650  
651  
652  
653  
654  
655  
656  
657  
658  
659  
659  
660  
661  
662  
663  
664  
665  
666  
667  
668  
669  
669  
670  
671  
672  
673  
674  
675  
676  
677  
678  
679  
679  
680  
681  
682  
683  
684  
685  
686  
687  
688  
689  
689  
690  
691  
692  
693  
694  
695  
696  
697  
698  
699  
699  
700  
701  
702  
703  
704  
705  
706  
707  
708  
709  
709  
710  
711  
712  
713  
714  
715  
716  
717  
718  
719  
719  
720  
721  
722  
723  
724  
725  
726  
727  
728  
729  
729  
730  
731  
732  
733  
734  
735  
736  
737  
738  
739  
739  
740  
741  
742  
743  
744  
745  
746  
747  
748  
749  
749  
750  
751  
752  
753  
754  
755  
756  
757  
758  
759  
759  
760  
761  
762  
763  
764  
765  
766  
767  
768  
769  
769  
770  
771  
772  
773  
774  
775  
776  
777  
778  
779  
779  
780  
781  
782  
783  
784  
785  
786  
787  
788  
789  
789  
790  
791  
792  
793  
794  
795  
796  
797  
798  
799  
799  
800  
801  
802  
803  
804  
805  
806  
807  
808  
809  
809  
810  
811  
812  
813  
814  
815  
816  
817  
818  
819  
819  
820  
821  
822  
823  
824  
825  
826  
827  
828  
829  
829  
830  
831  
832  
833  
834  
835  
836  
837  
838  
839  
839  
840  
841  
842  
843  
844  
845  
846  
847  
848  
849  
849  
850  
851  
852  
853  
854  
855  
856  
857  
858  
859  
859  
860  
861  
862  
863  
864  
865  
866  
867  
868  
869  
869  
870  
871  
872  
873  
874  
875  
876  
877  
878  
879  
879  
880  
881  
882  
883  
884  
885  
886  
887  
888  
889  
889  
890  
891  
892  
893  
894  
895  
896  
897  
898  
899  
899  
900  
901  
902  
903  
904  
905  
906  
907  
908  
909  
909  
910  
911  
912  
913  
914  
915  
916  
917  
918  
919  
919  
920  
921  
922  
923  
924  
925  
926  
927  
928  
929  
929  
930  
931  
932  
933  
934  
935  
936  
937  
938  
939  
939  
940  
941  
942  
943  
944  
945  
946  
947  
948  
949  
949  
950  
951  
952  
953  
954  
955  
956  
957  
958  
959  
959  
960  
961  
962  
963  
964  
965  
966  
967  
968  
969  
969  
970  
971  
972  
973  
974  
975  
976  
977  
978  
979  
979  
980  
981  
982  
983  
984  
985  
986  
987  
988  
989  
989  
990  
991  
992  
993  
994  
995  
996  
997  
998  
999  
999  
1000

Also, you do not have sufficient time to comment on pre-fabricated lists, and our frequency of use becomes less and reduces the audience's interest in your presentation and your credibility as a speaker. Therefore, it is important that you practice using the presentation software before you present. This will help you to become more comfortable using the software and increase the effectiveness of your presentation.

卷之三

1. **What is the primary purpose of the study?**  
2. **Who are the participants in the study?**  
3. **What are the key findings or results of the study?**  
4. **How were the results analyzed?**  
5. **What are the implications of the findings?**

—  
—

to provide for the protection of the natural resources of the State.

1. *What is the most important thing about your job?*

卷之三

7

卷之三

— 1 —

中華人民共和國文化部 訂

— 1 —

— — — — —

1. *Chlorophytum comosum* (L.) Willd.  
2. *Chlorophytum comosum* (L.) Willd.  
3. *Chlorophytum comosum* (L.) Willd.

1. **What is the primary purpose of the study?**  
2. **What is the study's hypothesis or research question?**  
3. **What is the study's design and methodology?**  
4. **What are the study's key findings and conclusions?**  
5. **What are the study's limitations and future directions?**

卷之三十一

10. The agency has been asked to consider the following recommendations:

a. The agency should consider the following recommendations:

b. The agency should consider the following recommendations:

c. The agency should consider the following recommendations:

d. The agency should consider the following recommendations:

e. The agency should consider the following recommendations:

f. The agency should consider the following recommendations:

g. The agency should consider the following recommendations:

h. The agency should consider the following recommendations:

i. The agency should consider the following recommendations:

j. The agency should consider the following recommendations:

k. The agency should consider the following recommendations:

l. The agency should consider the following recommendations:

m. The agency should consider the following recommendations:

n. The agency should consider the following recommendations:

o. The agency should consider the following recommendations:

p. The agency should consider the following recommendations:

q. The agency should consider the following recommendations:

r. The agency should consider the following recommendations:

s. The agency should consider the following recommendations:

t. The agency should consider the following recommendations:

u. The agency should consider the following recommendations:

v. The agency should consider the following recommendations:

w. The agency should consider the following recommendations:

x. The agency should consider the following recommendations:

y. The agency should consider the following recommendations:

z. The agency should consider the following recommendations:

卷之三

项目	指标	单位	结果	备注
总磷	mg/L	0.025	≤0.025	符合
总氮	mg/L	0.25	≤0.25	符合
化学需氧量	mg/L	10	≤10	符合
悬浮物	mg/L	10	≤10	符合
粪大肠菌群	MPN/100ml	≤3	≤3	符合

第二章 中国古典文学名著与现代文学名著

卷之三十一

It is a popular stereotype among the older generation that females do not care about the same things as men do. This stereotype can lead to the conclusion that women are less interested in the development of their own skills and talents than men are. In addition, it can lead to the conclusion that women are less capable than men of developing their own skills and talents. These stereotypes can lead to discrimination against women in the workplace and in other areas of life. It is important to challenge these stereotypes and promote equality between men and women.

RECORDED BY [REDACTED] ON [REDACTED] AT [REDACTED] IN THE CITY OF [REDACTED]  
STATE OF [REDACTED] AND COUNTY OF [REDACTED].  
I, [REDACTED], being first duly sworn, dePOSE AND SAY AS FOLLOWS:  
[REDACTED] was born on [REDACTED] at [REDACTED] in the city of [REDACTED]  
State of [REDACTED] and County of [REDACTED].  
[REDACTED] is the son of [REDACTED] and [REDACTED].  
[REDACTED] is the husband of [REDACTED].  
[REDACTED] has been married to [REDACTED] for [REDACTED] years.  
[REDACTED] has three children: [REDACTED], [REDACTED], and [REDACTED].

1. **What is the name of the person you are writing to?**  
[REDACTED]  
2. **What is the name of the organization you are writing to?**  
[REDACTED]  
3. **What is the address of the organization you are writing to?**  
[REDACTED]  
4. **What is the telephone number of the organization you are writing to?**  
[REDACTED]  
5. **What is the name of the person you are writing to at the organization?**  
[REDACTED]  
6. **What is the name of the organization you are writing to?**  
[REDACTED]  
7. **What is the address of the organization you are writing to?**  
[REDACTED]  
8. **What is the telephone number of the organization you are writing to?**  
[REDACTED]  
9. **What is the name of the person you are writing to at the organization?**  
[REDACTED]

— 1 —

... 1990-91

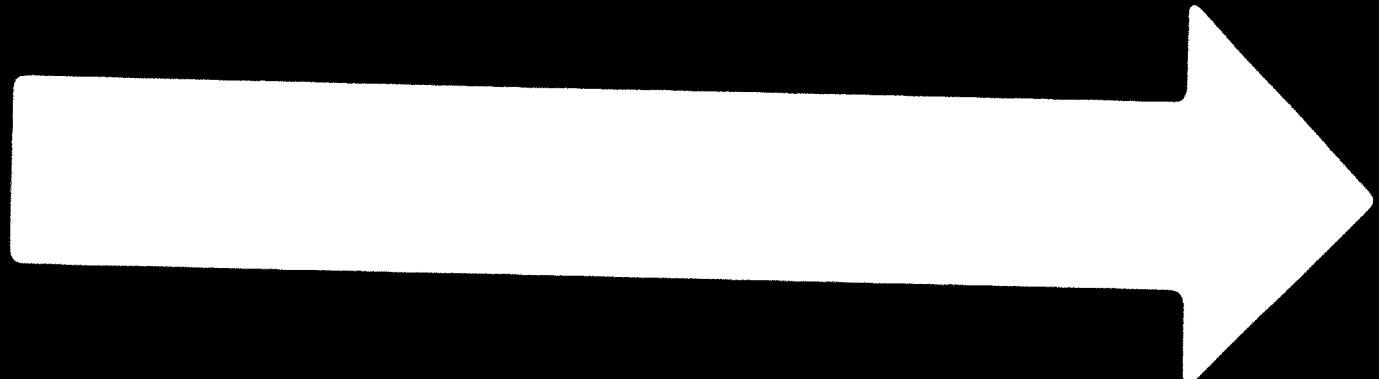
10. The following table summarizes the results of the study. The first column lists the variables, the second column lists the descriptive statistics, and the third column lists the regression coefficients.

中華書局影印  
中華書局影印

4. 電子機器の構成と動作原理

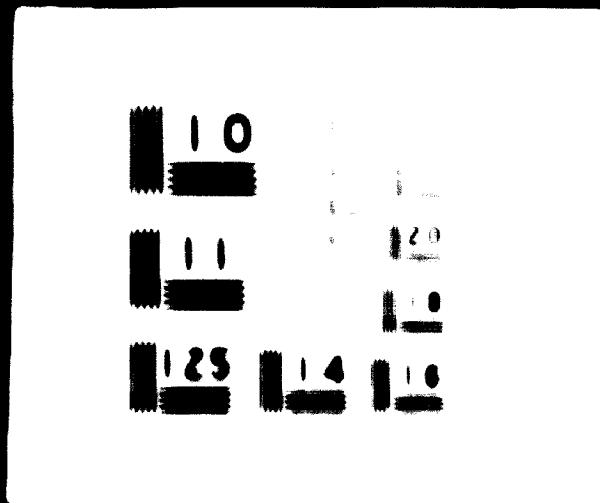
to the same meeting as on another occasion in the same

卷之三



**76. 02. 13**

2 OF 2  
04872



rique à purifier, chaque cas, dépendant de l'origine du phosphate, du procédé et des conditions de production de l'acide, étant particulier. Elle opère dans tous les cas des œuvres sur place, en laboratoire et en pilote, en raison des modifications dans le temps de la nature et de la composition des impuretés contenues dans l'acide à purifier.

Il s'agit ici de la purification de l'acide phosphorique produit par la SIES, dont l'analyse d'un échantillon moyen est donnée en Annexe 29.

Cette opération se fera normalement sur l'acide à 10% de  $P_2O_5$ , en raison de sa viscosité réduite, bien que l'acide plus concentré à 30 ou 34% de  $P_2O_5$  ait subi du fait de sa concentration une purification partielle, qui d'ailleurs a coûté une certaine consommation de vapeur. Cette purification peut être envisagée par 2 méthodes :

- celle des solvants de l'acide phosphorique : ces solvants sont d'ordinaire des alcools, esters ou autres organiques de poids moléculaire moyen. Différents procédés dérivent généralement de la méthode d'ISRAEL MINING CORPORATION, et il en existe certaines variantes : Américaine (MONSANTO) ou Japonaise (TOYO SODA). Ces procédés exigent des installations parfaites de récupération de solvant (eau froide). Ils fournissent généralement un beau produit, mais les installations sont délicates à mettre au point et cher.

- l'élimination de la majeure partie du fluor et de certaines impuretés en suspension est plus communément obtenue par précipitation de fluosilicate de soude. Elle est limitée par une certaine solubilité du précipité dans le milieu où il se forme, et est conditionnée par des tours de mains (know how). Elle se fait d'ordinaire par addition très rçutée de soude caustique, suivie d'une filtration à chaud sur adjuvant de filtration. Si l'acide à purifier ne contient pas suffisamment de silice, ce défaut peut être comblé par l'addition de silicate de soude. Tout le matériel doit être enduit en acier spécial à haute teneur en molybdène (NSMC). On obtient ainsi un acide contenant au plus 0,16% de fluor.

#### Fabrication d'un phosphate soluble

Indépendamment de l'emploi direct d'acide phosphorique qui est le premier phosphate auquel il faut penser, c'est généralement un phosphate monocalcique :  $(PO_4^{H+})_2Ca, H_2O$  qui est demandé. Sa fabrication est

de l'acide, car ce produit hydrophosphaté, est un solide très dur et cassant, le produit commercialisé contient 10% de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 3% de phosphate bicalcique, ce qui résulte en toutefois dans l'apport de 13% de phosphore comestible (17). Il est alors nécessaire d'ajouter un stabilisant (graine ou silice colloïdale) qui permet de faire cuire sous forme de liquide fluide (en emulsion renversée) sans défaillir sur sa stabilité et ses caractéristiques alimentaires. Cette fabrication se fait dans la purification de l'acide phosphorique (estérifié et neutralisé par un baïl de chaux, ou 10% une suspension de calcaire ou de phosphate bicalcique de qualité convenable (diffusé)). Le sel formé est séché dans un courant d'air chaud, éventuellement granulé et calibré. On obtient ainsi un produit ne contenant plus que 0,2% de fluor et titrant de 10 à 15% de phosphore et 15 à 20% de calcium.

Une installation susceptible de traiter de 1 tonne à 1,5 tonne de phosphate à l'heure (2.000 tonnes par an en 250 journées de 8 heures, et jusqu'à 10.000 tonnes par an en fonctionnement continu) coûterait approximativement :

100.000.000 FCFA

Le coût de traitement par tonne de phosphate produit (purification de l'acide commercial) serait d'environ :

15.000 FCFA

plus 460 K de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> (sous forme d'acide phosphorique à 30% P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) plus une somme d'amortissement de 10.000 FCFA (pour une production de 2000 T) (Annexe 24 - données de la Société Française AZOTE et PRODUITS CHIMIQUES - PARIS).

Si l'on compare aux prix commerciaux suivants :

Phosphate bicalcique 13% de P, exporté par CEF : 8.63 à 77 la tonne

Monophos à 72% de P (hors taxe, départ usine) . . . . . 700 FF la tonne

Monodiphos à 20% de P (hors taxe, départ usine) . . . . . 570 FF la tonne

Polyphos produit au SEMICAL (15% P) . . . . . FCFA 12.200 FOR DAKAR

prix indiqué par l'IEVT :

pour les granulés à 60% de phosphate bicalcique : FCFA + 32.000,

on voit que pour arriver à un prix de l'ordre de :

50.000 FCFA la tonne de phosphate produit, il faudrait valoriser le P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> à 35.000 FCFA la tonne, prix à comparer avec celui de l'acide phosphorique exporté du MEXIQUE . inférieur à 8.150 (FCFA 37.500) la tonne de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>.

## Conclusion

Le complément minéral phosphaté est néanmoins un produit nécessaire au SÉNIAL et aux Pays d'Afrique de la zone SANGHA-TOMBO.

Il, indéniablement des résultats qui conviennent à être fabriqués à petit de l'acide, ne dévoile pas la nécessité d'emploi du phosphate soluble, il est certainement intéressant pour la SIES de poursuivre de très près l'étude de la fabrication d'un produit riche en phosphate monocalcique et de sa renouvelabilité pour l'approvisionnement du SÉNIAL et des pays limitrophes de la zone SANGHA-TOMBO.

Il est d'abord nécessaire de préciser les conditions techniques suivantes :

- vérifier au laboratoire de l'INRA, la possibilité de purifier par le procédé choisi, l'acide phosphorique de sa production, et obtenir les caractéristiques ci-dessous indiquées:
- en même temps, dans le cadre du projet RDI, et en liaison étroite avec le laboratoire de l'IRD, mettre au point le produit qui conviendrait à l'équipement des ateliers (aux-mêmes entourés en matériel installé sur l'acide phosphorique) : emploi direct d'acide phosphorique en sachets en-tubés, phosphate d'urée, phosphate mono-calcique additionné d'un anti-séchant tel que la silice colloïdale DECUSSA ou un silicone;
- si il est possible de le faire, un essai-pilote de fabrication de quelques dizaines de tonnes de ce produit fabriqué dans une installation entièrement avec l'acide-même de la SIES, permettrait de s'assurer des caractéristiques et d'un prix de revient convenables à l'emploi du produit fabriqué.

## Marché et offre

### Marché mondial actuel

Tes besoins du SENEGAL en azote jusqu'au présent à peu près exclusivement destinés à l'agriculture sont entièrement couverts par l'importation. Il s'agit

- de l'urée,
- de l'ammoniac nécessaire à la fabrication d'engrais azotés.

La Société Industrielle d'Engrais du SENEGAL (SIES) importe par tankers l'ammoniac liquide, le transforme en engrais azotés, principalement phosphates murié et d'ammonium. L'autre partie importante (de 1/4 à 1/3) est re-exportée.

Année agricole	En tonnes d'ammoniac	
	Importation	Exportation
1970/71	7.900 T.	2.000 T.
1971/72	10.600 T.	1.300 T.

A ces besoins agricoles, va s'ajouter au SENEGAL, une consommation propre d'ammoniac pour le traitement des toutteaux d'arachide contaminés par l'aflatoxine.

### Importance du marché mondial prévisible

#### Urée

Ce marché a été extrêmement perturbé depuis 1968 et au cours des années suivantes.

La consommation annuelle d'engrais, en totalité importée jusqu'en 1968, époque du début de production de la SIES, avait été en croissance pour atteindre environ 60.000 tonnes en 1968. La culture prépondérante

de l'arachide qui occupait environ 200.000 Ha en était la principale consommation, à plus de 90%. Un employé surtout des super-phosphates employés par les firmes plus réduites. L'énergie complexe, soutenue et nécessaire. La SIES était alors dans le déclin en conséquence pour fabriquer de l'énergie principalement chimique et en utilisant le minerai de phosphate Sénégalais. Elle devait également entretenir la fabrication sénégalaise compliquée par l'importation d'ammonium et de chlorure de potassium.

Une succession d'années de sécheresse, qui a été poursuivie au cours du 2<sup>e</sup> semestre 1972, a provoqué une réduction de près de la moitié (et même près des 2/3 pour la récolte 1972) de la production d'arachides, entraînant du même coup la réduction, par manque de ressources des cultivateurs, de la demande d'énergie, et celle-ci est progressivement tombée à environ 30.000/35.000 tonnes.

Le début de cette période de sécheresse a coïncidé avec la mise en exploitation de la SIES dont la capacité de production devait initialement assurer la consommation sénégalaise, particulièrement en énergie phosphatée : Super simple et triple, phosphates d'ammonium et complexes. La distribution d'énergie au SENEGAL étant confié à un Office National (ONCADI), la SIES n'a pu maintenir son niveau d'activité qu'en exportant, souvent dans des conditions le prix très difficiles, un tonnage à peu près égal au tonnage écoulé par l'ONCADI sur le marché sénégalais.

Il faut d'abord ici rappeler que la culture de l'arachide est liée à celles du mil et du sorgho par une succession de jachères suivant un cycle qui est d'ordinaire mil - arachide - jachère - arachide - mil - jachère... la durée de la jachère étant de 1 ou 2 ans pour la zone Sud du SENEGAL la plus arrosée et de 3 ou 4 ans pour les zones centre et nord les plus sèches. Ainsi annuellement et par rotation, environ 1.000.000 Ha sont consacrés à l'arachide et environ 700.000 au mil et au sorgho. Mais d'autres cultures sont aussi pratiquées :

- le riz, auquel 200 à 250.000 Ha doivent être consacrés,
- le coton, cultivé sur 50 à 60.000 Ha;
- la canne à sucre qui devra être produite sur 10.000 Ha à RICHARD TOLL;
- enfin les cultures maraîchères sur des surfaces encore réduites dans la région du CAP VERT et dans celle de THIES, dont les exportations de primeurs et de fruits sont déjà importantes.

des études très approfondies pour l'exploitation de ces cultures, et en particulier pour remédier aux conséquences catastrophiques de la sécheresse sur l'économie du Sénégal sont depuis longtemps plus étendues et surtout axées sur les améliorations à imposer à la principale culture de l'arachide où que la diversification et l'extension des autres cultures sans entrer dans leur détail ces études économiques ont fait apparaître les carences d'un sol naturellement peu fertile et peu apportant réellement éléments nutritifs. Elles ont conduit à la nécessité non seulement d'améliorer les méthodes culturales, mais de restituer au sol les éléments qui lui en sont retirés par les récoltes. Mais en effet obtenu dans des zones ayant souffert de la sécheresse (moins de 350 mm d'eau) mais sur parcelles travaillées culturément (enfoncement des résidus des précédentes récoltes) et ayant simultanément reçu des quantités convenables d'engrais (quelques centaines de Kg/Ha) :

soit + 2 tonnes 5 kg/m² à 11%  
soit + 2 tonnes à 2 tonnes 3 d'azotées à 11% alors que l'on n'a rien récolté sur des parcelles ni travaillées ni fertilisées.

#### Marché Sénégalais prévisible

Après un unique traitement de fond initial de 400 Kg de phosphate trialcique à 11%, il est donc préconisé une application annuelle d'engrais NPK :

pour l'arachide	150 Kg/Ha d'engrais type 7 - 21 - 29
pour les céréales	150 Kg/Ha d'engrais 10 - 21 - 21
	plus 100 à 150 Kg/Ha d'urée
pour le riz	250 Kg/Ha de 4 - 12 - 24
	plus 100 à 150 Kg/Ha d'urée
pour le coton	150 Kg/Ha de 7 - 11 - 29
	plus 75 Kg/Ha d'urée
pour le canne à sucre	600 Kg/Ha d'urée
	100 Kg/Ha de soude triple
	300 Kg/Ha de chlorure de potassium.

Ces quantités théoriques, si elles étaient appliquées à la totalité des surfaces cultivées correspondent à des consommations annuelles de :

$\text{Amo}$	20 à 25.000 tonnes soit 24 à 30.000 tonnes d'urée
$\text{NPK}$	130.000 tonnes soit 55.000 tonnes d'ammoniac
$\text{P}_2\text{O}_5$	60 à 90.000 tonnes soit 1 à 175.000 tonnes de phosphate minéral
$\text{K}_2\text{O}$	20 à 35.000 tonnes

Il est bien évident que seulement une faible partie des surfaces consacrées aux cultures vivrières seront traitées à l'engrais et que les surfaces traitées ne recevront pas toutes les doses d'engrais préconisées. Mais cet annexe indique d'où le très important tonnage global potentiel d'engrais que pourrait progressivement être utilisé au SÉNÉGAL.

Actuellement la consommation du SÉNÉGAL et l'activité de la SIES peuvent être ainsi schématisées

Fabricqué chez SIES	Importation pour consommation directe			
	N	$\text{P}_2\text{O}_5$	$\text{K}_2\text{O}$	urée
pour le SÉNÉGAL	5/6000 <sup>T</sup>	15/15000 <sup>T</sup>		2000 <sup>T</sup>
pour l'exportation	1500/3000 <sup>T</sup>	5/10000 <sup>T</sup>		
	5300/9000 <sup>T</sup>	15/25000 <sup>T</sup>	3/4000 <sup>T</sup>	
correspondant à				
ammoniac importé	1000/11000 <sup>T</sup>			
phosphate minéral				
consommé		40/60000 <sup>T</sup>		
chlorure de potassium				
importé			5/7000 <sup>T</sup>	correspondant à $N = 900^T$ ou $\text{Mg} = 1.100^T$

Une attention particulière doit être portée à l'emploi potentiel d'urée, dont l'importation débute avec environ 2000 tonnes par an mais dont la consommation, rien que pour le coton et la canne à sucre pourrait atteindre rapidement 10.000 tonnes par an (4.500 tonnes d'urée ou 3.500 tonnes d'ammoniac) et bien plus en prenant en considération les besoins pour le riz et les cultures maraîchères.

## Autres emplois de l'ammoniac

Le traitement à l'urée aux engrangements par l'ammoniac est un des procédés couramment utilisés pour la diminution et la destruction de l'aflatoxine qui les contamine. Les aflatoxines sont décomposées au moins à 50% par l'urée dans les engrangements en silos ou sur les plateformes d'expédition jusqu'à ce qu'elles soient éliminées pendant un certain temps à un certain taux d'humidité. Les toxines se retrouvent dans les tourteaux d'arachides et les rendent imprégnables pour l'assimilation animale. Elles ne passent pas dans l'huile. L'urée de silo est suffisante. Le taux maximum tolérable d'aflatoxines pour la consommation humaine devrait être inférieur à 50 ppm (0,05 ppm).

Parmi les moyens envisagés pour en libérer les tourteaux, les procédés suivants ont été envisagés :

- des semences d'arachides résistant à l'infection et au développement du champignon générateur
- le traitement du sol par un fongicide approprié
- l'examen visuel ou photométrique et l'élimination manuelle ou mécanique des arachides malutées
- le traitement systématique des tourteaux
  - soit à l'aide d'un solvant détruisant les toxines
  - soit à l'ammoniac détruisant les toxines.

Une commission technique spéciale a été créée dès 1971 par le Gouvernement Sénégalais pour étudier ce problème.

Il semble que l'on s'oriente, dès l'année 1973, vers le traitement des tourteaux à l'ammoniac bien que ce procédé réduise leur valeur en protéines. Dans ce cas la consommation annuelle d'ammoniac, calculée sur un taux de traitement de 2%, serait de 6000 à 7000 tonnes par an.

On peut donc viser à une consommation théorique maximum d'ammoniac de :

dans les engrains azotés consommés au SENEGAL : 25 à 30.000 tonnes par an

dans les engrains azotés fabriqués au SENEGAL

et exportés : 5 à 7 000 tonnes

Équivalent de 100.000 tonnes d'urée	: 55.000 tonnes
pour le traitement de l'aflatoxine	: 6 à 7 000 tonnes
soit un total de	90 à 100.000 tonnes

Les chiffres théoriques ne seront peut-être jamais atteints, mais on peut raisonnablement penser qu'avant la fin de la décennie les consommations d'ammoniac pourraient atteindre

dans les énergies azotées consommées au SENEGAL	5 à 10.000 tonnes d'ammoniac
dans les énergies azotées exportées	5 à 10.000 tonnes "
équivalent de 10.000 tonnes d'urée	5.500 tonnes d'ammoniac
pour le traitement de l'afflatoxine	5 à 7.000 tonnes
 soit annuellement	21.500 à 22.000 tonnes "

On peut donc se poser la question  
 une production sintezalais de : - 20 à 30.000 tonnes d'ammoniac par an,  
 soit 50 à 100 tonnes par jour  
 dont une partie servirait à la production d'urée  
 : 10.000 tonnes d'urée par an  
 (30 tonnes par jour)

est-elle possible et visible ?

#### Aspect technique

La production d'urée malais comporte :

- une production de gaz de la réaction de synthèse (m lange d'acide et d'hydrogène) obtenus par réforming à la vapeur d'un naphta pétrolier suivi d'une combustion et récupération le vapeur et du gaz carbonique;
- une catalyse sous pression et à haute température des gaz de réaction purifiés fournissant de l'ammoniac liquide sous pression.

La production d'urée comporte :

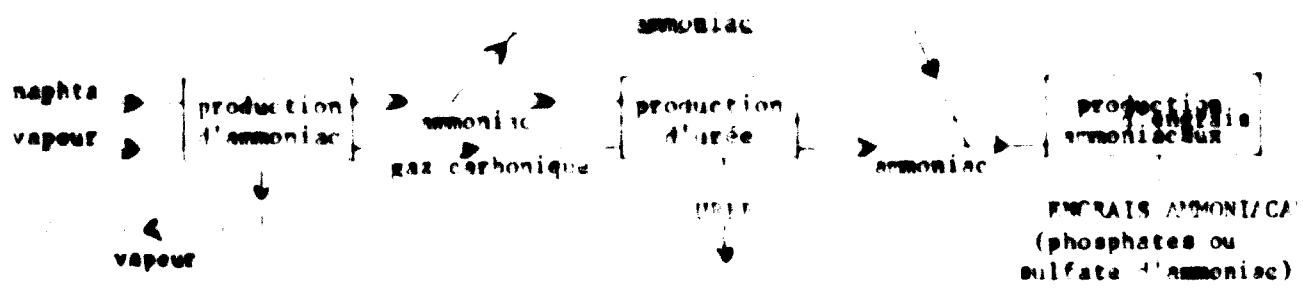
la réaction sous pression de l'ammoniac précédemment produit avec le gaz carbonique précédemment récupéré et comprimé. Toutefois, cette dernière réaction est incomplète, 20% seulement environ de l'ammoniac et du gaz carbonique étant transformés en urée. Deux techniques sont employées pour récupérer les 80% qui n'ont pas réagi :

- soit recycler en réaction ces 80%, additionnés d'un complément de 20% de gaz neufs, ce qui exige leur remise en température et pression;
- soit utiliser directement l'ammoniac, contenu dans les gaz n'ayant pas réagi, pour la fabrication d'engrais ammoniacaux (phosphates d'ammoniac, sulfates d'ammoniac, superphosphates ammoniacs, éventuellement ammonitrates)

de la même manière et généralement dans le même emplacement que ceux servant à la fabrication directe de ces mêmes engrangements, à partir de l'assouplie initialement fabriquée au Pérou.

**Enrichissement techniques.** Il existe toute une série de possibilités internes diverses suivant les méthodes, pour réduire au minimum les dimensions des appareils (réduction des investissements) et les consommations de fluides auxiliaires (énergie, eau, gaz, énergie électrique) et réduire les coûts de production.

Cette technique serait donc applicable aux installations de la SITC qui possède déjà les équipements et appareillages de production des énergies renouvelables, elle est représentée par le schéma ci-dessous.



Elle peut être dimensionnée, avec des types d'installation effectivement existantes et en fonctionnement (AEROPAC et TERTIPAC) aux productions envisagées et indiquées dans l'Annexe 27 dont les résultats sont (données de la Société Américaine C. & I CIRCLE).

une production de : 70 tonnes par jour d'ammoniac (21.000 tonnes par an) utilisée à raison de 17 tonnes pour la production de 30 tonnes par jour

J'attire (10,000 tonnes par an)

33 tonnes pour la production de 50 à 100.000 tonnes par an d'engrais ammoniacaux (suivant critère en azote).

20 tonnes pour traitement de l'afatoxine  
(4 > 7000 tonnes par an)

et des consommations de :

Papite	13,500 tonnes per an.
Fuel Oil	14,500 tonnes per an.
Diesel oil	4,000 tonnes per an.

Il est bien vraisemblable que la Société Française de Raffinerie (SFR) dont la raffinerie de Rétrofle est contrôlée à l'origine de l'ONR de la SFRB pourrait aisément fournir des quantités de produits raffinés à des prix qui pourraient être étudiés pour ces fabrications d'engrais.

Une première estimation (Annexes 1 à 4) Société Française de RÉTROFLE-FRANCE - RÉTIPAC - donne

#### Investissements

Ammoniac de 10 tonnes par jour soit 1.225.000.000 FCFA

Fertilipac de 30 tonnes par jour soit 100.000.000 FCFA

#### Coûts de production (Annexes 2 et 3)

par tonne d'ammoniac : 23.000/24.000 FCFA

par tonne d'urée en vase : 23.000/24.000 FCFA, comprenant les amortissements, les investissements ainsi que les frais généraux.

Ces coûts de production sont à comparer avec les prix actuels d'importation

Ammoniac (en tanker à l'ONR) : 24.000 FCFA la tonne

Urée (d'Allemagne, rendue à port FCFA)

MAIS DANS TOUT LE CAS 25.000 FCFA la tonne

On peut donc penser qu'une installation combinée du type AMMOPAC - SENTIPAC, coûterait environ

1.525.000.000 FCFA + investissement,

produirait l'ammoniac et l'urée nécessaires au SENTIPAC (plus une petite partie pour l'exportation) au prix sensiblement du même ordre (amortissement compris) que les prix actuels d'importation.

Si ces estimations sont officielles et très approximatives, on peut conclure qu'une étude approfondie de ces fabrications nécessiterait d'être entreprise. Elle devrait porter d'abord sur les matières premières (produits pétroliers) que la raffinerie de pétrole pourrait fournir aux meilleures conditions (éventuellement affranchies) tant pour la fabrication de ces deux synthétiques que pour le chauffage ou four de réfraction et la production d'énergie de compression, étude à entreprendre en liaison étroite avec l'exploitation et le fournisseur éventuel d'équipement.

Une telle étude devrait également prendre en compte de nombreux

elle apporte, le financement d'un tel investissement est à la fois nécessaire et de complexité très déterminante.

Les fonds d'investissement peuvent être utilisés soit pour l'achat et vente des parts de développement des investissements réalisés dans les îles (industrie), l'aménagement du territoire, la santé, l'éducation, l'infrastructure par la réfection des routes, infrastructures portuaires, énergie et eau potable, ou l'amélioration de l'habitat.

Il faut toutefois reconnaître que l'investissement dans le développement de la communauté en effet, une autre forme d'investissement et d'une solidarité humaine précoce et continue.

C'est probablement le point le plus important pour toute l'importance de toute l'économie du territoire.

2000 - ~~2000~~ - ~~2000~~ - ~~2000~~ - ~~2000~~ - ~~2000~~ - ~~2000~~

11. ~~2000~~

• Chaque fois qu'une question se rapporte au PILOTE :

PILOTE DE PLATEAU

1° PILOTE DE PLATEAU QUI CONDUIT DES • VILLEUR ALBERT  
• 0 - 12 000 0 - 0 - 12 000 0 - 0 - 12 000

2° PILOTE 000 Pour décrire une ou plusieurs séries  
successives de séances faire les indications  
de façon successive.

3° PILOTE FIN Pour indiquer l'ensemble des séances

4° PILOTE ENTRE

et Pour indiquer le début une séance jusqu'à la fin indiquer un  
intervalle fin • VILLEUR ALBERT 0 - 0 - 12 000

5° PILOTE DE PLATEAU QUI CONDUIT DES SÉRIES DE PILOTE  
des séances finales

6° PILOTE DE PLATEAU FINALE FINALE - rappel de 000

7° PILOTE pour indiquer entières

8° PILOTE à l'origine toutes pour le début des séances ou  
finales

9° PILOTE pour indiquer séances

1 - indiquer le début une séance entière

1 - indiquer le début ou fin une

**EXERCICE 1 (continu)**

**a) PIÈCE sous la préfabrication**

- 1 = pour soutenir le revêtement, bâcheau, ...)
- 2 = une couche à effet "peau de serpent".

**produits préfabriqués en PLATE**

**1° - 2 faces plates pour paroi extérieure**

- a) supports de toutes dimensions à 1/3 à 2/3 en "2, pleine ou 2" tailles, hauteur 1 à 1,5 cm, deux 1 jointe collé par une colle à base de plâtre.

**b) étanche hauteur 1,40m +**

- 1 = paroi tout en plate constituée de plaques de paroi sur des plates en plaque stratifiée hauteur 1 jusqu'à 1,40 cm hauteur 1 à 1,20 cm, épaisseur 1 à 1,5 cm.

- 2 = plaque de paroi épaisseur 1 à 1,5 cm.

- c) étanche de rebord (1 jointe apparente et une jointe).

Montant ?

Détail du coût d'une cloison exécutée en matériaux traditionnels  
(assemblage le bâton ou briques)

Dépenses brutes (heures nées) en T.P.A au m<sup>2</sup> de cloison, montée et enduit sur les 2 faces

T.P.A	Cloison de 1 <sup>er</sup> Choix		Cloison de 2 <sup>nd</sup> Choix		T.P.A
	En briques	En plâtre	En briques	En plâtre	
Legumes, 7 x 20 x 40 =					
- 15 x 20 x 40 = prix unitaires	43	44	43	44	
Briques creuses 7x20x40 =					
prix unitaires	37.15		60.00		
- 15x20x40 =					
prix unitaires	57.44		10.00		
Casse = 5 %					
Artelier + pente = 3157 T.P.A le m <sup>2</sup>					
main d'œuvre de montage	52				
Divise	105				
Artelier enduit sur 2 faces	20				
main d'œuvre pour enduit	126				
	274		274		
					401
					17
					58
T.P.A					
Total 3 1738		1923	1274	1470	1372

Dépenses brutes (heures nées) du m<sup>2</sup> de cloison  
montée et enduite sur les 2 faces

**ANNEXE 3**

Détail du coût de montage d'une cloison en carreaux de plâtre.

Valorisation du m<sup>2</sup> de carreaux pour cloison pour arriver aux mêmes dépenses brutes qu'avec les matériaux traditionnels (agglomérés ou briques).

	en FCFA	
	en cloison de 7 cm	en 2 cloisons de 7 cm (équivalent à 15 cm)
Prix du m <sup>2</sup> d'une cloison montée en matériaux traditionnel, enduite sur 2 faces (voir annexe 2)	1045 FCFA à 1233 FCFA	1274 FCFA à 1470 FCFA
Montage de 1 m <sup>2</sup> en carreaux		
Main d'Oeuvre Colle : 170 FCFA/kg.	1,3 <sup>K</sup> 100 FCFA 39 20	2,6 <sup>K</sup> 200 FCFA 78 20
Divers		
Total des frais de montage	159 FCFA	298 FCFA
Reste par m <sup>2</sup> de cloison	386 FCFA à 4079	976 FCFA à 1172
Soit par m <sup>2</sup> de carreaux de 7 cm.	886 FCFA à 1079	488 FCFA à 586

## ANNEXE 4

**PLATRE en POUdre**  
**COÛT de PRODUCTION**

Bases : Production : 50 tonnes par jour (12.000 par an en 240 jours de fonctionnement).

**Investissements :**

Chaudronnerie inox, tuyauterie, dénoussiéreur,	100.000.000	FCFA
pompes, appareillage électrique. Matériel rendu monté.		
Four de calcination, garnissage, alimentation,		
cyclone à buées, broyeur à plâtre	35.000.000	
Génie Civil et "Off Sites"	35.000.000	
Bâtiment : 50m x 20m, charpentes intérieures, escaliers et passerelles	30.000.000	
	200.000.000	FCFA

**Coût de production** pour 1.000 kg de plâtre en poudre

**- Frais proportionnels :**

eau	5 m <sup>3</sup> x 30	FCFA	150	FCFA
énergie	40 Kwh x 10	FCFA	400	
fuel	45 Kg x 5	FCFA	225	
ingrédients			150	925 FCFA

**- frais semi-proportionnels :**

. Main d'Oeuvre : 2 ouvriers de fabrication	2 ouvriers d'entretien ...	130 FCFA /heure	= 250
	3 chafs à	52.000 FCFA/mois	= 104

. Entretien : 8 % sur 135.000.000 = 10.800.000
5 % sur 35.000.000 = 1.750.000
2 % sur 30.000.000 = 600.000

13.150.000 pour 12.000<sup>T</sup> 1.096 1.450

**- Frais fixes :**

. Amortissement à 8 %			
10 ans sur 135.000.000	FCFA	de matériel = 20.120.000	FCFA
15 ans sur 35.000.000		d'off sites = 4.090.000	
20 ans sur 30.000.000		de bâtiments 3.050.000	

- pour 12.000 tonnes 27.260.000 2.271

4.646

Marge de sécurité pour omission 10 % 464

Pour 1.000 Kg de plâtre en poudre 5.110 FCFA

## ANNEXE - 5

**CARREAUX de PLATRE**  
**COUT de PRODUCTION au m<sup>2</sup>**

**Bases :** type de carreau : 7cm x 30 x 56,5 (7 kg au m<sup>2</sup>)

carreau plein à rainures et languettes - poids brut : 71 kg.

Production : 200 m<sup>2</sup> en 24 heures (200.000 m<sup>2</sup> en 250 jours soit 14.000 tonnes)

**Investissements :**

Matériel mécanique et électrique (balance, dosser,

malaxeur, matériel de montage, de manutention, auxiliaire,

moteurs et commandes électriques) Matériel rendu morte

18.000.000 FCFA

Silo, extracteur, claire, et chariots, empaquetage

5.000.000

Voies wagonnets, palettes

8.000.000

Bâtiment : 10m x 20m, Cénie Civil

5.000.000

36.000.000 FCFA

**Cout de production**

pour 1.000 kg de carreaux

- **Frais proportionnels :**

plâtre en poudre 860 K x 5.110 FCFA = 4.395 FCFA

eau 15 x 30 = 30

énergie 15 wh x 10 = 150

ingrédients = 50

4.625 FCFA

- **Frais semi-proportionnels :**

Main d'Ouvre : 13 ouvriers 130 FCFA /heure = 727

3 chefs 52.000 FCFA/mois = 93

Entretien : 8 % sur 18.000.000 = 1.480.000 FCFA

5 % sur 13.000.000 = 650.000

2 % sur 5.000.000 = 100.000 pour 14.000 tonnes

160

- **Frais fixes :**

Amortissement à 8 %

10 ans sur 18.000.000 FCFA de matériel = 2.682.560

15 ans sur 13.000.000 = 1.518.790

20 ans sur 5.000.000 de bâtiment = 509.250

pour 14.000 tonnes : 4.810.580 FCFA

344

pour 1.000 kg de carreaux

5.949

transports au chantier

290

6.239

Pour 1m<sup>2</sup> de carreaux (70 kg au m<sup>2</sup>) 437FCFA

Pour frais généraux, frais commerciaux, frais financiers et bénéfice : 20 %

87

Liens et palettes

60

Prix possible de vente de 1m<sup>2</sup> de carreaux (pleins) rendus au chantier

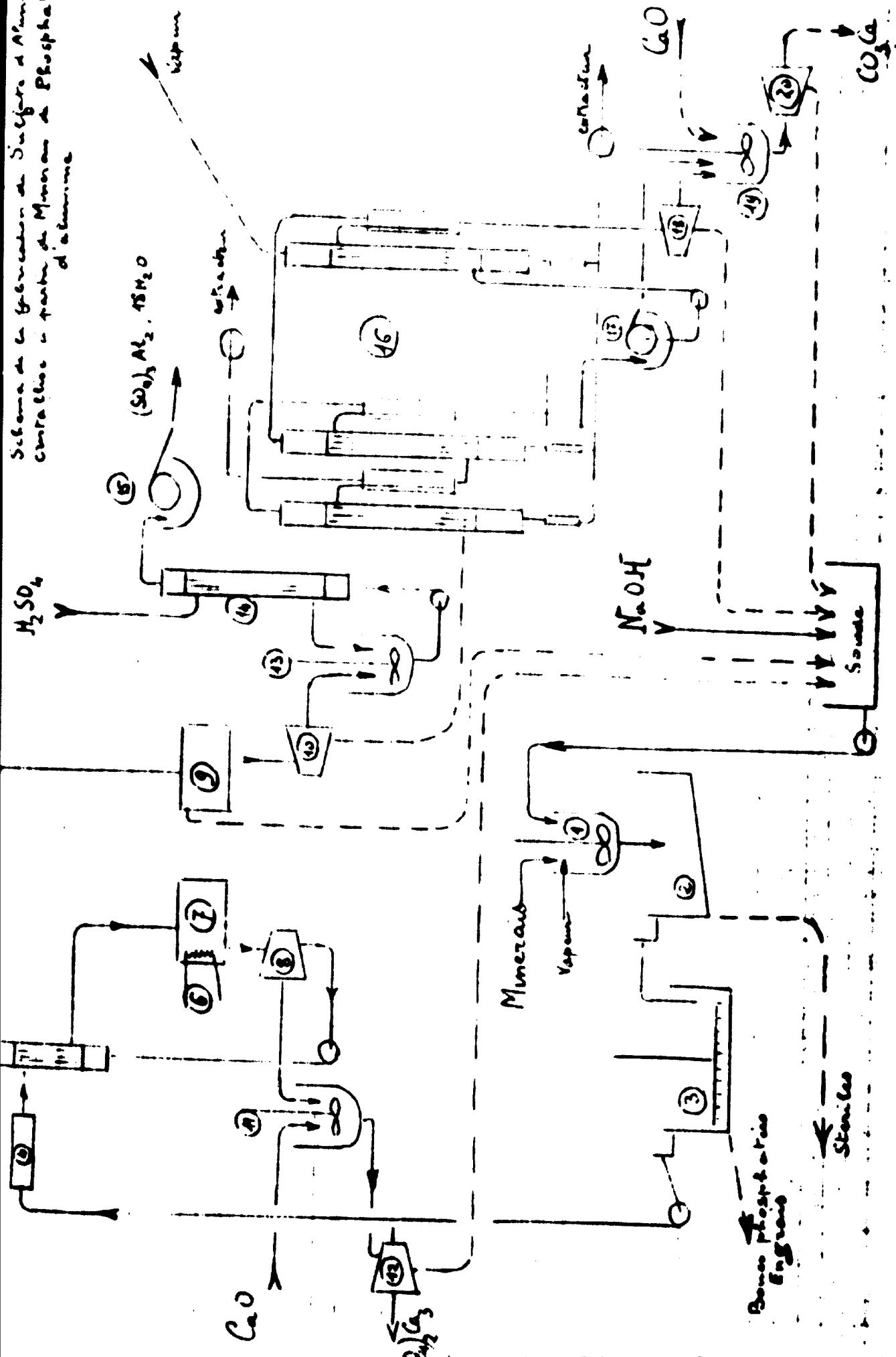
584 FCFA

ANNEXE 6

COMPOSITION MOYENNE DU PHOSPHATE D'ALUMINIUM MINERAL DE TWIES

P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	28.5 %
Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	30.5 %
Ca O	10.0 %
Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	7.0 %
Si O <sub>2</sub>	6.0 %
Ti O <sub>2</sub>	1.5 %
P	0.7 %
Humidité	15.0 %

Sistemas de transmisiones de datos en el espacio.



ANNEXE 7 (suite)

FABRICATION DU SULFATE D'ALUMINIUM CRYSTALLISE A PARTIR DU MINERAIS DE PHOSPHATE D'ALUMINE DE THIES.

Légende du schéma

- 1 Cuve d'attaque du minerais
- 2 Désableur
- 3 Décanleur
- 4 Clarificateur
- 5 Echangeur
- 6 Groupe frigorifique
- 7 Cristalliseur à phosphate trisodique
- 8 Essoreuse à phosphate trisodique
- 9 Hydrolyseur
- 10 Séparateur de lessive sodique
- 11 et 19 Caustificateurs
- 12 et 20 Essoreuses
- 13 Réacteur à sulfate d'alumine
- 14 Réfrigérant à sulfate d'alumine
- 15 Cristalliseur à sulfate d'alumine
- 16 Multiple effet
- 17 Séparation du carbonate
- 18 Essoreuse à carbonate

ANNEXE 2

ESTIMATION DES INVESTISSEMENTS NECESSAIRES A LA PRODUCTION

DE 5.000 TONNES P. D. EN DE SULFATE D'ALUMINIUM (17 % Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>)

OU 3 TONNES P. D. EN OXYDE D'ALUMINIUM (Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>)

1) Par hydroxyde d'aluminium importé

. Chaudronnerie en inox au molybdène (NS C)	
pour neutralisation de l'alumine et cristallisation du sulfate, tuyauterie, pompes, appareillage électrique, rendu monté	15.000.000
Bâtiement léger 15 m x 20 m - Génie Civil	5.000.000
	-----
	FCFA 20.000.000

2) Par traitement sodique du minéral de phosphate d'aluminium de TRIKS

. Fabrication d'hydroxyde d'aluminium	
- Cuves d'attaque, de décantation, de décomposition, de cristallisation, de stockage, tuyauterie	40.000.000
- Équipement et appareillage, filtres, échangeurs, multiple effets, appareillage frigorifique, mécanique et électrique	60.000.000
. Fabrication et cristallisation du sulfate comme (ci-dessous)	15.000.000
. Bâtiement : 30 m x 20 m, charpentes intérieures, escaliers, passerelles - Génie Civil	35.000.000
	-----
	FCFA 150.000.000

ANNEXE 9

ESTIMATION DU PRIX DE REVIENT DU SULFATE D'ALUMINIUM A 17 % Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>  
A PARTIR D'HYDROXYDE D'ALUMINIUM IMPORTÉ

Production : 6.000 tonnes par an de sulfate d'aluminium (A 17 % Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>)  
soit 1.000 tonnes par an Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>,  
ou 3 tonnes par jour Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>.

Bases - Investissement -		
Matériel inox	15.000.000	FCFA
Bâtiment et génie Civil	5.000.000	
	20.000.000	

Prix unitaires - Hydroxyde d'aluminium = 8.45 FCFA Europe pour 1.000 kg  
- soit : prix d'emploi à DAKAR (frêt, douane, taxes, manutention) = 30 FCFA/kg  
- Sulfate d'aluminium (17 % Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>) = 15 FCFA le kg FCFA Europe  
- soit : prix d'emploi (à DAKAR) (frêt, douane, taxes, manutention) = 24 FCFA/kg

	Coût de fabrication pour 1.000 kg Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub> dans le sulfate
Hydroxyde d'aluminium 1.530 <sup>K</sup> x 20 FCFA	45.900 FCFA
Vapeur 1 <sup>T</sup> x 500	500
Eau 5 <sup>m3</sup> x 30	150
Energie 1 <sup>MWh</sup> x 10	100
Main d'Oeuvre : 2 ouvriers	2.000
Entretien : 5 % sur 15.000.000 FCFA	750
2 % sur 5.000.000	800
Amortissement à 8 % : 10 ans sur 15.000.000	1.248
20 ans sur 5.000.000	3.742
Marge de sécurité pour omission, frais généraux, commerciaux et bénéfice : 20 %	10.483
Pour 1.000 <sup>K</sup> Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub> = 2.440 <sup>K</sup> d'acide sulfurique 100 %	62.790 FCFA
Pour 1.000 <sup>K</sup> de sulfate d'aluminium à 17% Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub> = 440 <sup>Kg</sup> d'acide sulfurique 100% + 10.700 FCFA	11...

Annexe 9 (suite)

VALORISATION DE L'ACIDE SULFURIQUE

- 1° - Pour le sulfaté d'aluminium consommé au SENEGAL au prix d'achat  
(à Dakar)  $26^{\text{FCFA}}/\text{kg}$
- . Valorisation de 44% d'acide sulfurique =  
 $26^{\text{FCFA}} - 10,7 = 15^{\text{FCFA}},30$   
soit :  $15^{\text{FCFA}},30$  le kg d'acide sulfurique 100 %
- 2° - Pour le sulfaté d'aluminium destiné à l'exportation au prix de  
 $14^{\text{FCFA}}/\text{kg} \text{ FOB DAKAR}$
- . Valorisation de 44% d'acide sulfurique =  
 $15^{\text{FCFA}} - 10,7 = 4^{\text{FCFA}},30$   
soit :  $4^{\text{FCFA}},30$  le kg d'acide sulfurique 100 %

ANNEXE - B

ESTIMATION DE LA PRODUCTION HYDRAULIQUE D'ETANGS A ST ETIENNE A 11, 12, 13,

A PARTIR DE POURCENTAGE D'ETANGS EN TERRAIN DE TERRE

Production : 6.000 tonnes par ha de surface d'étang (11, 12, 13,  
soit 1.000 tonnes par ha 11, %  
ou 1 tonnes par hectare 11, %

Besois = Investissement	Production hydraulique d'étang	100.000.000
(trente années 3)	Production de surface d'étang	33.333.333
	Méthode de Plateau	33.333.333
		<u>100.000.000</u>

Poids unitaire : Standard de 1000 kg/m<sup>3</sup> le moins (trente années)  
soit 300 t = 300 000 kg le m<sup>3</sup>  
charge 90 t = 90 000 kg le m<sup>3</sup>

卷之三十一

卷之四十一

**REFERENCES AND NOTES**

— 1 —

— 1 —

— 1 —

— 1 —

1990-1991  
1991-1992  
1992-1993  
1993-1994  
1994-1995  
1995-1996  
1996-1997  
1997-1998  
1998-1999  
1999-2000  
2000-2001  
2001-2002  
2002-2003  
2003-2004  
2004-2005  
2005-2006  
2006-2007  
2007-2008  
2008-2009  
2009-2010  
2010-2011  
2011-2012  
2012-2013  
2013-2014  
2014-2015  
2015-2016  
2016-2017  
2017-2018  
2018-2019  
2019-2020  
2020-2021  
2021-2022  
2022-2023  
2023-2024

卷之三

自傳：林小雲回憶錄（上）

Product line	With 100% natural raw materials	With 50% natural raw materials
Raw material	Organic sugar + natural flavors	Organic sugar + PPA
Contaminants (e.g. metal, plastic) detection	0 ppm	0 ppm
Expiration	0 ppm	0 ppm

**Principales conclusiones** Se observó que el efecto de la estrategia de manejo en la producción de los cultivos es más pronunciado en el caso de la soja que en el maíz.

PAPERS OF THE  
AMERICAN ACADEMY

~~Constitución de la R. E. R. como organismo de enseñanza~~

卷之三

... 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

- 99 -

APPENDIX II (cont'd.)

<u>Construction students committee - Student to TSP</u>	1,340,000 <sup>2</sup>
<b>Book Fund</b>	87,000 <sup>2</sup>
<b>Book Fund</b>	112,000 <sup>2</sup>
<b>Student Fund</b>	91,000 <sup>2</sup>
<u>Construction + property division (N.P)</u>	675,000 <sup>2</sup>
- <u>Registration fee \$1, 99</u> [done to N.P]	31,000 <sup>2</sup>
- <u>Registration fee \$1, 99</u> [done to N.P]	310,000 <sup>2</sup>

ANNEXE 72

FICHE DE REENSEIGNEMENTS  
CONCERNANT LE PROJET  
SEM-12-71

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

TROISIÈME RENCONTRE AFRICAINE POUR LA  
PROOTION DE PROJETS INDUSTRIELS (1)

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE, 24 NOVEMBRE - 1er DECEMBRE 1971

FABRICATION DE CHAUS

PAYS	Sénégal
PROJET	Fabrication de chauss
	Capacité annuelle : 9.000 tonnes
	Investissement US\$ 470.000
CONTRIBUTION STRANGERE RECHERCHE	Participation au capital
	Know-how
	Gestion

1/ Sous les auspices de : la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

**5. Autres dépenses ou charges**

Aux éléments qui précédent, il conviendra d'ajouter les frais commerciaux, les frais généraux ainsi que les frais d'embarquement pour la fraction de la production destinée à l'exportation.

Par ailleurs, une TCI de 9 % sera perçue sur les ventes au Sénégal.

Enfin, il faudra évidemment ajouter les charges d'amortissement et les frais financiers.

**6. Prix de vente envisageable**

Pour les ventes au Sénégal, un prix de vente de 17,500 F. CFA/tonne peut être envisagé.

Le prix FOR/Dakar à l'exportation devra être fixé de manière à être, dans les pays africains désignataires, concurrentiel avec la chaux importée d'Europe.

**V. CONTRIBUTION ETRANGERE RECHERCHEE**

Il est recherché un partenaire qui pourra tant prendre une participation au capital social qu'apporter ses connaissances techniques et éventuellement son assistance pour la commercialisation en dehors du Sénégal. La Société à créer sera une Société de droit commercial.

**VI. PROMOTEUR**

Le projet est présenté par la

Société nationale d'études et de promotion industrielle (SONEPI)

4, rue Maounoury

B.P. 100

Dakar, Sénégal.

La SONEPI a effectué une étude du projet.

Annexe 12 (suite)

FABRICATION DE CHAUX

I. LE PROJET

Le Sénégal bénéficie dans ce secteur de deux avantages déterminants que ne possèdent par simultanément les autres Etats membres de l'Union des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO) :

- des matières premières abondantes et de bonne qualité (calcaire paléogénés et coquillages cuaternaires), et ce, à proximité du port de DAKAR.
- Une infrastructure portuaire avec des lignes régulières permettant de desservir toute l'Afrique de l'Ouest.

Les besoins en chaux du Sénégal et les possibilités d'exportation vers d'autres Etats d'Afrique qui ne fabriquent pas ce matériau apparaissent justifier la création près de Dakar d'une unité de fabrication de chaux d'une capacité de 5.000 t/an.

Le coût d'une telle unité est estimé - y compris le fonds de roulement - à 130 millions de francs CFA soit environ 470.000 dollars.

II. ASPECTS COMMERCIAUX DU PROJET

La production de l'usine projetée serait destiné tant à l'alimentation du marché intérieur qu'à l'exportation.

A. le marché intérieur

La quasi-totalité de la chaux consommée au Sénégal est actuellement importée, seuls quelques artisans fabriquent eux-mêmes leur chaux, en Casamance (sud du Sénégal) à partir des coquilles de la région.

La chaux importée (essentiellement commercialisée par des libanais) est principalement utilisée pour les badigeons ; il n'existe encore qu'une consommation industrielle minime : Raffinerie de sucre, amendement des sols, purification des eaux. Cette consommation sera, sans aucun doute, appelée à se développer, en particulier si le projet d'aciérie électrique se réalise ou si de nouvelles industries d'exportation se créent dans la zone franche en cours d'étude.

ANNEXE 1<sup>e</sup> (suite.)

Les importations de chaux vive (c'est la quasi-totalité de la chaux importée) ont été les suivantes au cours des dernières années.

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Tonnes	1.270	1.280	1.443	1.420	1.423	1.416	1.512	1.509	1.692	1.230
Millions FCFA	13,1	14,1	17,2	16,6	17,5	18,5	20,5	19,7	20,0	17,3

Le prix CIF à la tonne depuis 1965 se situe aux alentours de 13.000 F. CFA (47,2 dollars). Une forte augmentation en 1970 (13 %) a provoqué une réaction d'expectative qui s'est traduite en 1971 par une diminution des importations. Compte tenu des droits de douane et autres taxes, ainsi que des frais de débarquement, le prix du gros (hors douane mais marche non comprise) a été en 1969 de F. CFA 16.200 et 1970 de F. CFA 18.580.

B. le marché à l'exportation

Les autres pays de l'Afrique de l'Ouest francophone importent eux aussi la chaux qu'ils consomment. L'exportation vers ces pays devrait donc être possible, compte tenu notamment de la situation privilégiée du port de Dakar : elle se trouvera facilitée vers les pays de l'UEMOA (Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute Volta, Mali, Niger, Mauritanie, Sénégal) par l'existence des droits d'entrée réduits applicables aux produits des pays membres de l'Union.

Une fraction importante du tonnage à l'exportation pourrait être destinée à la Côte d'Ivoire dont les importations ont atteint 3.641 tonnes en 1970, pour une valeur de 50,8 millions F. CFA. Ce marché est d'autant plus intéressant qu'il est sans nul doute en pleine expansion et présente un caractère de permanence, la Côte d'Ivoire n'apparaissant pas posséder les matières premières adéquates pour une unité de fabrication de chaux.

III. ASPECTS PHYSIQUES

L'usine sera située près de Dakar, son emplacement exact n'a pas encore été déterminé ; il dépendra de la matière première qui sera en fin de compte utilisée. Précisons de ce point de vue qu'aux alentours de Dakar il existe :

- tant (notamment en direction de Thies) des calcaires paléogènes qui sont une excellente "pierre à chaux" (en particulier à Pensor : 94,5 % de Ca CO<sub>3</sub>, 1,8 % de SiO<sub>2</sub>, donnant 53 % de chaux de bonne qualité,
- que des gisements de coquillages quaternaires.

ANNEXE I3

SYNDICAT NATIONAL  
DES FABRICANTS DE CI'ENTS ET DE CHAUX  
Section "Chaux grasses et magnésienennes"

ANNEXE I3

UTILISATIONS DES CHAUX GRASSES EN FRANCE  
PENDANT L'ANNEE 1971

DE ROUCHES	Chaux vive en T.	Chaux éteinte en T.	TOTAUX
- aciéries .....	2.244.380	1.000	2.245.380
- carbure de calcium .....	172.747	-	172.747
- traitements des minéraux et métaux non ferreux .....	84.108	9.471	93.579
- papeterie - cartonnierie .....	55.102	8.619	63.721
- pétrochimie .....	41.749	3.968	45.717
- Tannerie - Négisserie .....	7.753	3.000	10.753
- colles et gélatines .....	11.639	6.849	18.488
- engrais et anticryptogamiques .....	14.044	4.449	18.493
- traitements des eaux de consomma- tion et des eaux résiduaires .....	6.067	107.281	113.348
- emplois routiers et stabilisation des sols .....	127.111	69.749	196.860
- chaux pour l'amendement des sols ...	192.489	10.626	203.115
- cendrées " ..	114.192	80	114.272
- sulfatage .....	-	2.337	2.337
- autres emplois non mentionnés ci-dessus .....	84.578	121.440	206.018
* dont : pour la sucrerie 2.093 T	3.155.959	246.869	3.402.828 T.
" l'ostréiculture 3.164			
" les matières plastiques 18.942			
" la construc- tion 5.170			

La production des chaux grasses et magnésiennes a continué sa progression en 1971 mais à une allure un peu ralenti par rapport à 1970. Le tonnage produit s'est élevé à 3.402.828 T. contre 3.250.000 tonnes l'année précédente ce qui constitue une augmentation de 4,25 % (alors que la production de 1970 avait été de 7,3 % supérieure à celle de 1969).

Les principales utilisations de cette production sont indiquées dans le tableau ci-joint.

Il faut noter que ces chiffres ne comprennent pas la production et l'utilisation de chaux élaborées pour leurs propres besoins par certaines industries utilisatrices telles que la sucrerie (environ 300.000 tonnes). De même le chiffre concernant la papeterie n. tient compte que des chaux qui ont été vendues à l'industrie papetière, et non de celles que cette dernière a régénéré après leur utilisation.

La production de chaux d'aciérie reste de très loin la plus importante puisqu'elle représente les deux tiers du total.

L'industrie sidérurgique fabrique elle-même la plus grande part de la chaux qu'elle utilise : 1.200.000 tonnes soit près de 60 % du total des chaux d'aciérie.

L'agriculture demeure le second en importance des débouchés de la chaux. L'utilisation des amendements cuits (chaux grasses, chaux magnésiennes, cendrées) a même connu en 1971 un accroissement très sensible (+ 31,6 %) par rapport à 1970. Les circonstances atmosphériques favorables de l'année expliquent pour une part cette accélération d'une progression qui a été réelle et régulière mais assez modérée au cours des années précédentes. Il est certain que cette progression s'inscrit dans une tendance générale pour l'ensemble des amendements calcaires et magnésiens. Elle est très encourageante pour l'avenir.

Les emplois routiers prennent en 1971 la troisième place parmi les utilisations de la chaux, en continuant, à un rythme tout de même un peu ralenti, la progression spectaculaire des quatre années précédentes. La consommation a été quand même supérieure de 40 % à celle de 1970, ce qui est aussi très encourageant pour les années à venir. Il semble que l'on puisse être optimiste pour le développement de ce débouché dans le futur, d'abord en raison

ANNEXE 13 (suite)

de la diversité des techniques routières qui font appel à la chaux, et ensuite parce qu'il apparaît que cet appel ne résulte souvent que d'une prise en compte partielle des avantages apportés par la chaux. Le perfectionnement des connaissances et des techniques devrait en montrer encore davantage l'intérêt.

Il reste qu'il s'agit là d'un débouché difficile, parce que très saisonnier, et sujet à des variations brusques et imprévisibles qui tiennent aux aléas de toutes sortes qui peuvent influer sur l'ouverture et le fonctionnement d'un chantier routier. Dans ces conditions, il est pratiquement impossible d'établir des programmes à long terme de production et de livraison, ce qui constitue une gêne certaine pour une industrie dont le fonctionnement est continu.

Le traitement des eaux potables et l'épuration des eaux usées constituent au contraire un débouché en expansion rapide. Ces opérations entrent dans le cadre de préoccupations très actuelles, qui portent sur la politique d'utilisation des eaux et la lutte contre les pollutions de toutes sortes. Elles peuvent être menées avec des techniques diverses et certaines d'entre elles qui font appel à la chaux paraissent susceptibles d'un grand développement.

Il faut signaler en outre certains problèmes de pollution atmosphériques très préoccupants, en particulier ceux qui concernent l'élimination des composés sulfureux dans les gaz de combustion rejetés par certaines industries, qui sont encore mal résolus. Ils pourraient l'être par des procédés utilisant la chaux, si des études entreprises à l'étranger confirment les espoirs qu'elles donnent actuellement.

Les autres débouchés n'appellent pas de commentaires particuliers, et il est peut-être intéressant de signaler l'absence quasi totale en France de certaines utilisations qui ont pris, ou gardé, à l'étranger une importance considérable. C'est en particulier le cas pour la construction. En Allemagne, et aux Etats-Unis par exemple, la chaux, grasse ou magnésienne, reste très utilisée dans la fabrication des enduits et mortiers. Il faut souligner également le fait que l'on utilise en Allemagne Fédérale plus d'un million et demi de tonnes de chaux pour la seule fabrication de briques silico-calcaires.

Il ne saurait être question de prédire ou même de préconiser un développement analogue de ces emplois dans notre pays sans avoir analysé les raisons des différences que l'on constate. Ces exemples montrent toutefois que les utilisations déjà très diverses de la chaux sont susceptibles d'une diversification encore plus grande. La diminution, voire l'extinction progressive, de certains débouchés impose à l'industrie de la chaux de rechercher d'autres emplois à sa production si elle veut se maintenir. L'expérience récente des utilisations routières, les exemples qui nous parviennent de l'étranger montrent que cette recherche peut être fructueuse.

ANNEXE 14

CHAUX GRASSE

Investissement nécessaire à une installation complète pour la production de 150 tonnes par jour :

(four à cuve simple type : "FYRPIC")

(four à cuve double type : "VERZ")

- Four à cuve, garnissage réfractaire, brûleurs	125.000.000	FCFA
- Appareillage mécanique et électrique	60.000.000	
- Dépoussiérage	25.000.000	
- Transport	10.000.000	
- Montage	25.000.000	
- Stockage et Génie Civil	105.000.000	
		<hr/>
	390.000.000	FCFA

Préparation du terrain et viabilité non comprises.

Importations de matériel et réfractaires supposées faites en exemption de droits de douane et taxes.

B. R. G. M.  
S. P. 200  
DAKAR

- 1/3 -  
F. A. N. Y. F. 14.5

Bulletin d'Analyse n° 1.611

1.611 a  
1.611 b

Demande d'Analyse n° 1342  
do P. BONNET (n.º 100 Franck)

N° Ref. Echantillon analysé : 11 Décembre 1972

11 Déc. 72 - 207

Echantillon n° Calcaire ocre Calcaire gris  
M'BOUR BANDIA

ANALYSES CHIMIQUES  
A. DAKAR

Analyse %	M'BOUR	BANDIA		
Insoluble siliceux	0,35	0,26		
Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	0,34	0,10		
Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>				
FeO				
MnO				
MgO	Traces	Traces		
CaO	55,40	52,10		
Na <sub>2</sub> O	-	-		
K <sub>2</sub> O	-	-		
TiO <sub>2</sub>				
P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	-	-		
H <sub>2</sub> O*				
H <sub>2</sub> O				
CO <sub>2</sub>	43,90	44,15		
Total dose	100,03	100,13		

A. DAKAR, le 16 Décembre 1972

Le Demandeur,

J.-J. Franck..-

Le Chanteur

A. Bonnet

A. DAKAR, le 27 Janvier 1973

Le Chef de laboratoire

P. Leprun..-

## ANNEXE - 11

## TABLEAU CHARGE

## ESTIMATION DU PRIX DE REVIENT

Investissement = Pour 1 cuve de 150 tonnes par heure = 300.000.000 F

	Prix de revient	Prix de revient
pour une production annuelle de 11.000 tonnes	10.000 tonnes	10.000 tonnes
<b>Prix proportionnel.</b>		
- Collecte 1'500 x 0.000 PCFA	1.500 PCFA	1.500 PCFA
- Enseigne 25 x 0.000 PCFA	250	250
- Fuel 110 <sup>x</sup> x 3.50	385	385
- Boîtes 2 <sup>x</sup> x 11	11	11
<b>Prix semi-proportionnel</b>		
- Salaire d'Opérat. 1 par poste		
- un chauffeur, 2 manœuvres ]		
un décanter	110	00
Un chef d'équipe par poste	11	00
- Régulation :		
- 7 X sur four et décanter (220.000.000)		
- 1 X sur Génie Civil et Stockage (100.000.000)	110	000
<b>Prix fixes</b>		
- Amortissement : 8 %		
- 20 ans sur aménagement (100.000.000)		
- 15 ans sur four et décanter (150.000.000)		
- 20 ans sur Génie civil (100.000.000)	1.111	000
	4.990	000
- Majoration de 20 % pour :		
Production, prix gérance, dépréciation	112	000
- Pour 1.000 <sup>2</sup> de chaux vive en stock	1.000	000
	0.000	000

— 2 —

1990-1991 学年 第一学期 期中考试卷 七年级数学

• 19 •

**1 - ABSOLUTE & RELATIVE P. 100**

**Indirect De-Bray:**  
Answers = negative or affirmatives

" • FASTER WE LEARN FROM THE MASTERS •

**Referred to as "the system".**

III. **תְּמִימָה וְעַמְלָה בְּבֵית**

“**THE SILENT SPOT**”

• 1 •

— 1 —

LEADER'S REPORT - 1970 - PARIS  
CIRCUIT DE L'EST - DU 10/11/70 AU 12/11/70

1. - ~~LEADER CIRCUIT REPORT~~

	in francs	in 1,000 \$ (unité de compte)
1000	167	29
1000 1000	126	32
1000	924	99
1000	656	86
10000	9,164	121
10000	927	40
10000 10000	4,967	63
10000	4,379	59
10000	299	42
10000	900	11
10000	9,393	1,322
10000	1,134	16
10000 10000 10000 10000	697	10
10000	660	9
10000 10000	954	136
10000	1,567	230
10000	<u>1,451</u>	<u>200</u>
	27,359 francs	

- 134 -

ANNEXE 17 (suite)

en tonnes      en 1.000 \$  
(unité de compte)

II - LESSIVE DE SOUDE

GUINÉE	36.847	1.562
CÔTE D'IVOIRE	740	106
DANUBIE	250	34
CAMEROUN	800	126
ZAÏRE	911	112
	<hr/>	
	91.308 tonnes	

ANNEXE I<sup>e</sup>

INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE A UNE INSTALLATION D'ELECTROLYSE PRODUISANT :

20 tonnes par jour (8.000 tonnes par an) de soude électrolytique  
contenant 100 % sous forme de  
lessive à 50 %  
et  
20 tonnes par jour (7.000 tonnes par an) de chlore liquéfié.

Matiériel d'Electrolyse proprement dit :

(purification de la soude, électrolyseurs de  
30.000 ampères, décomposeurs)

115.000.000<sup>FCA</sup>

Pédrossieurs en silicium

50.000.000

Mercurie

20.000.000

Liquéfaction du chlore

50.000.000

Emballage et transport

85.000.000

Montage

100.000.000

Génie Civil et Paviments

50.000.000

---

  
500.000.000

Non compris : stockage

production d'énergie électrique

voies, accès, raccordements.

ANNEXE 19

ELECTROLYSE

Production de soude caustique sous forme de lessive à 50 %

<u>Production en tonnes</u>	T./jour	T./an	T./jour	T./an	T./jour	T./an
- NaOH 100 %	25	8.000	85	30.000	115	40.000
- Chlore liquide	20	7.000	75	25.000	100	35.000
<u>Investissement</u> (en millions FCFA)		500		900		1.100
<u>Prix de production</u>			<u>Prix tonne de soude caustique NaOH 100 %</u>			
- Sel = 1,55 kwh	3.000 FCFA/T	= 4.650	à 2.000 FCFA/T	3.100	à 2.000 FCFA/T	3.100
- Energie = 3.400 kwh	4 FCFA/kwh	= 13.600		13.600		13.600
- Epuration de la saumure		2.000		3.000		3.000
- Graphite = 2		1.500		1.500		1.500
- Mercure = 0,15 K		600		600		600
- Eau de réaction = 1 m <sup>3</sup>	à 30 FCFA/m <sup>3</sup>	= 48		48		48
- Eau de refroidissement à 2,50 220 m		550		550		550
- Main d'Oeuvre 130FCFA/heure	15 ouvriers	2.024	30 ouv.	1.100	40 ouv.	1.008
- Maintrise = 60.000 FCFA/fois	4 chefs	350	6 chefs	140	8 chefs	140
- Entretien = 3 %		1.875		900		825
- Amortissement = 12,5 %		7.800		3.750		3.440
Pour 1.000 NaOH 100 %						
plus 880 kg de chlore		36.007 FCFA		28.288 FCFA		22.888 FCFA
<u>Consommations globales</u>	T./jour	T./an	T./jour	T./an	T./jour	T./an
- Sel	35	13.100	132	46.500	178	62.000
- Puissance nécessaire	3.200 Kw		12.000 Kw		16.300 Kw	

ANNEXE - 22

ENERGIE D' ELECTROLYSE FOURNIE  
PAR GROUPES DIESEL - ALTERNATEURS  
(PRODUCTION = 22 TONNES NACH TMO Z EN 24 HEURES)

Consommation par 1.000 Kg d' H<sub>2</sub>O : 300 kWh

- Electrolyse	3.120 <sup>kWh</sup>
- Auxiliaires	300

(y compris compresseurs à chlore liquide)      3.400<sup>kWh</sup> x 22 Tonnes = 78.200<sup>kWh</sup> par 24 heures

Puissance nécessaire : 3.200<sup>kWh</sup>

soit : 3 groupes de 2.000<sup>kWh</sup> chacun (dont 1 en réserve)

. Matériel rendu :	3 x 100.000,000 <sup>FCFA</sup> = 300.000.000 <sup>FCFA</sup>
. Pâtiment et annexes	50.000,000
	350.000.000

Frais d'exploitation

(d'après comparaison des groupes diesel - compresseurs de reformine de la raffinerie)

	Par jour	par an	par kWh
	(78.200 <sup>kWh</sup> )	(27.000.000 <sup>kWh</sup> )	
. Diesel oil : 170 <sup>l</sup> à 9.1 <sup>FCFA/l</sup> /kg (doux)			1.53
. Huile et eau			0.12
. Main d'Oeuvre : 2 mécaniciens 24 <sup>h</sup> x 200 <sup>FCFA</sup>	9.600 <sup>FCFA</sup>	9.600.000 <sup>FCFA</sup>	0.13
. Entretien : 3 % du matériel		9.600.000 <sup>FCFA</sup>	0.33
. Amortissement : 15 % sur 300.000.000		45.000.000	
3 % sur 60.000.000		1.800.000	1.77
			1.90

soit 4<sup>FCFA/kWh</sup> produite

ANNEXE 21

REPARTITION DES EMPLOIS EN CHIÈRE

( 1971 )

I - EMPLOIS ORGANIQUES

. Chlorométhane	1.72
. Oxyde de propylène	10.40
. Tri.-Perchlorothylène et Tétrachlorure de carbone	20.82
. Matières plastiques (chlorure de vinyle, etc.)	28.38
. Dérivés chlorés aromatiques et Chloroparafines	6.30
. Insecticides et anticryptogamiques (HCH, Hexachlorthane, Chloral)	2.63
. Produits organiques de synthèse & Divers	8.43

II - EMPLOIS INORGANIQUES

a) Extrait de Javel & autres Hypochlorites HCl provenant de chlore d'électrolyse vendu	3.11
b) Brome Cobalt Magnésium	1.20 0.06 -
c) Chlorure d'aluminium Tétrachlorure de titane Chlorure divers	1.01 0.37 9.00

III - AUTRES EMPLOIS

. Papeterie	3.17
. Textile	0.01
. Epuration des eaux	0.25
. Divers	0.12

V - EXPORTATIONS :

C.E.E.	0.75
Autres pays	0.04

Quantités de chlore consommé

1.103.652 tonnes

ANNEXE 10

SOUDE CAUSTIQUE PAR CONSOMMATION  
Prix de production de la soude caustique sous forme de lessive à 50 %

Production en tonnes de NaOH 100 %	30 tonnes par jour		60 tonnes par jour		120 tonnes par J		
	ou 10.000 T/an	ou 20.000 T/an	ou 40.000 T/an	ou 80.000 T/an	ou 160.000 T/an	ou 320.000 T/an	
Investissement (en millions FCFA)	700	700	700	700	700	700	
Consommation	Par tonne de soude caustique NaOH 100 %						
	FCFA/T	FCFA	FCFA/T	FCFA	FCFA/T	FCFA	
. Carbonate de soude 1,5 %	17.000	25.500	15.000	24.000	16.000	24.000	
. Chaux	0,8 T à 12 bars	6.000	3.800	3.000	4.000	4.000	
. Vapeur	8,5 T à 6 bars	500	1.750	1.750	1.750	1.750	
. Eau	0,6 T process	350	300	210	210	210	
. Energie	2.500 kWh	475	475	475	475	475	
. Main d'Oeuvre 120 % /h	10 ouv.	1.040	15 ouvriers	520	20 ouvriers	520	
. Matériaux	60.000 FCFA/mois	2 chefs	200	4 chefs	100	6 chefs	100
. Entretien 3 %	900	900	900	900	900	900	
. Amortissement 12 %	4.800	—	—	—	—	2.540	
Par tonne de soude NaOH 100 % (sous forme de lessive à 50 %)	40.330 FCFA	35.240 FCFA	34.575				

CONSOMMATIONS CLORURÉS

Carbonate de soude	45 tonnes par jour ou 15.000 T/an	125 tonnes par jour ou 45.000 T/an	180 tonnes par jour ou 60.000 T/an
Chaux	24 tonnes par jour ou 8.000 T/an	72 tonnes par jour ou 24.000 T/an	96 tonnes par jour ou 32.000 T/an

ANNEXE 23

CARBONATE DE SOUDÉ

Importations Africaines (Pays de l'Ouest) en 1970 et 1971 à partir de la CEE

	1970		1971	
	en Tonnes	en 1.000 \$ (unité de compte)	en Tonnes	en 1.000 \$
NICER	1.020	33	1.964	75
TCHAD	?		240	10
SENEGAL	1.183	39	978	39
COTE D'IVOIRE	628	20	639	25
GHANA	1.184	61	666	30
CAMEROUN	2.105	79	2.204	100
ZAIRE	2.711	110	3.643	168
ANGOLA	2.657	96	1.380	59
NIGERIA	1.135	70	?	
CONGO BRAZZAVILLE	929	38	?	
	13.632	Tonnes	9.793	Tonnes

CARBONATE DE SODA

COÛT DE PRODUCTION DU CARBONATE DE SODA : 20 % CO<sub>2</sub> 90 % Na<sub>2</sub>

<u>Production en tonnes</u>	150 T./jour	300 T./jour	600 T./jour
au 50.000 T./an	au 100.000 T./an	au 200.000 T./an	
<u>Investissement</u> (battery limits) en millions FCFA	5.800	7.600	12.700
<u>Consommations</u>			
. sel 1.650 <sup>T</sup>	1.200	1.200	1.200
. calcaire 1.450 <sup>T</sup>	500	725	400
. réactifs 4 <sup>KNH<sub>4</sub></sup> , 2 <sup>KNH<sub>3</sub></sup> , 9 20 <sup>KCo<sub>4</sub>N<sub>2</sub></sup> , 6 <sup>KCaO</sup>			
1 <sup>K<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>H<sub>2</sub>O</sup> , 0 <sup>K<sub>2</sub>NaOH</sup>			
2 <sup>K<sub>2</sub>SiO<sub>3</sub></sup> phosphate	100	100	100
cuissage cal-			
. fuelcaige 1'25 <sup>m<sup>3</sup></sup> valeur 25 <sup>FCFA</sup>	5.000	1.775	1.775
. Energie 170 <sup>Kwh</sup> process 14 <sup>m<sup>3</sup></sup>	FCFA/Kwh 450	FCFA 600	FCFA 630
. eau refroidisse- ment 150 <sup>m<sup>3</sup></sup>	2.50	370	420
. Main d'Oeuvre	5,5 heures	325	1,5 heures 105
. Maîtrise et supervi- sion		487	347
. Entretien 3 %	3.480		2.580
. Amortissement 10 %	11.600		8.600
Par tonne de carbonate de soda	23.032 FCFA	15.287 FCFA	12.267 FCFA

ANNEXE 24 (suite)

CONSOMMATIONS CLIMATIQUES

. Sel	250 tonnes par jour ou 83.000 T/an	500 tonnes par jour ou 165.000 T/an	1.000 tonnes par jour ou 330.000 T/an
. Calcaire	220 tonnes par jour ou 73.000 T/an	350 tonnes par jour ou 116.000 T/an	880 tonnes par jour ou 297.000 T/an

ANNEXE - 24

EXEMPLE ANALYTIQUE D'UN  
ÉCHANTILLON D'ACIDE PHOSPHORIQUE PRODUIT  
PAR LA STEG ( PHOSPHATE DE TITANE - USINE DE TRIO )

Acide de forte coloration brune, présentant un volumineux édipe (principalement sulfate de calcium)

P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	total	91.50	%
SiO <sub>2</sub>		4.50	%
Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>		0.25	%
F		0.50	%

• 2007 •

PROTECTION IS THE PRIMARY PURPOSE OF PROSECUTION

BY ROBERT T. GRIFFITH

**Base** : Unité pour la production de  $T = 1,5^{\circ}$  de  $\Delta T$  dans une échelle  
 (( $T_{\text{ref}} = 25^{\circ}$ ) et  $T = 27^{\circ}$ )) pour  $T_{\text{ref}}$ .

exit 2,000 hours = 1000 hours (approximate to 1 hour)  
or 10,000 hours = 1000 hours (approximate to 1 hour)

**Investigations** - **Investigation Report** - **Investigation Report**

Page 1 of 1

Choux	32° ± 4 °PCV	4.000 PPA
Boude	20° ± 4 °PCV	000
Adjouvent de filtration	10°	
Anethetique	1%	1.000
Poudre 50% à 4 °PCV		000
Energie : 100 Joules à 4 °PCV		1.000
Temps d'ouverture : heures		000
Emboitage		1.000
Pratique d'absence et empêches		1.000

• 100 •

*Journal of Management Education*

• 201 <sup>100.00</sup> 2000 <sup>100.00</sup> 2000 <sup>100.00</sup> 2000 <sup>100.00</sup>

• Variation de  $40^{\circ}$  de  $P_{CO_2}$  dans l'acide phosphorique à 30 °

Price of 1,000<sup>1</sup> do per capita among the poor, about 15.

23. ~~the~~<sup>the</sup> ~~one~~<sup>one</sup> . . . contains an error in spelling

1988-10-17

REVIEW OF THE RECORDS

None of Plaintiff has been able to establish that the records are not true  
and accurate to the best of his knowledge.

Plaintiff's signature is present on the following documents:

Plaintiff's signature is present on the following documents:

REVIEW OF THE RECORDS

The following documents have been reviewed by Plaintiff:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

None of Plaintiff's signature is present on the following documents:

卷之三

— 1 —

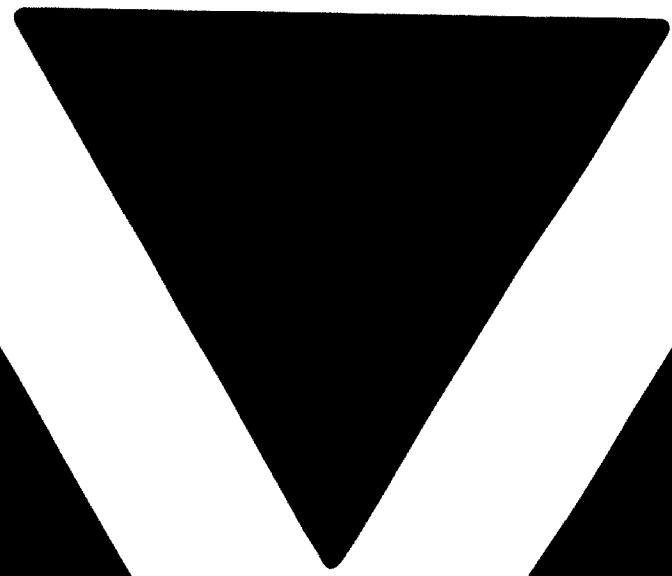
• **Prevalence** of **hypertension** in **adults** (**18 years** and **older**) in **the United States** (**2009–2010**)

• to understand

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

卷之三





76. 02. 13